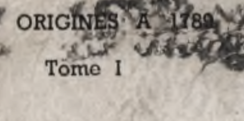
PETITE HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE



DES ORIGINES A 1789

Tome I

IAC


V
B
J
C

E.-M. BORNECQUE

PETITE HISTOIRE ÉCONOMIQUE FINANCIÈRE ET SOCIALE DE LA FRANCE

AVEC UNE PARTIE PRÉLIMINAIRE SUR NOTRE ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE



IAC
58, r. Victor-Lagrange
LYON



E.-M. BORNECQUE

PETITE HISTOIRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET SOCIALE DE LA FRANCE

TOME I

« Nous autres Civilisations, nous savons
« maintenant que nous sommes mortelles !...
« Nous avions entendu parler de Mondes
« disparus tout entiers, d'Empires coulés à
« pic, avec tous leurs hommes et tous leurs
« engins, descendus aux fonds inexplorés des
« siècles avec leurs dieux et leurs lois. Nous
« savions bien que toute la terre apparente
« était faite de cendres, que la cendre signifie
« quelque chose. Nous apercevions à travers
« l'épaisseur de l'histoire des fantômes d'im-
« menses navires qui furent chargés de riches-
« ses et d'esprit. Nous ne pouvions pas les
« compter, mais ces naufrages, après tout,
« ce n'était pas notre affaire ! Elam, Ninive,
« Babylone, étaient de beaux noms vagues et
« la ruine totale de ces Mondes avait aussi peu
« de signification que leur existence même !
« Mais France, Angleterre, Russie, ce seraient
« aussi de beaux noms !... »

Paul VALÉRY.

AVERTISSEMENT

Dans un cadre accessible, nous avons tenu à montrer le rôle de l'élément économique et financier dans l'Histoire : mines du Laurion dans la politique Athénienne, publicains et negotiatores dans le monde Romain, draperies dans la guerre de Cent Ans, complexe Espagnol, places financières et or des Amériques dans guerres d'Italie et de Religion, etc ; jalousement tenus ignorés dans les manuels, tels des secrets d'Etat et dont seuls, après Michelet, des auteurs comme Hauser, Sée, ou de Jouvenel entre autres, ont montré l'importance déterminante.

Privée de la présence de ces témoins formidables, l'évolution économique et financière de la France, beau tableau d'une vie passionnée et frémissante, aussi troublante qu'une de ces étranges et orageuses vies humaines où l'on aime et l'on souffre, risquerait de n'être qu'une toile sans lumière.

PREMIÈRE PARTIE

L'ANTIQUITÉ ET LA GAULE

TITRE I

APPARITION D'UNE HÉGÉMONIE GRÉCO-ORIENTALE EN MÉDITERRANÉE

I

FOURMILLEMENT ÉCONOMIQUE GREC

Fourmillement économique grec et tyrannie.— Grâce à l'Egypte, par la Crète apparaît une nouvelle civilisation en Méditerranée. Dans le fourmillement des villes, les tyrans, ces hommes d'affaires ne peuvent s'installer que dans les cités commerçantes, mais non agricoles ; comme le Centre et le Sud du Péloponèse, la Béotie, la Thessalie. La tyrannie antique, dans sa forme primitive tout au moins, est constituée

par les protecteurs du peuple luttant contre l'aristocratie des propriétaires. Les tyrans encouragent l'agriculture d'après l'Economie de Xénophon, luttent contre le dépeuplement des campagnes et créent le Crédit agricole ; Pisistrate et Polycrate. D'autres protègent le travailleur libre contre la concurrence de l'esclave : Périandre. Ils se lancent, imitant Tarquin, dans les réformes sociales et dans les grands travaux publics, favorisant le commerce extérieur, et les premières caravanes à l'étranger (Abensour). On va arriver au merveilleux siècle de Périclès et soumettre les cités côtières ; Phocée, Milet, avec leur monnaie d'électrum.

Les mines du Laurion. — Du septième siècle au milieu du troisième avant J.-C., 1.400 villes et 500 Chefs d'Etat battent monnaie et la supression de leur monnayage est à l'origine de la puissance militaire d'Athènes. Mais le grand secret réside pour elle dans la possession des mines du Laurion ; ce qui n'empêche pas ses esclaves mineurs de se révolter périodiquement.

La fin d'Athènes coïncidera avec leur prise par Sparte quand la tyrannie continentale de Périclès aura transporté audacieusement à Athènes les trésors d'Apollon, et qu'Alcibiade sera au pouvoir : les Perses, de leurs subsides, subventionnent spécialement les discordes grecques. Mais la mine est la défense d'Athènes.

D'abord Hérodote nous révèle que les mines du Laurion détrônent les mines des Siphniens et celles du mont Pangée en Thrace, qui paieront

les dépenses de Philippe et d'Alexandre. Pisistrate se rétablit deux fois en s'appuyant sur le Laurion, et, en exil, sur le Pangée. Les produits du Laurion permettent à Athènes d'équiper ses trières sur le conseil de Thémistocle, et de gagner Salamine ; autre secret, systématiquement laissé dans l'ombre par l'histoire. Il faut pour cela que les Athéniens abandonnent leur part individuelle de 10 drachmes ; car une trirème revient à un talent, soit 2.400 dollars d'avant-guerre, alors qu'un cuirassé américain de 1926 ap. J.-C., coûte 25 millions.

Vie chère et grand commerce Athénien devant Socrate. — Quel rayonnement extraordinaire, malgré la simplicité des transports, des étroites rues et des vieilles maisons à deux étages ! A la piraterie succède le grand commerce ; Athènes avec ses docks, sa Halle aux Blés et sa Bourse de Commerce, où l'on traite sur échantillons, magasin et marché commercial du monde antique, Londres d'avant J.-C., se dresse en face de Carthage. Voici les premiers banquiers, Archestratos et Tasion qui sont des changeurs. Devant le bi-métallisme d'Alexandre et la didrachme d'Egine, les monnaies à la chouette pénètrent en Gaule celtique. Mais le prix de la vie monte, malgré les agoranomes de la police économique. La mesure d'orge est deux fois plus chère qu'au temps de Solon. Cent mille esclaves font vivre 130.000 hommes, femmes, enfants et 70.000 métèques.

C'est un tournant ! « Cinq siècles avant notre

« ère, l'hectolitre de blé ne coûtait pas moins « cher qu'au temps de Philippe-Auguste... Un « mouton valait le même prix sous Solon que « sous Charles VIII (30 fr. de 1927). Une jour- « née d'ouvrier (400 ans av. J.-C.) valait 0,48 « centimes, 6 francs actuels, comme sous Louis « XIII » (d'Avenel). Socrate a beau jeu pour combattre les richesses dans son Phédon, traduisant un sentiment populaire qui déteste fort les guerres économiques. C'est pour cela, « corrompant la jeunesse » qu'il boit la ciguë, et non pour avoir soutenu l'immortalité de l'âme. A sa mort, la phalange macédonienne peut venir et Ptolémée, général d'Alexandre, faire de l'Egypte, dotée de ses monopoles d'Etat, de ses fabriques, mais aussi de ses grèves ouvrières, la puissance capitaliste ; qui éclipsera Athènes et éblouira Rome. L'habitant des villes est devenu très riche. A la petite maison sans confort a succédé cet urbanisme de l'élégante demeure avec ses canalisations d'eau et ses égouts. Si le petit bourgeois est encore trop pauvre pour écrire sur du papyrus qu'il remplace par un tesson de bouteille, il peut se consoler en se rendant dans cette Alexandrie qu'il a fondée. « Il regardera debout sur le pont d'un grand vaisseau marchand, de plus de quatre mille ton- « neaux, la grande flotte de guerre des Ptolé- « mées, dont les coques se détachent en clair « sur les masses de verdure sombre des jardins « royaux (Breasted). » A l'intention de ce citoyen de l'âge hellénistique, on a trouvé la chaîne sans fin et le pressoir à vis pour l'huile d'olive.

Archimède, sous ses yeux, mettra à l'eau, s'aidant d'un simple levier qu'il manœuvrera de la main, un grand vaisseau ponté.

II

PHOCÉE ET LA GAULE

Comptoirs Phocéens en Provence. — La colonie grecque que fonde Phocée marque les échanges qui sont en train de se nouer entre les Ligures de la Gaule et la civilisation hellénique. Les Phéniciens s'installent près d'eux et à Port-Vendres, sous l'invocation de Baal. Les négociants orientaux viennent déjà pour l'ambre de la Baltique et suivent pour cela la vallée du Rhône ; ou bien vont sur les côtes gasconnes vers l'ambre gris. On recherche également, de très loin les matières premières précieuses des Cévennes, des Alpes et des Pyrénées et l'étain de la Bretagne (Iles Britanniques). Les Ibèro-Ligures ont déjà 2 millions et demi d'habitants.

En échange on apporte aux habitants de la Gaule, ces Celtes, ces Galls porteurs du fer, du cheval et du porc, les belles pièces de monnaies qui les attirent ; ainsi que tous les produits de l'art gréco-oriental. Grâce à ces échanges la colonie de Massilia peut installer des sous-

comptoirs à Nice et Agde, puis, en Espagne, se lancer par mer vers la Baltique et coloniser la vallée du Rhône; pleine de vaisseaux gaulois et grecs, jusqu'à Cavaillon et Avignon vers les Eduens. Elle apportera aux tribus de la Gaule la vigne et l'olivier sur cet ensemble de bois, landes, jachère et vaine pâture, où courent élans et aurochs. Les Romains vont lancer leurs marchands dans les vallées des grands fleuves, Seine, Garonne, Loire, Saône, la Brigoule d'avant les Celtes.

Echanges sur la terre gauloise. — En fait, malgré tous leurs efforts économiques intéressés le caractère local s'oppose à un bouleversement rapide des conditions de vie. Le territoire gaulois est une immense forêt trouée par les grands fleuves près desquels, aux points favorables se trouvent les villes-forteresses ou villes-marchés, comme Gergovie ou Bibracte. Il y a aussi quelques chaussées, grâce aux dispositions Celtes pour la circulation et le roulage. Sans être des agglomérations de huttes de sauvage, sur lesquelles certains manuels s'étendent encore naïvement et complaisamment, comme sur la prétendue moustache de Vercingétorix ou la barbe de Charlemagne, ces villes sont plutôt des ensembles de chaumières derrière des remparts en pierres. Les prétendus sauvages sont vêtus d'un pantalon, appelé la braie, et se chaussent d'une espèce de galoche.

La production industrielle gauloise, grâce aux aptitudes Celtes, soit en étoffes, soit en cuirs,

soit en objets métalliques, était célèbre et devait faire l'admiration des Romains. Pline écrit qu'avant de connaître les toiles des Landes, les Romains couchaient sur la paille. C'étaient ces draps (Saintonge, Artois, Franche-Comté, etc.) qui produisaient les saies, cette tunique ou caracalla, également décrite par Pline (Germain-Martin). C'était aussi l'industrie du fer (marine, charronnage, armes) grâce aux gisements des peuples de la Loire ; celle du bronze et celle de l'émaillage, notamment chez les Bituriges (Berrichons) ; enfin celle de la verrerie et de la céramique. Mais on parlait surtout de l'or et de l'argent des mines et des fleuves, qui allaient attirer les Romains. Déjà, à la veille de l'invasion des Cimbres, en 104, le général romain Servilius Caepio s'était emparé des énormes masses d'or réunies dans l'étang sacré de Toulouse. Les Romains savaient même que la première route de l'industrie gauloise courait de Bourges à Alésia par Bibracte. Pour aller de Lutèce à Bordeaux, comme il fallait passer par Génabum (Orléans), ces Carnutes, où se trouvait grâce aux Druides portant au cou la petite boule blanche de « l'œuf de serpent », le centre spirituel de la Gaule, étaient les intermédiaires obligés des grandes opérations commerciales. A ce peuple que Camille Jullian évalue à 20 millions d'habitants avant les Romains, la « Bretagne » portait étoffes de laine, bijoux, verroterie contre les chiens de guerre si célèbres, les peaux et l'étain. Et les pays orientaux donnaient leurs produits artistiques et

alimentaires contre les instruments agricoles gaulois. Seulement trente jours du Nord à Marseille.

Les Gaulois envoyaient leurs viandes salées et porcs à une Rome qui allait les récompenser en leur dépêchant ses marchands espions. Les ports d'embarquement comme Corbilo (Nantes) ou Boulogne, se révélaient pour l'embarquement des voyageurs arrivés par le Rhin.

Diversité monétaire. — Aussi toutes les monnaies circulent ; monnaie d'argent hispano-hellénique de Rhodes pour l'Aquitaine : philippines d'or de Thrace chez les Arvernes par le Danube ; monnaie de Marseille commune avec plusieurs d'Italie, de Grèce, d'Asie-Mineure ; monnaie de bronze cantonnée entre l'Escaut et les Pyrénées. Chaque cité ou groupe battant monnaie, apparaît la spécialisation du commerce des monnaies, notée par M. M. Balchet et Dieudonné, système tellement complexe qu'il impose compensation, jeux d'écriture et banques. En face de ce commerce seuls existent l'impôt direct et deux impôts indirects : soit droit de douane ou péages, soit redevance pour l'exploitation des terres ?

Impôt et richesse des nobles. — Ils sont affermés par les chefs aux nobles : cela suppose une organisation sociale avec 35.000 rixdales, des nobles vivants dans leurs manoirs, préfigurant le Moyen Age, comme cet Ambiorix dont parle César.

C'est cette aristocratie qui, dans les traditions méditerranéennes, appellera périodiquement l'étranger à son secours, à commencer par les Romains. Ils vivent des prestations d'une plèbe rurale divisée en lutte de partis et des milliers d'esclaves dont on trafique ; qui procurent des bénéfices fructueux. Chaque famille a deux places au Sénat de sa cité, sous l'égide du prince et du grand juge ou Vergobre.

III

BILAN DE L'ÉCONOMIE GRECQUE

Il existe donc, bien avant Rome, une économie mondiale. Les tyrans, grecs et barbares, échangent leurs produits et chaque région se spécialise : Asie-Mineure pour la laine, Mer Noire pour le poisson, Scythie pour le blé et la fourrure, Thrace pour les métaux précieux, Egypte et Cyrénaïque pour les épices, Milet et l'Ionie pour les tissus, Corinthe et Athène pour la céramique. Les pays à économie développée exportent pour payer le ravitaillement acheté au dehors, dépendant sur ce plan de l'étranger. Les affaires s'enchevêtrent : une escroquerie sur une cargaison de blé achetée aux Altiens, mais Marseille peut mettre en action les tribunaux de Céphalonie, s'ils y sont intéressés.

TITRE II

REVANCHE DE L'OCCIDENT LATIN

I

Le système Romain et la Méditerranée occidentale. — De l'autre côté de la Méditerranée, touchant presque l'Afrique, grâce à la pointe de la Sicile, la péninsule italique est plus riche en terres de culture et d'élevage que la Grèce. Le fait qu'il y a moins d'anses pour abriter les navires, explique que ses occupants aient été d'abord des agriculteurs, ce qui fit d'ailleurs leur force. Dès l'âge du bronze, peut-être grâce à l'installation des Crétois, une civilisation péninsulaire du métal se répand jusque dans notre Provence et vers le Danube (1500 av. J.-C.).

Derrière les envahisseurs grecs, après que ceux-ci eurent tout détruit à Mycènes, vinrent des paysans incultes qui se heurtèrent aux

étrangers déjà installés sur les côtes occidentales de l'Italie en leur apportant avec le chariot et l'alphabet leur civilisation hittite. Ces paysans s'installèrent avec leurs porcs, moutons et bœufs ; plantant figuiers et oliviers, issus de la Campanie grecque, sur la rive gauche du Tibre.

II

LE LATIUM
RÉPLIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA GRÈCE
JUSQU'A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

C'était dans cette plaine de près de 1.800 kilomètres, le Latium, qui allait leur donner son nom. Ils tenaient leur marché d'échange avec les vaisseaux étrangers remontant le fleuve, au bas du Mont Palatin, sur le Forum, à côté d'un vieux cimetière (Breasted). La tyrannie étrusque, d'ailleurs aussi dissimulée par les Romains que notre civilisation Celtique, prit fin devant une révolte étatique et celtique (500). Il fallut longtemps pour qu'on se donne des vaisseaux et un système économique ; soit cent cinquante ans pour acquérir une monnaie propre de cuivre ou de bronze, dont la drachme d'argent d'Attique. Pouvaient-ils conserver la civilisation étrusque,

marquée jusque par ses travaux d'architecture et ses égouts (Cloaca maxima) ? Les mêmes difficultés qu'en Grèce se produisirent entre paysans pauvres et grands propriétaires jusqu'à ce que la plèbe impose tribuns du peuple et une sorte de système démocratique. Il donna d'abord une administration financière et une armée nationale qui, en face des soldats de métier ennemis, était commandée par des généraux fermiers ou hommes d'affaires inaptes à la tactique. Le prix des équipements de plus en plus élevé, devait également, comme dans notre Moyen Age, constituer une armée de grands aristocrates.

Lutte pour les terres et l'égalité. — Par contre, le peuple se réservait le gouvernement d'où peu à peu monte une noblesse plébienne près des politiciens. D'ailleurs, les paysans étaient trop loin de Rome pour participer aux votes de ce nouveau Sénat qui partageait son temps entre la lutte contre les Gaulois, les Samnites, les Etrusques, les Grecs et l'extension des terres cultivables. Rome fonde une nouvelle organisation que M. Breasted appelle les Etats-Unis d'Italie et lance une première monnaie d'argent juste après la prise de Tarente (268 av. J.-C.).

La loi Cassia de 485 limite à 7 jugères ou arpents la superficie de terre possédable, obligeant chacun à tirer parti de sa terre. Mais les Plébéiens sont encore à ce moment paralysés par ce lingot primitif de cuivre brut ; l'on emprunte à 10 % aux gros propriétaires, la *nobilitas*.

Ces durs créanciers ont sur leurs débiteurs, après la *manus injectio*, des droits exorbitants de vie ou de mort et d'enchaînement, ainsi que de vente au delà du Tibre, là où commence la nuit de froid et de malheur pour les victimes. La révolution de 509, les Sécessions comme celle de 493 sur le mont Aventin, leur donnent l'égalité politique après plus d'un siècle et demi de luttes.

Abandon des terres, dévaluation de l'or et réaction des 55 familles. — Mais ces paysans en ont assez de travailler la terre ou la vigne. Guerres étrangères, civiles ou serviles se succédent ; Sextius Latéranus et Licinius Stolon, tribuns plébéiens satisfont la masse qui va les soutenir, en faisant passer la politique d'égalité ; loi agraire, interdisant plus de 126 hectares, et loi sur les dettes. On tourne alors la loi agraire avec des achats par hommes de paille. C'est l'inflation et la dévaluation des cinq sixièmes pour l'or, en 513 de Rome. Ceux que Rome pourrait appeler ses 200 familles, sont déjà là dans le siècle antérieur aux Gracques : il s'agit de 55 familles qui provoquent les guerres pour s'enrichir, telle celle des Manlius Vulso contre les Saltes (189) en se partageant les grandes charges provinciales mal rétribuées ; donc des territoires au pillage. Les Cornélie fournissent vingt-trois Consuls, dont la seule branche des Scipion (Bloch). Ils disposent de l'*Ager publicus*, terre prise aux vaincus, et s'appuient sur les quatre tribus urbaines de 30.000 hommes contre les trente et une tribus rustiques de 3.000 hommes.

Mines d'argent d'Hamilcar et concurrence de Carthage. — Ce sont ces familles de généraux, hommes d'affaires souvent malheureux (Varron à Cannes), avec leurs sociétés de Publicains qui vont alimenter le « delenda est Carthago ». Rome nouait de bons rapports économiques avec Massilia, ennemie de Carthage en déposant dans le trésor de celle-ci à Delphes le trépied qu'elle avait consacré après la prise de Vei. Mais, en attendant, elle noue un traité de commerce avec Carthage. Il lui permet de se débarrasser des colonies grecques autres que Massilia. Cela fait, elle prend la lutte contre les forces puniques. Grâce à Hamilcar, Carthage détient les mines d'argent d'Espagne, notamment de la Sierra Morena, dont elle tire 300 livres par jour, et commence de frapper ses grandes pièces d'argent. Il y a une première manche qui essouffle jusqu'à Carthage ; au bout de celle-ci Rome mettra sept ans à reconstituer financièrement sa flotte. Cette première guerre Punique cause dans le Latium une grave raréfaction du numéraire.

Trafics des Publicains et du Sénat. — Les Publicains répondent alors à l'appel du crédit du Sénat en offrant de ravitailler les armées romaines en fournitures de tous ordres. De temps en temps, selon les meilleures traditions, ils font couler en mer les navires pour distribuer de meilleurs dividendes à leur primitif Conseil d'administration et à l'assemblée des actionnaires. Ils ont leur récompense, puisque Car-

thage s'adresse à eux pour payer son tribut de 3.700 talents (vingt millions de francs-or) pendant dix ans. D'ailleurs l'Etat Romain a pris les risques à sa charge. Aussi, riche des mines d'Espagne au IIe siècle, le Sénat les imite et trafique, vendant le blé de Sicile à bas prix et limitant les produits agricoles autochtones. Les Sénateurs-actionnaires placent leur argent dans l'achat des grands domaines servis par des milliers d'esclaves, soustraits au service militaire et dont le sort est alourdi par l'invention de la grande masse. Les paysans ruinés et les esclaves échappés se font bandits de grand chemin ou remplissent Rome, pour servir dans les prochaines luttes sociales.

Réaction des Gracques pour le dirigisme Plébéien. — Elevé au Tribunat en 619, Tibérius Gracchus s'en émeut et averti déjà du soulèvement des esclaves en Sicile, propose le retour à la loi Licinia pour renvoyer les paysans à la terre et affranchir la classe des Publicains ; évolués en classe des Chevaliers. Depuis la mort de Flaminius à Trasimène, c'est le premier chef démocratique en face des puissants chefs aristocratiques et trafiquants : Scipion l'Africain, Paul-Emile, Caton, Scipion Emilien ! Il est massacré par les Chevaliers en juillet 133 avec ses partisans. On doit cependant faire quelque chose ; les paysans du fait des achats alimentaires à l'étranger opérés par les Chevaliers enrichis, ne peuvent écouler leurs produits et s'irritent. A la campagne comme à la ville, le

travailleur se heurte à la main-d'œuvre gratuite des esclaves. La noblesse banquière et commerçante trafique ; et à côté d'elle, la vieille noblesse sénatoriale cherche à accroître ses domaines.

On ne peut compter sur ceux qui occupent des charges publiques pour limiter ces agissements. Débutant comme stagiaires chez un homme de loi ou auprès d'un officier supérieur, sans examen, ils ne sont pas payés et doivent s'enrichir. Ils sont, sur ordre, au choix, préfets, hommes de loi, officiers, diplomates et prêtres, et liés, pour parvenir aux manieurs d'argent.

Méconnaissant les enseignements de Tibérius Gracchus, déplorant que les bêtes sauvages aient une tanière et que les anciens soldats de Rome n'en possèdent pas, les Patriciens massacrent à son tour Caïus Gracchus son frère, qui répand ses réformes économiques avec le déclenchement des troubles sociaux, la lutte de Marius et Sylla.

C'est la dictature collectiviste et les 5.000 proscriptions-dénonciations de Sylla, la révolte de gladiateurs et d'esclaves déclenchée par Spartacus, Catilina agent de Sylla ; et la victoire de César sur Pompée qui va déterminer une nouvelle phase dans l'histoire économique et financière de Rome, désormais enrichie et revenue à l'économie libérale.

Retour au libéralisme capitaliste et rôle des Publicains dans la chute de la République et l'affaiblissement de Rome. — Une grande part

des malheurs des Latins devait venir de ces richesses. Rome n'en modifie pas pour autant son système de gouvernement et son système politique. Si les votes des Comices sont au plus offrant, il en est de même des gouvernements provinciaux et des grandes charges. L'étatisation et l'économie dirigée ne reviendront que plus tard. L'obligation faite à un homme politique, pour entretenir son équipe, de se payer sur ses administrés, fait naître une nouvelle classe de riches, appuyés sur les espèces de trusts des publicains ; en même temps qu'elle montre l'impréparation de Rome au gouvernement colonial. César, criblé de dettes ne manque-t-il pas d'être saisi en partant pour sa propréture d'Espagne et n'est sauvé que par son riche protecteur Crassus.

Cette bourgeoisie de munitionnaires, de fermiers d'impôts, d'entrepreneurs qu'on voit passer dans les Comédies de Plaute, de descendants de ces généraux que Salluste accuse de dépecer les produits de la victoire, d'acheteurs de domaines prélevés par l'Etat sur les vaincus (de Jouvenel), se relie aux marchands, les *negotiatores*. Leurs actions soulèvent périodiquement des révoltes terribles et de graves crises financières. Les étrangers ne s'y trompent pas ; Jugurtha, en quittant Rome, la traite de ville à vendre, échos des paroles de Tibérius Gracchus accusant une partie des comices d'être vendus à Nicomède. En 88, Mithridate a fait massacrer les 80.000 marchands (négotiatores) établis chez lui. Cicéron, un des gros actionnaires

de la Compagnie financière qui soutenait les négociatores et à ce moment prêteur, déclenche la troisième guerre contre Mithridate ; sa charge lui permet en effet de faire passer la loi du tribun Manilius pour l'ouverture des hostilités. Dans ses gouvernements provisoires, Cicéron avait d'ailleurs gagné quelque 30 millions. Cependant les publicains qui ont, entre autres, soutenu Pompée, acquièrent des pouvoirs aussi exorbitants que nos fermiers généraux de l'Ancien Régime ; notamment la *praefectura*, droit d'utiliser les troupes régulières pour défendre leurs droits. Le financier Scaptius, notamment, doté d'un escadron de cavalerie, entoure ainsi le Sénat de Salamine, incapable de le rembourser, et laisse mourir de faim plusieurs de ses membres.

Puissamment servis, ces Publicains achètent le ravitaillement de Rome au dehors et, sur leurs *latifundia* occupant des dizaines de milliers d'esclaves, reviennent à la culture extensive. *Latifundia perdidere Italiam*, dira Plaute ! Les conquêtes gauloises qui alimentent le marché d'esclaves de Délos, où se traitent 10.000 affaires par jour, démoralisent les vieilles classes sociales ; en 163, les citoyens en âge de porter les armes atteignent 337.000, et descendent à 317.000 en 185. C'est contre cet affaiblissement latin que va lutter Auguste, en supprimant les Publicains et en encourageant la natalité.

Ainsi, les Publicains étaient bien, quoiqu'on en eût dit, les premiers capitalistes qui devaient renaître, et non pas apparaître au Moyen Age.

Crassus fera racheter à bas prix les maisons de bois de Rome, brûlant souvent à cause de leur chauffage primitif, et les revend très cher après leur transformation.

III

ÉCONOMIE SEMI-LIBÉRALE DE CÉSAR ET DE L'EMPIRE ET SUPPRESSION DES PUBLICAINS

Le règne de l'esclave et les révoltes serviles. — Cependant, l'esclave est toujours la « machine à voix humaine », dont parle Varron et il ne disparaîtra que 4 siècles après le monde antique. Il travaille une terre qui « se louait bien plus « cher en Italie — sous les Césars — près de « 100 fr. l'hectare », dit Fustel de Coulanges — qu'en France sous les Valois (d'Avenel).

L'Etat industrialisé qu'est devenu Rome en a bien soin et les campagnes de César ont très achalandé le marché, mais aussi déterminé un nouveau fléau : les révoltes serviles, qui mettront en jeu, surtout en Sicile, jusqu'à 200.000 esclaves et que la police ne pourra réprimer seule. L'état social supérieur n'a pas changé non plus ; ainsi que les procédés politiques, et César, le seul à n'avoir pas fait de proscriptions, est tout de même assassiné par le

parti aristocratique. Son parti se venge alors et égorge 3.000 ennemis politiques, dont Cicéron.

Les projets de César : la spécialisation agricole d'Auguste. — Les tendances sociales et économiques, inspirées des Gracques, et projets de grands travaux publics de César vont être repris par Auguste, qui, comme lui, établit de nombreuses colonies, favorisant l'agriculture chantée par Virgile, Columelle et Varron. Chaque culture s'adapte au climat d'une région : olivier en Espagne, figuiers en Dalmatie et Syrie, arbres fruitiers en Italie Centrale et Campanie, vignes en Espagne, Gaule, Grèce, Italie, blé en Gaule, Espagne, Sicile, Afrique. On pressent le merveilleux siècle des Antonins.

L'exemple oriental du fonctionnarisme et de l'industrialisation. — Les Publicains sont supprimés par Auguste en Italie ; l'exemple oriental des monopoles d'Etat et d'une rudimentaire concentration industrielle et agricole est suivi de plus en plus par le conquérant romain qui y prend aussi le fonctionnarisme nécessaire... A vrai dire, aucun chef d'entreprise ne dispose d'un grand nombre d'ouvriers.

L'industrie passe de la Cisalpine (Parme, Modène, Vérone) et de la grande Grèce, à la Gaule textile (Trèves, Langres, Autun, Narbonne, Arles).

IV

LE PASSAGE DE LA GAULE CELTO-LIGURE A L'ÉCONOMIE LATINE

Création artificielle d'une nouvelle structure urbaine et routière. — Le massacre des marchands romains espions de Genabum (Orléans) devait conduire le Gaule à une histoire nouvelle. C'était pour peu de temps que Vercingétorix allait frapper ses médailles et les bardes gaulois eux-mêmes abandonner leur harpe (la crotta).

Les Romains, vainqueurs, forgent de toutes pièces une nouvelle physionomie économique et sociale à notre pays ; une Gaule latinisée de 12 millions d'habitants déborde sur la Germanie jusqu'au Rhin. Si les villes qu'ils développent ont bien une origine gauloise, il n'en est pas moins vrai qu'ils leur donnent une nouvelle destination ; militaire (Fréjus), économique (Clermont) ou administrative (Lyon). Le choix de cette dernière ville pour gouverner les nouveaux territoires est significatif. Ce grand marché de Gaule du Nord, tout près de l'Italie, est, par décision de Rome, le croisement de toutes les routes. C'est dans le même esprit que les vainqueurs insistent sur le développement des villes portuaires de l'Ouest, l'ancien

Corbilo par exemple : ou de la Narbonnaise, dont le climat s'apparente un peu à celui de l'Italie. Mais la petite Lutèce perdue dans les grandes forêts barbares du Centre restera longtemps obscure, alors qu'Orléans a grandi. Dans toutes ces villes, le décor sera semblable à celui des cités romaines ; cependant l'urbanisme, aux frais des riches Gaulois, s'arrête à la construction pêle-mêle des maisons et des monuments autour du forum (thermes, basilique en tant que tribunal et bourse, arènes, etc.). Peu à peu, malgré ses rues étroites, la ville gallo-romaine, toute blanche, avec ses toits en terrasses, se pare de son éclat et de ses commodités. La plèbe gauloise, quoique fortifiée des hommes libres pauvres, échappés aux liens des grands, ainsi que des guerriers renvoyés chez eux, est plus calme qu'en Italie.

Elle reprend d'ailleurs dans ses quartiers affectés aux collèges ou corporations de travailleurs, le système des cités ouvrières de la civilisation orientale des fleuves. M. Germain-Martin nous cite les ouvriers du bâtiment, du fer et du vêtement ainsi que le célèbre collège des Nautes ; ils ne feront que s'agrandir et se durcir sous le régime d'économie dirigée du Bas-Empire, au IVe siècle, qui se méfie cependant des associations de prolétaires non autorisées.

Autour des villes, et utiles au commerce comme à la stratégie, rayonnent les routes. Auguste fait construire deux grandes voies à travers les Alpes vers Lyon. Agrippa, son gendre, quatre voies de Lyon vers la Méditer-

ranée, Océan, Manche, Baltique. La grande chaussée Arles-Lyon, Reims-Boulogne, est le pivot du réseau gallo-romain de 40.000 kilomètres (voies militaires à 3 chars, voie regiæ à 2 chars, voies vicinales à un char), dont 15.000 kilomètres de voies principales.

Aristocratie nouvelle et contrôle des collèges populaires. — Une aristocratie nouvelle se forme dans les villes, avec les augustales de second ordre, aristocratie d'argent et du mérite, entre sénateurs et décuriens : ils ont, au bord de la toge, la bande de pourpre étroite *(augustus clavus)*.

Ils dominent le malheureux populaire des collèges professionnels, privés, publics et des manufactures d'Etat, tous collèges contre lesquels la police méfiante s'acharne.

Grande propriété et échanges. — En dehors des villes, Rome appréciant le blé et les vignes gauloises, qu'elle a plantés dans la Narbonnaise, après les avoir fait arracher ailleurs, retrouve la tendance à la grande propriété ; qui est en train de faire sa perte et qu'elle favorise avec colons et affranchis libres, et serfs ! *Villa urbana* pour les habitations du populaire et des esclaves, *villa rustica* pour les bâtiments d'exploitation. Ainsi, le bien d'Ausone atteint 1.050 arpents ou 764 ha dont les deux tiers en bois, et un tiers en cultures diverses ; il faut en effet au propriétaire posséder au moins 25 arpents pour entrer dans la curie de sa cité.

Appuyé sur ses corporations et ses grands domaines, le commerce gaulois, avec son industrie du fer et du bronze, ses textiles (Saintes, Reims, Rouen, Langres, Amiens, etc.) et ses laines de Narbonnaise, tend vers l'exportation : les toiles de coton de Cahors remplacent à Rome la vieille paillasse de la République et la voile de Normandie passe des vaisseaux gaulois à la flotte romaine. Les Gaulois s'enrichissent : tel ce Valerius Asiaticus de Vienne qui achète les jardins de Lucullus à Rome. Les Plébéiens entrent dans l'armée romaine (prime : 300 fr.).

Les voies fluviales (Rhône et Saône) et les voies routières, se concurrençant, comme aujourd'hui chez nous la route et le rail, accroissent l'importance des vieux ports de l'époque gauloise. Ils favorisent les échanges entre Gaule, Rome et autres pays : importation d'objets fabriqués contre exportation de produits alimentaires ou manufacturés, d'où les représentants de commerce cités par Camille Dolléans, et les célèbres foires.

Dépenses publiques, impôts gaulois et bas prix de la vie. — Malgré l'aménagement urbain, économique et routier, il ne semble pas que ces dépenses publiques fussent pour les contribuables une charge excessive (Germain-Martin). C'est simplement l'impôt personnel (tributum capitis), ou foncier (tributum) ainsi que les impôts indirects (octrois, douanes, et les taxes sur matières imposables ou successions). Mal-

heureusement les impôts indirects sont affermés aux Publicains, qui n'ont pas la main douce. Au Bas-Empire, ils provoquent des troubles, beaucoup de gens, pour leur échapper, aimant mieux se jeter dans les bras des prétendus Barbares. La réforme de l'impôt n'y fait rien.

Là comme ailleurs, et comme dans notre évolution historique, les Publicains, en bons Fermiers généraux, trafiquent de tout, ne songeant qu'à s'enrichir ; et ils sont en grande partie responsables des malheurs de la Gaule.

Ils ne parviennent cependant pas tout de suite à élever le prix de la vie. Elle est meilleur marché en Gaule qu'au IIe siècle ap. J.-C. (où la nourriture d'un homme ne revenait, si l'on en croit Polybe, qu'à 0 fr. 50 centimes par jour) qu'elle ne l'était en Egypte 250 ans auparavant (d'Avenel.)

V

ORGANISATION COMMERCIALE DE LA FIN DU HAUT-EMPIRE

Influence des produits gaulois. — Les Romains prennent la pèlerine gauloise, la Caracalle ; ce qui fait nommer Caracalla l'Empereur romain carthaginois Bassianus. La partie orientale de l'Empire produit aussi étoffes et tissus riches, comme tissus communs. On trouve

des tissus de coton à Talles et Damas, ainsi que la soie à Tyr, Béryte et Cos ; sans oublier les céramiques d'Italie, de Grèce et d'Espagne, et les verreries égyptiennes et italiennes. La métallurgie est florissante en Gaule, Espagne (Tolède) et en Syrie (Antioche, Damas), ainsi qu'à Thessalonique. Alexandrie se réserve la production du meuble et du papyrus. M. Abensour signale la naissance d'industries spéciales telles que les chaussures de Bologne et les lampes de Carthage. On connaît la politique romaine de développement minier et de grands travaux publics.

Grand commerce. — On aboutit par là, dans cette économie semi-libérale, l'argent sortant de ses cachettes et le taux d'intérêt tombant à 4 %, à un grand commerce. Les conquêtes romaines conduisent l'Italie à rechercher céréales, huiles et vins étrangers ainsi qu'à un développement du luxe. Les échanges nouveaux, nonobstant les revenus des Douanes, vont ruiner Rome dont les exportations sont faibles et qui sera accablée des importations de ses conquêtes en perdant rapidement le produit des pillages réalisés. Mais l'Empire Romain réalise la soudure entre le marché oriental et le marché occidental (Abensour). Tant et si bien que par mer (d'Alexandrie à Malabar), par fleuve (route de l'ambre, Rhône, Rhin), et par terre (route de la soie d'Antioche au Pamir par Syrie et Perse) les *négociatiores* des Antonins pousseront très loin, jusqu'à la Chine. Et les

vases myrrhins (porcelaine et jade, diamants, épices, parfums et soieries) d'Asie sont bien plus lourds dans la balance commerciale que les pauvres exportations romaines d'esclaves, d'objets métalliques et de tissus ; soit 100 millions d'or quittant annuellement Rome (Pline). Il fallait y ajouter, et le poids devenait alors écrasant, tout ce que l'Ethiopie et au delà envoyaient comme bêtes féroces, poudre d'or, ivoire ; et la mer Noire comme poissons, blés, cuir, chevaux et fourrures.

Améliorations des transports et villes. — Au vrai, les voies fluviales s'améliorent; les canaux relient les fleuves gaulois (canal de la Meuse au Rhin) ainsi qu'entre le Nil et la mer Rouge par le premier Canal de Suez. On compte à côté des ports gaulois, les ports africains (Utique-Carthage) d'Egypte (Alexandrie et ses 368 hectares) avec leurs phares.

En Italie, Pouzzoles, Antium, Civita-Vecchia, Ostie et le port militaire de Misène ! Les routes sont au nombre de 29 et comptent 145.000 kilomètres, soit la moitié du réseau ferré européen en 1914.

Il y a de nombreux ponts et aqueducs ; celui du Mont Pilat pour Lyon, ceux de Vienne, Arles, Antibes, Mayence, Alcantara en Espagne, pont du Gard, Turnu Séverini sur le Danube.

Des routes qui n'échapperont jamais complètement aux brigands, fléau méditerranéen, quoique surveillées par la gendarmerie des *stationnarii*, se multiplient sans cesse. Elles

sont sillonnées par le *cursus publicus* (poste romaine et voitures de fonctionnaires). Les voitures rapides permettront d'atteindre plus de 40 kilomètres à l'heure.

On appelle souvent cet âge romain la civilisation des villes. Au vrai, parallèlement Rome passe de 500.000 habitants à plus d'un million, dont 200.000 indigents qui réclameront le *panem*. L'Empire 80 millions sur 7 millions de km ^{2}.

Une énorme police, non seulement pour l'ordre, mais pour le contrôle économique, s'y installe. La *cura annonae* (distribution de denrées) est confiée au Préfet de l'Annone et à ses adjoints.

Vie chère. Monnaie. Chute de l'Aureus. — C'est le règne de l'aureus, monnaie créée par César et qui va tenir jusqu'au IVe siècle ! La création des Hôtels des Monnaies n'empêche pas sa chute à 25 sous (Marc-Aurèle) et la chute du denier d'argent à 0 fr. 64 sous Néron qui, dans cette crise, perdra la vie. Les Antonins contrôlent soigneusement son titre et son poids. La Bourse romaine trafique d'après la politique du moment avec ses Verrès, Atticus, Crassus ; et l'envahissement de l'Asie par Mithridate déclenche un krach dans l'Urbs.

« Dans le tarif de Dioclétien (l'an 790 de notre ère), la journée de manœuvre est cotée 7 fr. 60
« et la livre de bœuf 0 fr. 80 comme en 1900.
« ...La Rome Impériale payait son vin ordinaire
« plus cher qu'il ne valait, il y a trente ans, dans
« le département de l'Hérault » (d'Avenel).

VI

L'ÉCONOMIE DIRIGÉE DU BAS-EMPIRE ET DU DENIER

Glissement vers la décadence. — Cependant, Rome, après s'être gorgée de ses conquêtes, triomphé dans toutes ses guerres, contre les Grecs, les Carthaginois, les Gaulois, les Germains, et lancé ses monnaies jusqu'aux Indes, risquant même un conflit avec l'Empire Chinois, est allée vers la décadence. De 180 à 284, c'est-à-dire de la mort de Marc-Aurèle à Dioclétien, c'est un siècle de révolution. Après, c'est le despotisme orientalisé et l'économie dirigée. En fait, même si la dernière ruée germanique ne s'était pas produite, on évoluait vers un Etat mérovingien ; devant l'Occident révolté.

On verra donc ce qu'ont été, dans le détail, les conséquences de cet assaut économique d'une nation pauvre sur les nations riches, qui, vaincues, vont l'étouffer. Au moment où les frontières de l'Empire vont craquer, ces conséquences seront alors non seulement monétaires et économiques, mais morales et sociales.

La dénatalité et le brassage des races. — Les conséquences morales et sociales de la crise de scepticisme correspondent à la dénatalité et au brassage des races. La loi de natalité Pop-

pia Poppeia ayant échoué, d'après Tacite, les Empereurs vont s'obstiner à transplanter des barbares dans les territoires de l'Empire; pour satisfaire aux besoins d'hommes en place de l'esclavage privé qui commence à décliner. Une race nouvelle naît. Les classes aristocratiques et la classe moyenne aisée disparaissent. Les richesses passent, après l'extinction de ces classes, qui se laissent mourir et ne croient plus à leur mission, à une oligarchie nouvelle. Oligarchie, dit M. Decugis, composée d'enrichis, fondée souvent sur l'esclavage public, et de hauts fonctionnaires recrutés dans les plus barbares et les moins élevés de la population. L'empire Romain montre ainsi la voie au premier Empire Arabe qui devait s'affaiblir en peuplant les harems de femmes esclaves de toutes races.

Dangereuses exportations d'or. — Conséquences monétaires! L'Aureus s'est affaissé, première grande crise économique, à 5 gr. 45 sous Dioclétien en 292 av. J.-C. et 3 gr. 89 sous Valentinien, deuxième crise. Il fuit devant l'absence de l'or et on ne le trouve plus que comme monnaie de compte. Le denier d'argent, de son côté, est remplacé par l'Antoninianus. Mais, sous Gallien, il ne contient plus que 5 % au maximum de métal fin, malgré la soumission de l'Occident qui rend les mines à Rome. Les assignats pullulent avec les monnaies de bronze du Bas-Empire, comme les assignats de la Révolution plus tard, mais ce sont des assignats

métalliques. Les prix montent et la monnaie émigre. En fait, de Sylla à Valentinien, l'aureus a perdu 65 % de sa valeur commerciale en 450 ans. Deux grandes crises économiques sous Domitien et Dioclétien ! C'est bien l'effroyable fiscalité du Bas-Empire qui tuait le commerce, ruinait l'agriculture, poussait à la dépopulation (Grousset).

Arrêt du commerce. — Conséquences commerciales ! Le commerce, d'ailleurs bien peu avantageux pour Rome du fait de la faiblesse des exportations romaines, s'est arrêté. Ce ne sont, autour de la splendeur romaine, en dehors de sa monnaie mondiale, que de pauvres produits fabriqués, des armes, des vases, contre les richesses des autres continents. Mais il y avait tout de même un climat économique d'échanges.

Nerva et Trajan avaient tout sauvé par leur système de crédit agricole. En fait, les petits paysans avaient déjà beaucoup de mal devant les domaines des grands propriétaires.

Brusquement il n'y a plus rien. Les champs sont désertés, quand ils ne sont pas appauvris par les cultures répétées, bouleversés par les invasions ou de terribles Jacqueries comme les Bagaudes de 286, dans l'Ile-de-France.

On transplante la soie, denrée vitale, de Perse vers l'Asie Mineure et l'espace économique romain. Il faut tout cela pour garder sur sa table ce raffinement et ces mets exotiques, pêches, abricots et riz dont les prix, terrifiant les Ro-

mains, ont fait la joie d'Horace. Il faut aussi faire des sacrifices pour sucrer les entremets avec du saccharum au lieu du miel.

Le paiement en nature des barbares par l'Etat ruiné au moyen des maisons et des terres. — Enfin, on ne recule pas devant la dernière opération, la plus audacieuse de toutes. On avait donné aux Barbares, avec des terres, la plus grande partie des commandements militaires et parfois civils. C'était par crainte des paysans romains à l'esprit révolté, engagés dans les troupes. Voyant qu'on ne pourra pas contenir la marée d'hommes, de femmes et d'enfants qui se pressent aux frontières et au passage desquels les Romains se bouchent le nez, on leur ouvre volontiers les portes ; il ne faut pas oublier le besoin d'hommes. L'esclavage privé est en régression, à la différence de l'esclavage public.

Après une simple distribution de billets de logement, on donne aux envahisseurs à cheveux longs enduits de beurre rance, la permission de partager avec les Gallo-romains leurs maisons et leurs terres, pour moitié ; l'Etat n'ayant plus d'argent, c'est le moyen de les payer en nature, comme le sont déjà les fonctionnaires. Comment les malheureux dépossédés ont-ils toujours pu se protéger des entreprises de ces brutes qui les admiraient, mais convoitaient en même temps le droit de s'unir à ces citoyens du *populus romanus?* En même temps, on en arrive à l'Edit du Maximum.

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE JUSQU'A LA RÉVOLUTION

TITRE I

LA PRÉPONDÉRANCE BYZANTINO-ITALIENNE DU NOUVEAU MONDE FRANC PRÉ CAPITALISTE AU GRAND CAPITALISME DES CROISADES ET DE LA PREMIÈRE GUERRE DE CENT ANS

I

GÉNÉRALITÉS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE BYZANCE DEVANT FRANCS, CAPÉTIENS ET VALOIS.

Possibilités économiques de Byzance et influence sur l'Europe. — Choisi par des marchands pour des marchands, c'est-à-dire par les puissantes féodalités financières de l'Em-

pire, l'emplacement de Byzance, sur les Dardanelles, à la frontière des deux mondes, suppose de grosses possibilités économiques. Grâce à ce point, Byzance, avec ses negociatores, comme Rome, a pu, pendant un certain temps, conduire ses menées en Europe. C'est grâce à elle que les échanges ne s'éteignirent pas complètement, mais c'est quand les Croisades eurent bouleversé son plan d'hégémonie, que le capitalisme commercial put renaître, grâce à ses héritiers bancaires italiotes ! Ce qui entraîna : hausse des prix, luttes sociales, Etienne Marcel, Cabochiens et Jean Sans Peur. Enfin, même en mourant, elle devait agir encore sur nos destinées en lançant marchands et savants rescapés à travers l'Europe, pour la Renaissance.

On imaginera Byzance à l'époque où elle compte un million d'habitants, où son port représente des kilomètres de quais, où les importations de soie brute permettent à l'industrie des soieries d'exporter dans le monde entier. Les négociants d'Alexandrie, toujours grenier à blé du monde byzantin, comme pour le monde romain, vont jusqu'aux Indes. La Syrie exporte jusqu'en Chine les produits de ses manufactures et ses négociants portent dans toute la Méditerranée Occidentale, en Afrique, en Italie, en Gaule, les étoffes de Beryte et de Tyr, la pourpre, les vins, les cuirs travaillés, les orfèvreries précieuses des ateliers d'Antioche. Les monnaies byzantines, d'après les historiens, étaient, vers le milieu du VIe siècle, universellement adoptées sur tous les marchés de l'univers.

Lutte pour la suprématie. — Ce n'est pas, jusqu'à la fin, sans des alternatives cruelles, que Arabes, Hongrois, Slaves et l'Empire Vandale de Carthage, avec Genséric, raviront à Byzance son Empire... Les Evêques catholiques déportés en Corse par les Vandales ariens, sont employés par eux à l'abatage des arbres pour les constructions navales : Genséric est entré sans résistance à Rome en 455, et en quinze jours, on a raflé trésors et otages pour Carthage, même le toit doré du temple de Jupiter Capitolin ! Les guerres contre Byzance, empire de la mer, à la différence d'une Rome qui ne produisait et ne consommait rien, sont des guerres économiques. Le faible commerce romain de la Méditerranée est désorganisé par la quatrième guerre punique en 476 contre ces Vandales !

Transformation des Barbares en participants. — Peu à peu, tout en laissant, faute de troupes suffisantes, les Barbares déferler sur l'Europe saccagée, Byzance puissante par son influence économique, les transformera en actionnaires et en participants. Ses chefs, héritiers des généraux hommes d'affaires de l'Empire romain, ne perdant jamais de vue le point de vue commercial, les Normands en arrivent petit à petit à se persuader qu'ils auront intérêt à trafiquer après avoir été déchaînés par Byzance.

L'Europe voit se relâcher la menace un jour sur ses côtes, et les Normands vont lui revendre à bon compte ce qu'ils lui avaient volé. Pour Attila, chaque année, il venait

chercher son traitement chez le Basileus. Mais Byzance sait aussi se battre! Son général mercenaire Bélinaire, peu après la mort de Genséric, pénètre dans la Carthage Vandale et récupère les énormes richesses qui favoriseront la puissance commerciale de Byzance.

Dans ce cycle, il naît ainsi une race d'aventuriers mercantiles de toutes nationalités « self made men » du Pré-Moyen Age, qui par leur entregent, modèlent ce monde capitaliste voulant se réveiller.

Le marché économique nouveau dérange l'équilibre capétien. – Malheureusement, ce monde nouveau va déranger l'équilibre fragile représenté par l'autorité des Capétiens sur le peuple franc difficile à gouverner. Le Roi, qui avait réussi à tenir une balance entre une féodalité domptée et des communes heureuses de leurs droits, voit se lever des féodalités marchandes. Ces ligues de négociants, devant ce roi pauvre, qui n'a plus d'argent pour payer ses fonctionnaires, représentent plus de danger encore que les seigneurs pillards dans leurs châteaux.

Après avoir conduit au loin, dans les Croisades, seigneurs et villageois contre Arabes et Byzantins qui gênent maintenant l'économie européenne, le Capétien hésite à se retourner contre les villes bourgeoises révoltées. Il doit se défendre contre les Prévôts des marchands comme Etienne Marcel et les riches corporations de bouchers dirigées par Caboche ! Puis derrière les frontières, c'est la puissance flamande et bour-

guignonne qui se lève. Les draperies, toujours les draperies !

Byzance meneur de jeu politico-économique jusqu'à la fin. — Byzance, toutes les fois qu'elle le peut, dirige ce jeu subtil, ou du moins, se fait renseigner par ses marchands. Car les marchands, surtout les négociants syriens, vont et viennent, partant souvent de Gaule pour se réapprovisionner à Byzance. Dès la Gaule mérovingienne, les Orientaux sont très nombreux en Europe Occidentale. A son entrée dans Orléans, le prétendant Gontran est harangué en trois langues : latin, langue franque et langue syriaque. C'est par là que les Byzantins tirent les fils de la politique européenne ! Quand ils n'ont plus de flotte, ils prennent les intermédiaires vénitiens et gênois. Mais on oubliera la pesée de Byzance sur les Rois francs.

Aussi, même quand les contingents franco-bourguignons dérisoires envoyés au secours de Byzance sont vaincus à Nicopolis, même quand un Empereur gréco-romain sera vainement, près de Charles VI et du roi d'Angleterre, en tournée de crédits, accompagné par le Maréchal de Boucicaut, il y aura toujours une dernière carte : c'est la carte économique.

On comprend alors, que même quand Byzance succombera devant les Arabes, sans aucune aide franque, elle pourra encore influencer les destinées politiques du monde Franc !

Ce sera en lui envoyant ses commerçants et ses savants préparer la transformation de la

« chrysalide moyenâgeuse en un papillon » où on aurait tort de ne voir que l'héritier de la culture italienne.

Car Byzance disparaîtra au moment du procès de Jacques Cœur, l'un des premiers capitalistes, son principal représentant, avec celui du Pape, à la Cour de France.

Tel est peut-être le secret, à travers l'économie, des menées européennes de la grande capitale Constantinienne !

II

L'ÉCONOMIE FERMÉE FRANQUE ET LA DISPARITION DU CAPITALISME EN GAULE JUSQU'AUX FÉODAUX.

Transformation sociale et économique des Gallo-Romains et des Francs. — On verra les conséquences économiques congénitales du repli romain sur Byzance. Les Francs réussissent d'abord (253 ou 257) à envahir la Gaule, sauvée par l'usurpateur Posthume. « L'épouvante fut « telle que quantités de trésors durent être « enfouis en terre à cette époque » (Lot). De là va dater le resserrement des villes qui ne dépasseront plus une quinzaine d'hectares : « (Rouen, « Nantes, Troyes, etc.) et souvent moins :

« 9 à Paris, Rennes, Tours, Grenoble ; 5 à Sen-
« lis, Auxerre ; 5 à Périgueux. Les plus grandes
« villes ont 25 hectares (Orléans), 32 (Bor-
« deaux), 36 (Sens). Reims, avec 60 à 65, est
« une cité géante ; elle peut renfermer 15.000 à
« 20.000 habitants, alors que les autres n'en
« peuvent compter que 5.000, 4.000, 2.000 et
« moins encore ». Mais l'invasion aboutit en
276.

C'est l'époque où se révélera Julien l'Apostat. Finalement, sans aucune résistance, brusquement, le désastre politique, militaire et économique se produit le 31 décembre 406 avec l'ultime invasion de la Gaule, dévastée par Suisses, Vandales et Alains qui avancent librement après avoir bousculé au Rhin les troupes « fédérées » de Stilicon. Le triste état du pays est marqué lors de la convocation par Honorius à Arles de la traditionnelle Assemblée générale de la Gaule : les gouverneurs des provinces perdues au Nord sont autorisés à s'y faire « représenter ». Aussi bien, les pirates saxons battent les côtes, et les Bagaudes, jacques de l'époque, rendent les routes peu sûres. Aétius et ses cavaliers Huns, dont les compatriotes envahiront bientôt l'Europe, sauve la situation et rétablit les échanges.

Mais c'est pour peu de temps. Tout sera dominé par les échanges Bourguignons et Wisigoths qui sont les plus forts en Gaule, jusqu'à Clovis et sa Cour bilingue. Seule la monnaie de Byzance, qui a toujours cours et les restes de l'organisation romaine réduite, dans

la majeure partie du pays, marquent les souvenirs sociaux et économiques du passé.

Caractéristiques économiques des périodes saliennes et ostrasiennes. — Ce qui surprend, avant de découvrir le régime économique et financier des nouveaux occupants, c'est leur petit nombre : les Wisigoths, 200.000, les Burgondes 80.000. Dans les grandes batailles, dit Calmette, les armées se situaient modestement entre 60.00 et 15.000 combattants.

Du Ve au Xe siècle, pendant les périodes de transition salienne et ostrasienne, ils vont se disputer la Gaule. Dans la période salienne, le servage dans la société rurale est, bien entendu, renforcé, la perception régulière des impôts supprimée et le pays livré aux rois chefs de bande. Les castes ecclésiastiques et leurs monastères s'enrichissent seules en protégeant le malheureux et en sauvant ce qui reste de l'administration ; qu'elles prennent en mains avec l'accord des Francs sur l'ordre de Byzance.

Ils doivent lutter contre les penchants des Gallo-Romains eux-mêmes ; car ils se jettent dans les luttes des Mérovingiens. « Ils se com-
« battent furieusement, même les Aquitains,
« selon qu'ils appartiennent aux « royaumes »
« d'un Sigebert, d'un Gontran, d'un Childéric !..
« S'intéressant à la vie franque, participant aux
« guerres, participant aussi à la vie judiciaire
« du mal régional, les populations gallo-romai-
« nes en vinrent à se sentir franques. » (Lot).

La situation se modifie encore dans la pé-

riode Ostrasienne. « Sans qu'il y ait eu abolition « officielle des nuances juridiques qui réglaient « d'une manière rigide au temps du Bas-Em- « pire les conditions des personnes, les rapports « entre individus et entre groupes se trouvaient « de plus en plus n'être que fonction des réalités « existantes, des intérêts particuliers en pré- « sence et des circonstances. » Ainsi d'après M. Calmette, Charles Martel a peut-être « pi- « lonné l'Etat mérovingien, sans souci des régio- « nalismes, reconstituant sous sa botte la « Gaule de jadis, « avec ses fidèles grognards » composant les troupes ostrasiennes. Mais il les récompense en leur distribuant des biens d'Eglise ou en razziant la Provence Arabe reconquise. La valeur des métaux précieux est à la merci d'une expédition, telle le pillage par Charlemagne du ring des Avars ; première Croisade qui fait rentrer les trésors gallo-romains volés, en masse énorme.

Aussi la population est descendue à quelques millions sous Charlemagne, huit millions d'après Levasseur, trois d'après Lamprecht. Guerres et pirates ont tout ravagé. A Chartres, ville en pierres, « les survivants ont bâti une fortifica- « tion en bois abritant des cabanes que l'in- « cendie a détruites en partie cinq fois. » Dans la plupart des endroits le pays est désert, et les gens vivent très loin les uns des autres. « *En* « *Septimanie, il a fallu repeupler le pays par des* « *réfugiés espagnols et l'un des seigneurs, dans les* « *Corbières, établit ses colons et des serfs au* « *milieu d'un désert immense* » (Thalamas).

Les ravages facilitent la Société nouvelle et le passage du domaine à la Seigneurie. — Il est donc beaucoup plus facile de passer à une société nouvelle et du domaine du grand propriétaire au naturel ou par brigandage, à la seigneurie. La fonction publique se confond avec le bénéfice et, dit Pfister, la hiérarchie des fonctionnaires se change en hiérarchie de vassaux.

C'est cette transformation complète de la société urbaine et rurale vers la féodalité, qui, jusqu'au Traité de Verdun, politique et économique, et aux Capétiens, caractérise cette immense période de transition, avec la disparition provisoire du capitalisme devant les Arabes.

Transformation de la cité économique en cité militaire et migration vers les campagnes. — A la fin de l'évolution Ostrasienne, « Béziers ayant été rasée, Marseille se limite à la ville basse aux arrivages du port. Paris fut voué strictement à l'île de la Cité. » Car la cité décadente, mais charmante du Bas-Empire, avait été plus respectée par les Barbares qu'on ne le croit. Ses institutions ne se sont effondrées que progressivement grâce à l'opportunisme des dynasties préfectorales gallo-romaines, unies entre elles par un réseau bourgeois d'affaires et de cousinages, secrètement avec Byzance.

Elle se transforme en cité militaire et démolit hâtivement les merveilleux monuments, ses thermes, ses armes, ses basiliques et ses statues pour édifier, avec leurs pierres, des remparts.

Au vrai, on est tellement mal à l'aise et mal nourri dans cette nouvelle cité, qu'on préfère émigrer vers le grand domaine rural fortifié ou relier la cité par des souterrains à ses propres champs. L'insécurité crée deux classes, une classe d'immunistes grands propriétaires, futurs seigneurs féodaux et leurs protégés vassaux : c'est la villa du domaine mérovingien ; en face des 1.200 villas mérovingiennes, Fustel de Coulanges ne dénombre que 50 villages. Mais le Roi ou l'Empereur ne croient pas jouer les apprentis sorciers en substituant pour les populations plusieurs milliers de féodaux locaux à leur maître unique : les immunistes dépendent des Rois ; par leur intermédiaire, ils se croient toujours reliés à leurs sujets. Les évêques sont aussi des immunistes qui possédent des droits spirituels ; ils détiennent le tiers vre sol de la Gaule. Ils concèdent d'ailleurs les et grands domaines où, près des hommes lit'édés vivent colons, serfs et esclaves. Dans cequi société rurale, où le roi et les grands viver.ix dans un régime de réquisition, du produit d… leurs domaines et des dons, les impôts romains maintenus sont moins forts que les ressources.

C'est pour cela que les ecclésiastiques encouragent, en même temps, sur ces domaines, tous les métiers manuels, favorisant un enrichissement ; ils sont aussi les agents de Byzance.

Commerce avec le Levant jusqu'à la fermeture Arabe. — Le commerce avec le Levant n'a pas besoin de ces encouragements. Livré à des

marchands byzantins et italiens aventureux, précurseurs de Jacques Cœur, qui n'hésitent pas à se battre pour forcer le passage à leurs chameaux, adoptés en Europe, il tient ! Jusqu'à la fermeture complète de la Méditerranée par les Arabes qui vont occuper une partie de la France pour longtemps. Les foires qui annoncent celle du Moyen Age, sont déjà brillantes. Quand le commerce avec le Levant se sera fermé, les industries réfugiées dans les campagnes et annexées au domaine, feront vivre au ralenti. Ce domaine agricole et industriel, où on essaie de concilier les avantages de la ville et de la campagne, évoque un peu les projets de ces cités artisanales que l'urbanisme économique de Gaston Bardet et d'Alfred Sauvy nous offrent maintenant. Le petit artisan y passe de la machine rustique au champ, suivant les saisons et les conditions climatiques ; on y trouve vingt mille personnes réparties en quartiers séparés.

La politique d'exportation de Charlemagne et la revalorisation monétaire par le monométallisme argent. — Charlemagne, *sous l'influence de ses conseillers Italiotes*, ne s'englue pas dans cette autarcie décentralisée et cherche à exporter tant bien que mal, luttant contre les péages à coup de capitulaires. C'est toujours l'échange des épices Byzantines et du papyrus d'Egypte contre les matières alimentaires de l'Empire d'Occident, avec la prépondérance des ports méditerranéens et des voies fluviales : les routes, après Brunehaut et Dagobert, ont été aussi

restaurés par l'Empereur ; rien ne peut empêcher l'insuffisance de la balance commerciale !

Ses efforts se portent aussi sur le plan monétaire. Les Barbares ont respecté les impôts romains et leur ont emprunté l'aureus, devenu le sou ; puis le triens, tiers de ce sou romain.

La pauvreté conduit au remplacement de l'étalon - or par le monométallisme argent amorcé dès les Carolingiens avec la création du denier d'argent ; en contre-partie, Charlemagne réduira cette faculté donnée au moindre petit propriétaire laïque ou ecclésiastique de battre monnaie.

Charlemagne crée une livre caroline ; à côté de l'ancienne livre-poids romaine, il décrète un cours légal et crée l'unité de poids : sa formule de 1 livre contre 20 sous et de 1 sou contre 12 deniers tient pendant 1.000 ans. Sa livre disparaît tout de même et on paie en terres et en concessions. Les bénéficiaires dépossédés rongent leur frein ; en attendant sa mort qui supprimera les ateliers de monnayage royaux et décuplera l'anarchie monétaire dont souffriront tellement les Capétiens.

Les aspects économiques du Traité de Verdun. — La Francie agrandie, devenue la Neustrie, en face de Lotharingie et d'Austrasie, attribue à la Germanie les régions viticoles de Spire et autres. Mais elle a une région centrale qui va être aux Capétiens et qui a terres, routes et fleuves vers les quatre points cardinaux.

III

L'ÉCONOMIE FÉODALE NON-ÉCHANGISTE DU HAUT MOYEN AGE

Morcellement de l'autorité et économie nouvelle. — Le morcellement de l'autorité, issu de la période historique de protection précédente, conduit à une économie nouvelle, encore précapitaliste et non échangiste.

Dans les tenures, le serf, à côté du domaine seigneurial, vit plus heureux que l'esclave de la période précédente. Il a un patrimoine et n'est pas une chose, mais une personne. Cependant, il ne peut modifier sa vie familiale et son domicile sans l'autorisation seigneuriale. Certains arrivent à des postes de confiance et vont donner naissance aux maires et aux sergents. Au vrai, quand la population s'accroît et qu'il faut mettre en valeur de nouvelles terres, les conditions de ceux qui y seront installés en francs ou vilains, seront plus douces, moyennant une taxe. Il y a un grand mouvement d'affranchissement, concrétisé par des Chartes inspirées de celle de Lorris en Gâtinais ; déterminé en même temps par les besoins financiers du seigneur (Luchaire) et la baisse de la valeur de la monnaie. La charte de Beaumont en Argonne en 1182 est adoptée par plus de 200 villages.

Les gens des villes neuves, d'ailleurs, sont encore plus heureux, tout comme les colliberts privilégiés de l'Ouest.

Obligations économiques et financières seigneuriales. — C'est que, vivant sous la coupe des agents du seigneur (le maire, le sergent, le Prévôt et bientôt, au-dessus, les baillis et généraux), le tenancier du domaine n'échappe pas à une série d'obligations économiques et financières, les unes à titre personnel (taille, gîte, service militaire remplacé souvent par une taxe) les autres comme services domaniaux ou autres corvées, redevances comme la mainmorte, banalités du four, moulin ou pressoir, péages. Il paie aussi à l'autorité ecclésiastique les dîmes. En contre-partie, il a la jouissance du domaine avec les droits d'usage, affouage et pâturage. Mais la rudimentaire police économique seigneuriale harcèle la circulation des denrées et leur taxation (pain, viande, vin, sel, boisson).

Sur ce domaine primitif, où on scie encore le blé, où on ne connaîtra le sarrazin qu'au XVe siècle, où l'on ignore le colza, la betterave et la pomme de terre, on se sert d'instruments grossiers pour les céréales : avoine, orge, froment, seigle. L'élevage est évidemment abondant, mais la culture est faible et on ne pratique que l'assolement triennal. Disposant rarement d'un numéraire dans cette époque où toutes les valeurs (monnaie, poids, mesures, denrées) changent de seigneurie à seigneurie, le tenan-

cier indésirable doit mendier aux usuriers ou aux ecclésiastiques, banquiers de l'époque. Couchant souvent sur la paille, mal habillés de la pèlerine à capuchon et de la cotte, robe misérable, les paysans boivent surtout de l'eau. Ils ne mangent que viande ou poisson salé avec œufs et pain de seigle. Quant à leur sécurité et à la possession de leurs femmes et de leurs enfants, on sait combien elle est précaire dans cette époque de guerres privées. Aussi, périodiquement, comme dans le Conte des Vilains de Verson qui ne peuvent s'affranchir des taxes imposées par l'Abbaye du Mont Saint-Michel, ils se révoltent.

Mobilisation de la propriété foncière au XIVe siècle. — Ce n'est qu'au XIVe siècle, au Bas Moyen Age, que la multiplication de prêts à intérêt par les propriétaires seigneuriaux ruinés, mobilise la propriété foncière (Sée), et libère le paysan : les journaliers errants et libres apparaissent. En fait, peu à peu, le pouvoir Capétien en voie de centralisation, grâce à la situation centrale du domaine Royal encore romanisé qui va jusqu'à la Canche, se sert de la classe paysanne ; qu'il protège pour faire pièce aux seigneurs. Les réapparitions des échanges, les malheurs des guerres intérieures obligeant à reconstitution des terres cultivables retournées en landes, forêts et marais, donnent aux paysans la possibilité de poser leurs conditions dans les nouveaux domaines. Ils se groupent dans les communautés, les fabriques; la population s'accroît.

IV

RÉAPPARITION DU GRAND CAPITALISME DES CROISADES ET LUTTE CONTRE BYZANCE

Le nouvel aspect des villes et des campagnes. — La destinée, grâce aux échanges avec l'Orient et aux conséquences économiques des Croisades, va transformer la physionomie sociale du pays. Elle est bien différente, dans le début du XIIIe siècle en plein renouveau économique, de ce qu'elle était à la fin de l'Empire Romain, seul point de comparaison pour une période de prospérité.

Il est facile d'évoquer le décor urbain et rural dans lequel vivait un contemporain de Philippe-Auguste. Ce n'est plus la ville gallo-romaine avec ses jeux d'eaux italiens, ses toits en terrasses, ses monuments blancs et ses voies bordées de tombeaux. Ce n'est pas non plus la ville à moitié démantelée et à moitié ravagée du Haut Moyen Age. Seules les campagnes ont peut-être un peu moins changé dans leur aspect ; quoique les artisans qui s'y étaient réfugiés ont maintenant regagné la ville, y formant un embryon d'industrie. Le régime d'économie fermée a dorénavant disparu.

Ainsi la nouvelle ville qu'on trouve au XIIIe

siècle, n'a conservé de l'époque gallo-romaine que les dimensions de ses rues toujours assez étroites. Mais il restera aussi, peu de choses de l'époque barbare : le nouveau bourg écrase l'ancienne forteresse.

Pour subvenir aux frais des constructions du nouveau rempart et des quais édifiés à l'intérieur de la métropole commerçante, il faut créer une administration municipale. Dès lors les agglomérations urbaines se sont reformées. Mais il ne faut pas croire que le chiffre de leurs habitants est énorme. Jusqu'au XVe siècle il ne dépasse pas 100.000 âmes. Une ville de 20.000 habitants est déjà citée avec admiration par les contemporains. Seul Paris avec ses 200.000 citadins, constitue une exception extraordinaire. Il faut reconnaître que cette concentration urbaine se développera artificiellement dès la réapparition généralisée des conflits guerriers. M. Calmette note que, bien près, pendant la guerre de Cent Ans, certaines villes de France prendront l'allure des grandes villes étrangères flamandes, italiennes ou allemandes. Elles connaîtront comme celles-ci le grand commerce jusqu'alors à peu près inexistant en dehors de ce Paris, où Philippe-Auguste a créé les Halles.

Mais elles prendront une part de la richesse, ainsi qu'en témoigne Pétrarque qui a connu Paris avant la guerre et qui, revenu après Poitiers, ne reconnaît plus la ville souffrante.

Cependant, la population urbaine ne représente au XIVe siècle que le dixième au mini-

mum et le septième au maximum de la population totale.

C'est que, dans les campagnes, la transformation du sol par des défrichements, les conséquences des affranchissements de serfs, l'apparition de nouvelles cultures, ont permis d'augmenter à nouveau la densité du kilomètre carré; celle-ci atteint de 38 à 41 âmes. En somme, pour les grands historiens, la vie dans les campagnes riches, avec un bétail abondant, ne serait pas si différente, dans ses grandes lignes, de celle connue par un petit paysan du XXe siècle.

L'attelage, le gouvernail et les transports. — D'ailleurs la reconstitution des transports a été pour beaucoup quoiqu'insuffisante pour agrandir les villes notablement, dans cette prospérité. Au début, ceux-ci étaient si rares et si coûteux que les petits établissements producteurs du temps s'installaient le plus près possible du consommateur. Puis, comme pour la mise en valeur du sol, sont apparus de nouveaux procédés. La découverte de l'attelage, moyen plus puissant de traction, a permis un développement plus grand de la circulation. Aussi, malgré les innombrables péages et tonlieux sur les routes et les rivières, les marchands arrivent à faire circuler leurs produits économiques.

L'avance prise par le Midi, ses relations ancestrales avec l'Orient offrent à Marseille et aux ports du Languedoc, dès la reprise du XIIe

siècle, d'être le centre d'un grand mouvement d'étrangers. Il importe les marchandises d'Orient et d'Italie, exporte draps du Languedoc, vins, huile, et pastels de Provence vers le Levant. L'Italie reçoit de nous toiles bourguignonnes et franc-comtoises, ainsi que les produits lainiers français. Les ports de Normandie, tels que Rouen, grand marché de laines, cuirs, poissons, plomb, étain et cuivre, exportent vins français et bourguignons vers les pays du Nord ; alors que les centres de pêche, Dieppe, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux vont chercher le hareng ! Nantes envoie aussi le vin français dans les régions nordiques, derrière Bordeaux et les autres ports atlantiques. Montpellier qui a des comptoirs à Rhodes, Chypre et St-Jean-d'Acre, sera le port du Levant et de Jacques Cœur.

Echanges et position commerciale française. — Près des toiles et vins français, notre sel dans cette période de grande foi religieuse. commence, appuyé sur La Rochelle, Nantes et Bordeaux, le rôle qui permettra un jour à Richelieu de faire un moment échec à l'or espagnol. Déjà cependant se consacre cette néfaste pratique consistant à faire appel à l'affrêtement étranger. Mais Charles V a 2.000 matelots et 200 vaisseaux.

Quant aux cours d'eau, on les a organisés tant bien que mal. Les bateaux franchissent les barrages par des plans inclinés, sur lesquels ils glissent à l'aide de cordes tirés par un treuil.

Sur mer se produit, autour des côtes françaises, un gros cabotage par des bateaux de 200 à 600 tonneaux. Nos ports de la Méditerranée, du Bordelais et du Rouennais s'organisent pour les échanges avec le reste de l'Europe et commencent à s'équiper techniquement avec leurs hangars, leurs grues et leurs allèges.

Derrière le couple Rhône-Saône par la Seine (route de l'étain) et le Rhin (« rue des Prêtres »), la Loire, à elle seule, connaît un trafic annuel de marchandises de 9 millions de francs au XIVe siècle, chiffre considérable pour l'époque. Il faut répéter que *tous ces résultats* sont acquis malgré le peu d'intérêt porté aux choses économiques par le pouvoir central et les seigneurs. Les marchands doivent se grouper. Ils organisent eux-mêmes, sur les voies peu sûres, la police des transports ; grâce à la Trêve de Dieu et l'Eglise. Parfois même, leurs Ligues ou Hanses sont tellement fortes, surtout en dehors de France, qu'elles mettent en échec le pouvoir royal.

Ils ont peut-être quelques bonnes raisons. Car les péages et tonlieux perçus ne sont pas affectés à leur destination officielle. C'est ainsi qu'en 1332, les marchands gantois doivent faire réparer à leurs frais la route de Senlis afin d'accélérer leurs expéditions de marchandises vers Paris. On s'explique, alors, que la plupart des ponts n'existent que dans les villes aux frais des bourgeois. On trouve pourtant au XVe siècle, 25.000 km. de routes en France, avec des services de roulage et trois grandes chaussées

reliant Paris au Languedoc. Aussi bien, sur terre, pour les échanges intérieurs, seules les voies terrestres commerciales et religieuses de Flandre et d'Italie sont intensément fréquentées et à peu près entretenues, après les voies d'eau qui sont les préférées.

Toutes alimentent ce commerce intermittent où le petit artisan et le boutiquier ne sont pas encore séparés l'un de l'autre ; puis les grandes foires du Lendit, de Rouen, de Beaucaire et surtout de Champagne à l'intersection des routes de Flandre et d'Italie. Ces échanges sont encore aux mains des Juifs et des Italiens auxquels Jacques Cœur et ses collègues vont ravir leur monopole.

Production, draperie et fabriques. — La position commerciale de la France pourra s'affirmer, grâce à l'invention du bouton, substitué à l'encombrante épingle, cette fibule romaine. Mazamet, en face de la draperie flamande qui va déclencher la guerre de Cent Ans, est le centre mondial du délainage. Les fabriques d'armes du Lyonnais, de l'Auvergne et de la Champagne sont développées. On extrait du Forez de la houille et on trouve de l'or dans les fleuves.

La Société et l'influence orientale sur corporations et démarcation des pays d'oc et d'oil. — Les échanges nous apportent à notre tour les vieux bienfaits de la civilisation iranienne, déjà adoptés par les Ptolémée et utilisés par Rome, puis Byzance.

On voit, en même temps que le bailli égyptien, l'officier des métiers du Caire inspirer notre Prévôt des marchands et notre organisation de métiers, grâce à ces influences étrangères.

Dans le Midi, l'occupation Arabe et les échanges avec l'Orient, ont accentué l'antagonisme avec le Nord brutal. C'est bien là cette population moqueuse, gaie et drapière de Nîmes, Béziers, Toulouse, Carcassonne, Albi ; celle de « l'Amour courtois » et des troubadours, bien faite pour satisfaire la femme méditerranéenne, charmante lunaire, éternelle fataliste qui ne peut se décider. Son commerce et ses pèlerinages seront longtemps ruinés de la cruelle Croisade nordique contre les Albigeois, à laquelle Philippe-Auguste ne s'associera pas.

L'épisode du vieux chêne albigeois de Toulouse dont parle Maurice Magre et d'où 10.000 oiseaux s'élèvent d'un seul coup quand on le brûlera, n'est-il pas significatif de la différence du Nord et du Midi ?

Derrière ce décor, ces héritières transformées des collèges romains, les Corporations, s'organisent en France, dans le célèbre système : maîtres, compagnons et apprentis. Leur statut a été dressé par le Livre des Métiers d'Etienne Boileau. A cette époque, un pauvre apprenti, qui a fait son tour de France peut, après quelque mariage romanesque, mais possible, avec la fille du patron, devenir patron à son tour. Mais, bientôt, va venir l'époque purement capitaliste où, dans une hérédité des charges première manière, seul le fils du patron succédera par

un examen arrangé à la maîtrise ; rejeté, dans l'opposition antimercantile et les coalitions, le pauvre apprenti, Villon sans poème a faim et se révolte. Qui lui donnera cet argent permettant au fils du patron de corrompre les membres des jurys de chef-d'œuvre, devenus vénaux ? Il aura donc peu de chance de se trouver dans cette classe de grands bourgeois enrichis, qui sont à l'origine de la noblesse de robe et des fermiers généraux : appelés par leur égoïsme, classique dans l'évolution historique, à constituer l'un des principaux facteurs de la Révolution. La loi juste des salaires de la doctrine religieuse thomiste, n'a pas en effet, été respectée par le dur marchand du Moyen Age et mal entrevue par l'intervention royale dans la corporation : seule elle est respectée pour le contrôle de la production et de la vente.

La commune et le contrôle Royal sur les bourgeois et changeurs. — En attendant, la commune, grâce à son origine économique, jouit d'une aisance indiscutable et d'une grande liberté où une tyrannie est remplacée par une autre. Son marchand enrichi est sévère et il faut mettre fin à la légende de bonheur des contribuables citadins : l'expédition de Saint Louis sur Beauvais révolté contre les bourgeois et changeurs, et la révolte flamande en sont des preuves.

La Royauté en profite pour imposer son contrôle financier aux bourgeois ; qui n'empêchera ni Etienne Marcel, ni les Armagnacs et les Bour-

guignons, ni les guerres de Religion, ni la Fronde.

L'Eglise l'aide en s'élevant au-dessus des revendications ouvrières, par cette espèce de groupement social original ; la confrérie. Elle se dresse en face des puissants trusts constitués par les villes bourgeoises, les ghildes ou hanses, surtout les organisations allemandes qui dominent des monarques : elles usent de la bonne vieille pratique du sabotage qui caractérise déjà, devant la multiplication des polices recourant seulement aux textes, les luttes économiques entre grands Etats. Comme avec le sourire mystérieux de l'Ange de Reims, la confrérie n'oppose à la brutale organisation de sabotage et de pression économique des Hanses que la main offerte de ses asiles de charité ; avec cette police secrète de renseignements politiques et économiques qui révéla ces groupements ecclésiastiques. Les hautes autorités religieuses et monarchiques, toujours conformistes, les traquent et les dispersent. L'association ouvrière, aux pratiques religieuses, se réfugie alors dans l'ombre.

Les inventions et l'influence coloniale des Croisades. — Le renouveau est alimenté par la force invincible de l'évolution du machinisme, si bien perçue par Bacon, qui entrevoit les grandes machines économiques et volantes de l'avenir. Le moulin à eau et à vent dans le premier stade de la production terrestre, la boussole, l'invention du gouvernail et de l'attelage dé-

cuplant la force du cheval, pour la circulation dans les divers éléments, sont des inventions aussi révolutionnaires à cette époque que le moteur à explosion et le moteur atomique dans les époques modernes. Toutefois, l'Occidental toujours sceptique, conformiste et brutal, s'il connaît la poudre, ne sait en tirer parti, et quand Marco Polo la lui apporte, il le met en prison. Il n'a accepté que le bouton, substitution d'une attache aisée et souple aux lourdes et encombrantes fibules ou agrafes des Romains : elle transformera les vêtements au grand bénéfice des tisserands. Cependant, ces inventions ont facilité les Croisades. Elles ouvrent, pour notre histoire économique, une nouvelle page. Derrière la merveilleuse aspiration mystique se cachera, mélangé à l'attrait des belles princesses grecques et arabes, un profond désir d'expansion commerciale. Les Croisés, brisant le cercle arabe qui les étouffe et la concurrence italo-byzantine qui les gêne, rapportent à la France de nouvelles cultures : la canne à sucre et le riz, de nouvelles étoffes, de nouvelles teintures et de nouveaux procédés commerciaux et bancaires. Les Croisades hâtent l'affaiblissement de la puissance seigneuriale à laquelle elles coûtent gros, et qui vend plus vite et moins cher ses chartes d'affranchissement. Elles créent une nouvelle France libre.

On doit insister sur cette influence immédiate qui a tout de même sa valeur au point de vue économique, ainsi que sur cette première colonisation française ; tellement profonde qu'elle

a laissé, quoique chassée, des traces jusqu'à nos jours. Baudoin de Boulogne, en Syrie et Tripolitaine, était un Lyautey avant la lettre lorsque, pour suppléer à l'immigration française, il fit appel aux chrétiens indigènes attirés en grand nombre de Transjordanic et du Haouram ; on s'étonnera de ce nombre d'hommes alors que la première Croisade venait de la surpopulation, mais beaucoup étaient rentrés.

Il serait donc curieux d'étudier ce premier monde colonial français, le Royaume de Jérusalem restauré par la Troisième Croisade, survivant comme « un mince cordon de villes « maritimes, où le pouvoir royal s'affaiblit, « où l'Etat central finit par disparaître, répu- « blique féodale et anarchique qu'on ne saurait « mieux comparer qu'à la Pologne du *liberum* « *veto.* »

« Au XIII[e] siècle, ...si l'Occident continue à s'intéresser aux bases de Syrie, c'est pour leur importance économique, parce qu'elles constituent le principal entrepôt du commerce du Levant. »

On ne pourra donc que regretter la déviation de la colonisation latine vers les terres grecques après la 4[e] Croisade par la création brusque de l'Empire Latin de Constantinople ! Ainsi que la perte de la Croisade d'Egypte de 148 par la désobéissance du Comte d'Artois, frère de Saint Louis !

Puis ce sera la dernière faute économique et diplomatique. A ce moment règne l'Empire Mongol d'Asie jusque sur Bagdad. Ses offres,

malgré l'intermédiaire d'une attirante dynastie franco-arménienne, seront repoussées pour s'unir aux Arabes qui nous chasseront après avoir écrasé les Mongols avec notre aide. Il en est de même, en 1287, lorsque la Syrie franque est réduite à St-Jean-d'Acre, Tripoli et quelques villes ; les offres antiarabes du prélat de la Cour mongole de Perse, Rabban Cannia à Philippe le Bel et Edouard 1er d'Angleterre, qui se défient également l'un de l'autre, le font poliment éconduire et il se rembarque désespéré.

C'est alors, après l'écroulement de la dernière colonisation livrée aux Arabes, la hausse formidable des prix sur le monde franc ! De cette extraordinaire épopée, il restera un témoin mystique et économique vivace, la cathédrale, qui symbolisera l'élan vers un renouveau social, l'époque de transition, et l'attirance, par delà le ciel, vers les mondes inconnus. « On peut re-
« marquer combien l'ossature en rappelle ce
« qu'il y a de plus moderne : les avions. Il y a là
« aussi une force nue métallique, quelque chose
« de parfaitement clair, de précis, de mathéma-
« tique. » (Laure Morgenstern. *Esthétiques d'Orient et d'Occident.*)

Au Levant, restera le rayonnement capétien...!
« Le développement d'une société semble tou-
« jours s'opérer autour d'une idée-force. Tel
« avait été le rôle joué au XIIIe siècle par l'idée
« Capétienne et chrétienne dont la plus pure
« incarnation avait été saint Louis. Par elle, la
« France avait une première fois acquis en

« Occident une primauté reconnue bien loin de « ses frontières; puisqu'en 1253, sur les bords « de la Volga, un des petits-fils de Gengis « Khan le signalait à son interlocuteur, le Fran- « ciscain Rubrouk », agent de Louis (Grousset). En colonie, même les Normands qui étaient les plus entreprenants et qui n'avaient pas attendu la Croisade pour aller en Espagne, en Angleterre et aux Deux-Siciles, étaient matés comme les autres féodaux. Une nouvelle société française s'élevait ; le serf croisé était émancipé et toutes les classes étaient rapprochées. « Les « Assises de Jérusalem ont certainement exercé « par la suite quelque influence sur les institu- « tions françaises. L'agriculture même se « transforme, adopte des plantes nouvelles, « l'échalotte d'Ascalon ville de Syrie, l'abricot- « prune de Damas ; l'artichaut, les épinards, « l'estragon, l'aubergine, etc., qui ont gardé « à peu près intacts leurs noms arabes. Comme « ce sont les classes bourgeoises qui béné- « ficient surtout de ce renouveau économique, « on voit que, par là encore, les Croisades « ont favorisé les progrès sociaux et contribué « à l'avènement des Temps modernes. » (Hardy.)

Hélas, on ne devra plus voir, à part les comptoirs de Jacques Cœur, que les navires du Normand Jean de Bothencourt en 1402 sur la côte occidentale d'Afrique...

Le bilan du bimétallisme or et argent de Saint-Louis au franc-or de Jean le Bon. — Devant ce grand capitalisme qui apparaît, le Roi semble

moins riche que les puissants banquiers italiotes et les chefs des grosses corporations auxquels il est obligé souvent d'avoir recours. On peut entendre ainsi un jour la reine Jeanne, femme de Philippe le Bel, dissimuler mal son envie devant l'opulence des femmes des riches marchands de Bruges. A peine délivré de la tutelle des féodaux, le Roi se heurte à celle de l'argent. Ainsi, comme le dit Jules Jolly, placé entre le Moyen Age qui touchait à son terme et le monde moderne dont s'annonçait la venue, il assumait le pouvoir en pleine période de transition.

Théoriquement, les apparences sont pour le Roi, puisque son domaine couvre la moitié du Royaume et se suffit à lui-même économiquement. Mais l'excédent du domaine est très faible : à peine 3.376 livres parisis en 1332, 13.008 en 1335. Ce qui est insuffisant, remarquent les historiens, pour tenir en réserve un Trésor de guerre. Les dépenses extraordinaires dépassent toujours les recettes extraordinaires. Et sans arrêt, narguant le trésor royal, les métaux précieux rentrent d'Orient par l'Italie, enrichissant les gros marchands français.

Les princes endettés ont donc beau engager ou faire fondre leur argenterie, leurs joyaux, leurs couronnes qui jouent, selon une expression de M. Calmette, le rôle « d'encaisse-or ! », peine perdue ! Le trésor royal aura complètement disparu après la guerre de Cent ans et le pouvoir d'achat de la monnaie s'accroît, sans arrêt.

C'est bien cela qui gêne la Royauté, ces brusques modifications du pouvoir d'achat de la monnaie : après avoir décrû peu à peu du fait de son abondance au XIII[e] et au XIV[e] siècles, ce pouvoir s'accroît de nouveau subitement au XV[e] siècle. L'épuisement des mines européennes et notamment Largentière, la disparition des valeurs enfouies dès le début de la guerre de Cent ans et la confection des objets de luxe, en seront la cause.

Ainsi, que ce soit au commencement ou à la fin de la crise, devant une population heureuse de 20 millions d'habitants sous Philippe le Bel ou de 15 millions sous Charles VII, les rois sont sans cesse préoccupés d'emprunter à droite ou à gauche. C'est de l'Eglise, en général riche des donations des fidèles, puis des Lombards et des Templiers, que l'équilibre de son budget pourra dépendre. Pour marier sa fille, financer une expédition contre un vassal révolté ou payer une rançon de 150 millions comme celle de Jean le Bon, il lui faut, suivant les paysans, engager ses forteresses ou sa famille, comme Edouard d'Angleterre.

La monnaie au Moyen Age. — Dès lors, si l'on veut comprendre la question de la monnaie à la fin du Moyen Age et l'affaire des Templiers qui en aura été l'un des épisodes les plus caractéristiques, il faut faire litière de nos conceptions actuelles fondées sur l'impôt et le rôle précis de la monnaie.

On se trouve devant des Princes qui ont de

gros besoins d'argent, faciles à apprécier dans un monde de guerre et de troubles ! En dehors des revenus du domaine et des emprunts, ils n'ont même pas la ressource de l'impôt : ce moyen est détesté par le peuple. Il faut donc trouver un moyen intermédiaire.

C'est une époque où la renaissance des transports a déchaîné cent trafics, l'époque de la lettre de change et du billet à ordre, où l'on spécule sur tout : riches personnages rançonnés, négociables et transmissibles, comme des valeurs mobilières, forteresses garantes des emprunts, trésors et vaisselles royales. La monnaie n'échappe pas à cette conception raffinée du commerce, lancée par les Italiotes et les échanges avec l'Orient. Toute la vie économique est accoutumée à cette conception de la monnaie-marchandise et repose même sur elle. Aussi le moyen intermédiaire pour se procurer de l'argent s'offre facilement : ce sont les dépréciations périodiques et presque régulières, véritables impôts indirects. Personne ne songe à les critiquer, et c'est un droit que les théories étatistes reconnaissent au Roi, alors qu'il n'en est pas de même de l'émission frauduleuse. Le Roi va donc s'efforcer de posséder, seul, ce droit de battre monnaie, droit qui est un peu à l'époque comme le secret de Polichinelle : au début du Moyen Age, plus de mille abbayes et Seigneuries le possèdent ! C'est ce règne de la livre-poids caroline que Saint Louis abandonne, adoptant la livre-poids française correspondant à 384 deniers ou 8.276 grains de blé.

Il trouve encore devant lui 80 féodaux monnayeurs, et établit en 1263, l'unification devant le denier parisis et le denier tournois. Les Croisades rapportent en Europe une part de l'or perdue à la chute de l'Empire Romain.

Mais l'unité de poids reste la demi-livre en marc-poids de Saint Louis, à laquelle la monnaie de compte équivalait.

Tel est alors l'un des premiers aspects de la situation dans cette période historique ! Sur le marché, cette fameuse monnaie, pour ceux qui en désireront faire de grosses acquisitions, se présentera comme un lingot frappé des armes royales, destinées à en authentifier la teneur. Ce sont des changeurs qui, en place publique, pèsent le lingot pour ceux qui le demandent. Ils pèsent la monnaie ; mais ne la comptent pas ! C'est bien une marchandise ! Car un ordre royal de mutation, seul capable de fixer la valeur des monnaies réelles par rapport aux monnaies de compte, peut survenir brusquement !

Pour en faire varier la valeur, on rogne les pièces ou on en fait varier le titre, qui est la quantité d'or fin contenue dans le lingot. L'opération est simple : le poids reste le même, 20 grammes par exemple, mais, alors qu'avant l'une de ces innombrables opérations de mutation, il y avait 16 grammes d'or et 4 grammes de cuivre, après l'opération, il n'y aura peut-être plus que 12 grammes d'or et au contraire 8 grammes de cuivre. Un rapport existera entre la dépréciation du lingot et celle des pièces de

monnaie dépréciées à leur tour. Au surplus la livre tournois n'étant que monnaie de compte, les paiements se feront en espèces d'or ou de billon, françaises ou étrangères. Après la dépréciation, on se rejettera sur les espèces non touchées. Il y a un Tribunal des Monnaies.

Manieurs d'argent et Templiers. — Le deuxième aspect du tableau de la monnaie est représenté par les manieurs d'argent. L'Eglise défend les opérations d'intérêts et on tourne cette prohibition ! Ce n'est qu'assez tard qu'apparaîtront les Lombards, issus de la crise guerrière à la fin du Moyen Age. Par une situation de fait en apparence paradoxale, mais, en réalité, logique, c'est l'Eglise qui, pour mieux garantir sans doute le respect de ses prescriptions contre les opérations de l'intérêt, va se faire prêteuse ! Après les Abbayes ce sont de véritables ordres enrichis par les Croisades, Hospitaliers Cisterciens, Templiers, qui vont être les banquiers des Princes. Dès les Croisades, quant les mutations de monnaie lui paraîtront insuffisantes ou impossibles, c'est devant cet état de fait que se trouvera Philippe le Bel, premier fondateur de l'unité française contre les féodalités. Toujours promettant de remettre les monnaies en l'état qu'elles étaient au temps de sainte mémoire de « Monseigneur Saint Louis », il dévalue les pièces d'or de 30% et celles d'argent de 20%. Quand il veut tenir la promesse faite à la mémoire de Saint Louis, les débiteurs frustrés se révoltent, avec les Maillotins.

A ce sujet, on s'est donc fait souvent une idée fausse des choses. Comme le dit M. Alfred Pose dans son livre sur la monnaie : « Certains « voient en Saint Louis un utopiste naïf voulant « ouvrir le Royaume de l'Inquisition Romaine ! « A Saint Louis, ils opposent Philippe le Bel, « défendant le royaume contre les empiète- « ments de la Papauté et les manœuvres des « manieurs d'argent. » En réalité, la vérité est dans un juste milieu. Philippe le Bel a dû prendre le pouvoir, en pleine période de transition et de lutte contre le système féodal dont on était las, et dont on voulait rejeter la tutelle ! Enfin, il lui faut aussi lutter militairement contre l'ennemi extérieur, et, pour s'attacher certains alliés, accroître énormément le prestige royal.

C'est ainsi qu'il a été candidat à l'Empire et, pour faire pièce à l'Empereur en se conciliant les Princes, de grosses sommes lui ont été nécessaires, plus de 100.000 livres sterling.

Il administre en bon père de famille, puisqu'il meurt en 1316, ne dévaluant la monnaie d'or que de 16% et point du tout la monnaie d'argent pour résister à la coalition européenne.

Il lui fallait, d'autre part, avant tout, empêcher l'évasion des capitaux et s'affranchir de la tutelle financière et politique de l'Inquisition.

Arrêt des exportations d'argent et peine des Templiers devant les Papes d'Avignon. — Aussi il arrête l'exportation de l'argent, joyaux

et autres, ce qui devra constituer le fond de l'affaire Cœur ; prescrivant même le départ de tous les étrangers. Le Pape ne peut plus recueillir ses revenus en France, ni faire agir à son gré la police de l'Inquisition, Etat dans l'Etat. Les Templiers et Cœur devaient être pris entre ces deux feux.

Mais quelle devait être d'abord la réaction des Templiers, banquiers attitrés du Roi de France et même d'Angleterre, inventeurs d'un puissant système bancaire au service de certains intérêts secrets qui étaient pris entre leurs devoirs envers le Roi et envers la Papauté ? On a parlé de la colère de Philippe le Bel devant l'attitude expectative du Temple, où il s'était réfugié au milieu d'une révolte parisienne déchaînée par une mutation de monnaie ! Certaines comparaisons avec Fouquet ont été faites. C'est à partir de cette affaire que les historiens ont cru voir se manifester un changement dans l'attitude royale. On a parlé aussi de la jalousie des banquiers Lombards contre les Templiers ; les Lombards avaient depuis une très forte position.

Etablis à Cahors, ils avaient fait école ! C'est le Cahorsin Raymond de Salvagnac qui finança la guerre contre les Albigeois.

En réalité, il y eut peut-être aussi autre chose ! Le Roi avait, jusqu'à une certaine date, manifesté toute sa confiance envers les Templiers, qu'il avait, comme ses prédécesseurs, institué Receveurs pour certaines impositions

extraordinaires dans diverses régions du royaume. Or, d'après certains historiens, le pape Martin IV ayant à lutter contre une révolte dans ses Etats, demanda au roi de France la disposition de certains impôts *pour payer les gens de guerre français appelés à rétablir l'ordre en Romagne.* Malgré la défense de Philippe le Bel, les Templiers envoyèrent à Rome, par lettre de change, les sommes recueillies pour le Pape par le Clergé français. C'est peut-être là qu'il faut voir une des causes de la destruction du Temple et de la confiscation de ses biens, quoiqu'il n'ait pas été question des finances au procès ; ce qui ne prouve rien, dit-on, devant les Papes d'Avignon.

Banquiers et Conseillers du Roi en Avignon. — Mais Nogaret n'était-il pas ami des banquiers italiens ennemis de Rome ! Musichati et Bichi, les conseillers florentins du roi, ne furent pas inquiétés après sa mort, pas plus que Gérard de Poissy, banquier de Philippe-Auguste ne l'avait été. Il n'en fut pas de même d'Enguerrand de Marigny, Surintendant des Finances de Philippe le Bel et de son successeur Gérard de la Guette, Jean de Montaigu, Pierre des Essarts et autres. Marigny, trop riche, n'avait-il pas été acheté par les Flamands ?

Mais les Conseillers italiens sont en relation avec nos papes d'Avignon, et participent à leur prodigieux mouvement de fonds près des frontières françaises : 160.000 florins sous Clément VI.

V

PREMIÈRE GUERRE DE CENT ANS ET ABAISSEMENT ÉCONOMIQUE

La guerre et l'épuisement monétaire. — De toutes façons, la meilleure preuve que ces tripotages monétaires, ainsi que les qualifient les historiens, n'altérèrent pas le bonheur économique des populations, c'est qu'il fallut la guerre de Cent Ans pour bouleverser le pouvoir d'achat de la monnaie, au moment où Philippe IV allait revaloriser. Il modifie alors 33 fois la monnaie d'or et 31 fois celle d'argent.

En effet, cette guerre entraîne l'épuisement des mines européennes de métaux précieux très nombreux sous les Gallo-Romains et au Moyen Age, ainsi que d'énormes enfouissements de valeurs entre 1340 et 1450. Les Florentins, et notamment la maison bancaire Bardi et Peruzzi, financent le roi d'Angleterre en guerre contre la France, mais ils y font faillite.

La crise financière de 1413 et la dévaluation inutile après la paix de Brétigny. — Après Brétigny, une dure revalorisation fait baisser chez nous d'un seul coup des neuf dixièmes le prix de la monnaie métallique du poids (marc) d'argent.

La révolte contre les financiers nommés par les Etats, permet de les remplacer et de créer l'impôt. Et, à la grande colère d'Edouard,

les envoyés français peuvent lui apporter le tribut de la France en espèces encore inconnues : le franc d'or, au nom symbolique créé par l'Ordonnance du 5 décembre 1360. Après le règne à peu près sûr sous l'influence d'Oresme, de la monnaie de Charles V, on voit seulement avec Charles VI, le franc-or changer de valeur plus de vingt fois ; après la crise de 1413 poussant simultanément à la dévaluation en France et en Angleterre. C'est seulement à la mort de Charles VII que l'impôt royal l'emporte définitivement. Mais il a fallu passer par ces Cabochiens dont Juvénal des Ursins dit « Puisqu'ils ne gagnaient rien, il fallait qu'ils pillassent ou dérobassent. » Charles VII, au bout de l'évolution, disposera d'un budget de 1.800.000 L. dont 50.000 viennent des finances ordinaires (domaine) ; et le reste des finances extraordinaires (tailles, aides, gabelle) ; ou des impôts directs et indirects. Tout cela est affermé. En 1597, le produit de la taille a décuplé.

Il faut dire que les Trésoriers de France pour les finances ordinaires, doués de pouvoirs juridictionnels et qui chevauchent dans les provinces, y sont pour quelque chose. Ils forment la Chambre du Trésor, à côté du changeur du Trésor, caissier général contrôlé par le clerc du trésor. Pour les finances extraordinaires, elles seront aux mains des quatre généraux des finances : Seine, Normandie, Languedoc, Languedoil ; on voit facilement ces hommes aux grands chapeaux et très longue robe, à la mode du temps, inspectant les caisses.

Développement du machinisme et raisons de la continuation du cycle économique de la guerre de Cent ans. — Aussi, un tournant est bien marqué par la guerre de Cent ans ; il correspond au début des empiètements des féodalités bourgeoises.

Etienne Marcel, bourgeois très riche que le roi Jean a comblé de biens, se lève contre lui et le dauphin Charles, futur Charles V. La révolte parisienne a lieu en étroit accord avec les oligarchies bourgeoises de Flandre qui n'oublient pas le sort que leur a réservé Philippe le Bel en écrasant leur révolte. Des délégués sont échangés. Voilà pour les débuts de la guerre civile. Et, pour l'extérieur c'est de Flandre, de la Flandre économique des drapiers, que l'on voit surgir un des plus grands malheurs de notre histoire et de l'histoire de l'Angleterre : la guerre de Cent Ans, accompagnée, dans sa deuxième partie, de la querelle des Armagnacs et des Bourguignons.

Les historiens, dans leurs ouvrages, sur cette première guerre de Cent Ans, remarquent qu'en réalité, il s'agissait moins d'ambitions territoriales que de conquérir les marchés continentaux, et surtout de s'assurer ceux des Flandres. La Flandre, spécialisée dans le commerce des tissus qu'elle exportait à travers le monde entier, dépendait économiquement de l'Angleterre qui lui fournissait les laines. Déjà, en 1278, Philippe le Hardi avait interdit l'exportation des laines et teintures du Languedoc. Au début de la guerre de Cent Ans, pour

agir sur la résistance flamande, l'Angleterre avait fait de même pour ses propres laines, les arrêtant avant leur départ vers l'industrie flamande, mais les écoulant à perte.

Après la première partie de la guerre de Cent Ans déclenchée par l'Angleterre devant la concurrence des marins gascons, c'est-à-dire après Duguesclin, une conciliation aurait pu cependant se produire, si le conflit économique n'avait trouvé des aliments jusqu'au cœur même du Royaume de France.

Rivalités des Armagnacs et des Bourguignons pour le marché de Gênes et l'anti-pape d'Avignon, source d'un marché financier en face du marché italien jusqu'à Louis XI. — C'est que le duc d'Orléans, qui devait mourir assassiné par Jean Sans Peur, était le gendre de l'Italien Galéas Visconti, et tous deux avaient des vues annexionistes sur Gênes, déchirée par les factions. En même temps, par économie autant que par politique, le duc d'Orléans soutenait les Papes d'Avignon que les Rois de France traînaient derrière eux, *faisant d'Avignon un marché financier en face du marché italien.*

M. Jacques d'Avoust, dans son étude sur la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, note que « si les ambitions italiennes du duc « d'Orléans n'avaient pas soulevé d'opposition « de la part de Jean Sans Peur, c'est qu'elles « s'accordaient avec son désir d'éloigner son « concurrent de son propre champ d'action. « Mais quand il s'aperçoit que Gênes est le port

« méditerranéen par où se fait le commerce « des draps flamands, il ne peut, de toute évi- « dence, admettre que son rival exerce un jour « un droit de regard sur ce trafic. Il aurait « en effet, écarté la menace d'un gouvernement « partagé à Paris pour être obligé de tolérer « au dehors des frontières un insupportable « contrôle d'une richesse qui lui est propre, « et qui doit déjà être défendue contre les « progrès continus de l'industrie anglaise. »
La suite s'explique d'elle-même, et, que pour se défendre économiquement contre les Orléans, il ait été précisément obligé de s'allier à cette industrie anglo-flamande.

On peut se demander s'il n'y a pas là une explication de nos luttes intérieures et extérieures de Jean le Bon à Louis XI.

On a déjà une réponse quand on sait que, pour réaliser le plan de Louis XI, des ouvriers italiens, appelés à Lyon en 1467, puis à Tours, installent des tissages de soieries qui éviteront la sortie annuelle de 4 à 500.000 écus d'or. En même temps, *l'habile Louis XI installe à la foire de Lyon un centre financier qui, grâce aux italiens réfugiés, remplace Avignon disparu devant le marché italien.*

Mais les Rois seront pauvres encore longtemps. « L'Economique » en avance sur le « politique » l'a déterminé et, comme les capitalistes responsables indirectement de la guerre de Cent Ans, lui ont survécu, le monarque va s'appuyer sur les banquiers.

Il n'aura pas la fortune comme son collègue d'Espagne de savoir utiliser l'invention du gouvernail d'étambot pour avoir l'or des Amériques.

Les conséquences économiques de la guerre : troubles sociaux et déséquilibre financier. — L'œuvre de restauration sera dure ! Pour détruire l'équilibre, le trouble des prix, des pensions et l'irrégularité des échanges va de pair avec inquiétude indéfinissable des masses. D'où un malaise social indéniable !

Dès les premiers jours de la guerre, le manque de concurrence permet aux ouvriers agricoles, dans un pays dépeuplé par la peste noire, de réclamer la journée de 8 heures tout en obtenant le maintien du salaire journalier de 8 sols. Les propriétaires se disent lésés ; un chroniqueur du temps déclare que « l'ouvrier prend le grain et laisse la paille. »

L'absence de moralité et l'appauvrissement iront en s'accélérant jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans. Les populations désertent les campagnes pour se concentrer dans les villes. Celles qui restent privées de ravitaillement, inondent les terres emblavées pour y faire venir du poisson. Parfois même, réduites au vagabondage, elles se réfugient dans les souterrains et dans les grottes.

Aussi, au cours du XVe siècle, toute cette population urbaine et campagnarde a tellement diminué qu'il arrive à 221 paroisses de

Normandie, comptant 14.992 habitants, de n'en plus avoir que 5.965, deux cents ans après. A Paris, au XIIIe siècle, 24.000 maisons sont abandonnées, ce que certains contestent !

Seules dorénavant pour de longues années, ne vont plus vivre dans beaucoup de régions que les industries travaillant pour la guerre ou gravitant autour des besoins militaires ; le développement de la marine militaire et marchande amène une demande de voiles et cordages et cet appel favorise le « chanvre ». Les voies de communications sont bien mal en point. Il ne reste généralement que les chemins d'eau ! Et encore ! Bourges n'a plus de liaison avec le dehors que par La Rochelle et les ports du Languedoc. Les ports français méditerranéens sont tombés très bas. Montpellier, relié à la mer par un canal, est frappé d'épouvantables épidémies.

Nouveaux offices. Relèvement par Jacques Cœur et sa coïncidence avec l'écroulement byzantin. — Ces dépenses nouvelles sont fort désagréables à un pouvoir royal, enclin à gaspiller les revenus publics en réjouissances inconsidérées ! La « saine monnaie » du pieux roi Louis est bien loin, depuis le faux monnayage de Philippe le Bel ! De 1422 à 1438, les monnaies de Charles VII subissent quarante dévaluations ! En 1423, la monnaie tombe, dans cette courbe effrayante, à son point le plus bas, une chute de 12.000 %, au quarantième de sa valeur nominale ! Les relations commerciales

ne peuvent se maintenir que par subterfuge : en contrats, les particuliers ne comptent plus par livres, mais par marcs d'or ou d'argent.

Que va faire Jacques Cœur ? Véritable précurseur, cet homme qui, de notre temps, eût rêvé de « comptoirs aériens » et qui met ses comptoirs maritimes, avec sa flotte à la disposition de Charles VII, fait, comme diraient aujourd'hui les économistes, de l'intégration vers le haut et vers le bas ! Il a des mines d'argent et de cuivre dans lé Lyonnais, des papeteries et moulins à papiers, des teintureries, des salines avec la fourniture du sel à Loche, Montrichard, Buzançais et Bayonne. Il peut ainsi contribuer dans une certaine mesure à l'équipement et aux besoins de sa flotte. Ses comptoirs installés un peu partout, en Angleterre, en Espagne, Flandres, Italie, Extrême-Orient, ainsi que dans le Midi de la France, s'identifient avec ses propres intérêts en Orient, supprimant les intermédiaires qui ne lui pardonneront pas. Véritable Ministre des Finances, il finit par être banquier du Roi et lui prête de l'argent. Mais son action sur la balance monétaire commerciale est considérable. En 1447, alors que Gênes est aux abois, il rétablit en France dans la même année la monnaie saine en argent et stabilise notre livre au neuvième du marc ! En même temps, s'est organisé le modeste personnel de l'Hôtel du Roi ! Chancellerie et expéditionnaires, clercs de la Chambre des Comptes, trésoriers, Forêts (80 clercs en tout). Mais l'étranger lutte ;

une galère de Cœur est coulée dans le port d'Aigues-Mortes.

Il n'en néglige pas pour cela ses affaires. Les exportations de notre pays appauvri n'offrent pas une contre-partie suffisante aux achats ! Cœur, devant faire l'appoint en monnaie ou en métal, est obligé de tourner la défense royale d'exportation des espèces monnayées et de transporter à chaque voyage 16 à 20.000 ducats d'argent blanc !

La vie baisse extraordinairement de 1460 à 1500. Après la mort de Charles VII « le prix de « la vie resta immuable dans son bon marché « et ne hausse que d'un sixième de 1500 à 1525 » (d'Avenel).

Il agit sur notre balance commerciale en échangeant les produits de nos nouvelles manufactures et de nos campagnes contre ceux de l'Orient et de l'Extrême-Orient dont viennent épices et porcelaines de Chine, chevaux et parfums d'Arabie, étoffes du Levant, tapis de la Perse. Il supprime la dure concurrence des Gênois, Catalans et Castillans dont il se fait l'affréteur. Il ose, opération illégale, échanger le cuivre rouge d'Occident contre les minerais d'or et d'argent d'Egypte et de Syrie.

Diplomate européen, il réussit remarquablement dans des missions aussi diverses qu'au Caire et dans la Ville Eternelle !

Mais le monopole donné à nos navires, le rétablissement des ports et des voies de communication, l'élan donné aux beaux-arts qu'il a pratiquement importés d'Italie, tout cela,

qui enrichira le pays, avec l'écrasant prestige politique et commercial donné aux « fleurs de lis », ne tient pas devant une marée qui monte ! Ce sont les jalousies des gros administrateurs, aux menées politiques équivoques, qui le traitent de « visionnaire » et le dénigreront aux yeux du Roi dans des rapports mensongers ; en affectant publiquement pour Cœur, qui ne l'ignore pas, de grandes démonstrations. Ce sont aussi les rancœurs des petits entrepreneurs, des petits marchands et des petits armateurs qui ont été écrasés par ses opérations géantes !

Il y a surtout cette accusation de troc, devant laquelle il ne peut résister. Car le Roi doit lutter contre la rareté toujours aussi grande du numéraire et contre le troc qui tourne dangereusement la dépense d'exportation des dépenses monnayées.

D'ailleurs, la puissance de Jacques Cœur, avec son monopole quasi européen, ses projets gênant pour beaucoup de nations est devenue une menace pour l'Etat, tel Fouquet.

Il n'y a plus qu'un pauvre homme condamné, ruiné, qui s'évadera, grâce aux complicités de ses innombrables agents et obligés ; pour aller mourir à Chio, au service du Pape !

Mais Louis XI qui n'a jamais dédaigné Cœur, va reprendre l'œuvre, racheter sa flotte à Villages, gendre de Cœur. De Vargo, son comptable sera son Ministre des Finances !

Bilan d'abandon. Avignon. Jeanne d'Arc. — Le bilan offert à Louis XI par son père est, par contre, l'abandon des Papes d'Avignon et de Jeanne d'Arc par la tactique de dévaluations, précipitant le ralliement de la France anglaise. La débilité monétaire conduisit après Gênes en 1409, *à la perte des Papes d'Avignon !*

D'abord, le « Roi de Bourges » peut « reprendre « l'offensive contre Henri V et *payer les troupes « de Jeanne* » (Despaux) : le rapport or-argent est en janvier 1429 de 7,6.

Fille de fermier aisé, ou descendante secrète des Orléans, Jeanne a « tout l'état-major d'un « chef d'armée au temps de la guerre de Cent « Ans » (Calmette). Au procès, elle parle de ses biens, envoyés à ses frères « *valant plus de* 12.000 *écus* ». *Vendue à Bedford* 10.000 *pièces d'or*, elle est abandonnée quand l'affaiblissement de l'unité de compte devient (1429) préjudiciable aux éléments « sur qui portait surtout la charge des subsides ».

TITRE II

LA RENAISSANCE ET LA LUTTE CONTRE MARCHÉS FINANCIERS ITALIENS ET ESPAGNOLS

I

DU MERCANTILISME DE LOUIS XI A LA POLITIQUE PROTECTIONNISTE DE FRANÇOIS Ier

Reprise des transports et échanges. — Malgré la richesse nouvelle due à l'affluence des métaux précieux, à la dispersion des malheureux Byzantins, et au contact pris avec le marché financier italien, héritier de Byzance, les transports ne se modifient pas d'un seul coup. Surtout ils ne s'améliorent pas, malgré la création des quatre Trésoriers de France par les trois

rois de l'aventure italienne pour les routes : seules les villes d'Universités connaissent des départs réguliers voyageurs-messageries. On se console par le trafic fluvial en dépit des barrages douaniers et matériels, et de la variété des poids et mesures. On fait des projets de canaux et on organise des Tribunaux de commerce. Cependant, par peur de l'accaparement, on paralyse policièrement la circulation des grains, qui aura sa part dans les causes économiques de la Révolution. La même idée de police inspire Louis XI, qui ressuscite, à cet effet, le *cursus publicus* avec la poste pour le contrôle de ses territoires. Il subira, comme ses successeurs, l'influence des hommes d'affaires italiens exilés.

Colonies de commerce de Coligny à Henri IV. — Vers le dehors, comme toujours en France, ce sont les initiatives individuelles vers l'Amérique du Nord. Le reste étant chasse gardée, Jacques Cartier et Ango, qui font ce qu'ils peuvent, quittent des ports aménagés sans aucun appui royal sérieux. Richelieu n'est pas encore là ! C'est le moment où Rabelais parle du Canada dans son Quart Livre, avec les Guerres de Religion ; Coligny qui allait être arrêté par la mort dans son projet de conquérir la Flandre avait, dans le même esprit, peut être pour faire pièce au trafic colonial espagnol, projeté l'établissement au Brésil de tous les protestants. En 1555, s'étant concilié le catholique Durand de Villegagnon, il l'envoya dans

la baie de Rio. Mais, divisée religieusement et traquée par les Portugais, l'expédition avortait quand Coligny en 1562 envoya une seconde colonne, dirigée par Jean Ribaud, en Floride ! Elle comprenait en dehors de l'Etat du nom, la Géorgie et les deux Carolines. L'expédition de Laudonnière vient les renforcer en 1564. Il y est massacré par des Espagnols, heureux de pouvoir se servir du prétexte de « huguenoterie » pour massacrer des concurrents. De Courgues vengea les morts en massacrant quelques ans après ces Espagnols pour « banditisme ». Par une clause secrète du traité de Vervins (1598), Henri IV obtint l'autorisation pour les Français de s'établir au delà d'une certaine ligne dite *ligne des amitiés* ; il réclama bientôt même pour la France les pays américains du Nord au delà du 40e degré de latitude, et malgré un barrage de Sully qui ne comprenait rien aux avantages coloniaux, dirigea avec Champlain et Pontgravé, des colons sur Acadie et Canada : la Nouvelle-France, dotée d'un Lieutenant général, le marquis de la Roche, auquel succédèrent de Chastes et de Monts. Enfin Henri IV n'oubliait pas non plus la Guyane. Il créa sans succès une Compagnie des Indes Occidentales et, au Levant, où 1.000 vaisseaux français circulaient, obtint un privilège de trafic. Il s'agissait bien là d'un but commercial ; en place des métaux précieux, on conservait ces établissements pour le trafic des fourrures et autres. Les désaccords locaux allaient les faire abandonner. Mais la royauté, comme

dit M. Hardy, n'avait donné que son appui moral et les particuliers avaient tout fait.

Commerce franco-italo-espagnol et Capitulations. — Tout changera lorsque les guerres d'Italie sont terminées, quand le marché financier s'est déplacé vers l'Espagne, malgré les banquiers italiens ? Car le commerce va principalement vers les Pyrénées, puis avec les pays du Nord et l'Angleterre, qui nous envoie ses produits salés, ses draps, ses métaux et ses laines en échange de nos produits alimentaires, de nos toiles et du bon vieux sel français. Marseille, Bordeaux et les ports de Normandie sont nos grands ports, et il ne faut pas oublier nos exportations vers le Levant, où les Capitulations dues à la célèbre volte-face de François Ier ont fait merveille. Notre commerce est axé sur des importations annuelles de 37 millions de livres tournois. Aussi, notre politique tend invinciblement vers un mercantilisme protecteur inévitable que Colbert n'a pas inventé, malgré mille assertions historiques, et qui commence logiquement à Louis XI, après la Guerre de Cent Ans ; ce roi, qui crée l'association mutuelle des Armateurs de Bayonne, essaie une Compagnie du Levant, abandonnée devant l'hostilité des villes.

II

LENTE CONCENTRATION BOURGEOISE DANS L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE ET LES COLONIES.

Le dirigisme des Corporations. — Aussi bien, comment importer, puisque la petite industrie est toujours aussi forte et corporative, comme le note Henri Sée ? On ne trouve comme libres que métiers d'apothicaires, chirurgiens, orfèvres et serruriers. Au fond, ce dirigisme de plus en plus grand, et ces créations de maîtrise et jurandes correspondent à une sorte de vénalité des charges économiques, en face des offices civils, et provoquée par le besoin d'argent ? Le Parlement lutte pour le travail libre, qui, en attendant, est clandestin. Maîtres, apprentis et compagnons se trouvent dans des camps de plus en plus opposés et de plus en plus raidis l'un devant l'autre.

Les mines, l'imprimerie et la soie. — En somme le capitalisme est surtout commercial et non industriel ; sauf dans les mines, pour échapper à l'importation étrangère, et dans l'imprimerie.

A ces industries, où il faut de gros capitaux, s'ajoute celle de la soie. Louis XI, qui tente

une Compagnie coloniale à Aigues-Mortes et Marseille, crée en 1466 l'industrie des draps d'or et de soie à Lyon, encouragée aussi pour se dégager du tribut payé au marché italien. L'industrie libre est la verrerie, métier élégant, réservé aux nobles qui, en la pratiquant, n'en déchoient pas. Les Rois condescendent également à l'encouragement des artistes et inventeurs, venant derrière ces fabricants de velours et de brocart installés par Louis XI et François Ier : « mais l'autarcie mercantile va engendrer des guerres d'argent » (Colbert).

Le prix des terres et l'irritation seigneuriale, source des guerres de Religion. — N'assiste-t-on pas au même phénomène de concentration bourgeoise dans l'agriculture toujours lente à se transformer et à échapper au vieux régime de la tenure moyennageuse ? M. Sée en voit la cause dans l'afflux du numéraire qui, avec la spéculation, fait doubler les prix des terres. Les seigneurs, qui ne sont pas des bourgeois, en pâtissent et leur irritation alimentera les guerres de Religion. Quand ils ne sont pas poussés dehors par les gros marchands enrichis, ils sont obligés de consentir des baux de plus en plus grands qui remplacent les corvées ; les laboureurs seront donc plus nombreux que les journaliers. L'intérêt que le pouvoir porte à l'agriculture n'a pas chassé les vieilles méthodes d'assolement et le rendement est toujours faible.

III

LE BESOIN D'ARGENT DES VALOIS ET LA CRÉATION DE LA CLASSE DES OFFICIERS.

Tout cela, avec le besoin d'argent du Roi, toujours croissant, favorise un déracinement vers la Cour, le développement d'une nouvelle classe d'officiers, vers laquelle se ruent les capitalistes. Les salariés mal payés, vieille habitude française, devant le coût de la vie qui monte sans cesse, les regarderont avec envie ; d'autant plus que le pouvoir central intervient souvent, dans les conventions pour les salariés, du côté des patrons. Les grèves interdites et qui ont lieu tout de même, notamment chez les imprimeurs de Lyon et de Paris se terminent fréquemment par la cruelle déconfiture des grévistes.

IV

BAISSE DES PRIX, MERCANTILISME AGRAIRE ET RELÈVEMENT DE HENRI IV

Ces difficultés sont encore aggravées par la stagnation des guerres de Religion, provoquées par elle et qui nous font submerger de produits

fabriqués autrefois par nous. Il faut Sully, et derrière lui, Olivier de Serres, riche de son Théâtre d'agriculture ; Laffémas, ancien tailleur du Roi, créateur de la Savonnerie et Gobelins, confiés à Dubout et son Règlement sur les Manufactures. Il faut Montchrestien et son Economie politique permettant d'accorder à Noël Pirent un atelier de draps fins dans Mantes et à Jean Sellier les satins de Bruges et les Damas à Troyes ; Jacques et Vincent Sararde et leurs fours à cristal de Lyon, Nevers, Melun. Enfin, vers le dehors, les voyages de Jacques Champlain ! Paris est embelli par les travaux d'urbanisme de Henri IV. « Avec la tranquillité, la production des marchandises tenait tête à la production d'argent. Même elle la dépassait. Le prix de la vie baissa de 1600 à 1620. »

V

LE MARCHÉ FINANCIER DU CYCLE ITALIEN AU CYCLE DES GUERRES DE RELIGION ET SES CONSÉQUENCES : DIFFUSION DES COURS, DES COTES ET DES VALEURS PAR L'IMPRIMERIE

Raisons de la conquête du Marché italien. — Ces premiers capitalistes, avec leurs premières manufactures intégrées, les draperies d'Angle-

terre et de Flandre, avaient été déjà à l'origine de la guerre de Cent Ans et de la querelle des Armagnacs et des Bourguignons.

L'influence de leurs opérations va aller en se développant dans les siècles suivants. L'accélération et l'intensité des échanges, la diffusion des cours de Bourse, des valeurs marchandes et des cotes du change servies par l'apparition de l'imprimerie, va provoquer, à côté de la faim des épices, une faim non moins dévorante, celle de l'or. On ira vers le plus proche, celui de l'Italie d'abord.

Pendant près de deux siècles « le florin de « Florence et le ducat de Venise font la loi sur « les marchés de l'Europe. L'Empire colonial « vénitien et l'Empire colonial gênois règnent « sur le Levant. Face au Turc, les capitaux de « Saint-Marc assument magnifiquement le rôle « de défenseur de la Chrétienté, et l'héroïsme « de Bragadin rappelle au monde comment à ce « poste un Patricien inscrit au Livre d'Or « sait mourir. Ce que fait l'Hellène de la belle « époque, ce que l'Anglo-Saxon sera un jour, « l'Italien l'est maintenant : un être d'une « essence supérieure » (Grousset).

Mais il se produit alors dans ce pays une prise de pouvoir par des « tyrans » reliés à des dynasties bancaires. Les exilés réfugiés en France et les victimes persécutées dans le pays appellent les Valois qui occupent ; on comprend la fureur de notre gouverneur Brissac quand, après Cateau-Cambrésis, il faut rendre Mila-

nais et Piémont assimilés. Un événement nouveau s'est produit !

Découverte de l'or des Amériques et lutte contre la prépondérance économique espagnole. — Les Grandes Découvertes rapportent pour l'Espagne l'or des Amériques ! Après la première prépondérance flamande et anglaise, vient la prépondérance espagnole. En face d'elle, la France résistera et paiera encore ses dépenses en grande partie avec une humble mais puissante matière économique : le sel.

On conçoit comment se manifeste ce trouble économique qui va révéler de nouveaux monopoles. Les dépenses accrues entraînées par la révolution des armements, le développement de l'artillerie avant la Renaissance, l'augmentation du commerce international, supposent d'énormes instruments monétaires. Evidemment on a repris l'exploitation des mines délaissées depuis les Invasions barbares, mais c'est un appui bien négligeable.

Aussi, quel événement formidable représentera la découverte de l'Amérique et de ses mines de métaux précieux !

On ne peut le comparer qu'à la conquête future des richesses métalliques des astres par les navigateurs de l'espace sidéral.

En tout cas, comme il arrive souvent, les projets des navigateurs de l'époque, aussi mal soutenus que les inventeurs de fusées interplanétaires à leur début, sont combattus par des savants attardés qui se couvrent des pouvoirs

royaux. La réponse à leur sottise est apportée par des arrivées prodigieuses de galions chargés d'or; la circulation monétaire augmente du triple, bien plus encore quand les mines du Potosi sont exploitées en 1545.

Les conséquences sont de trois ordres: l'augmentation simultanée des prix après les guerres d'Italie, le développement de l'impérialisme Espagnol et son intrusion dans nos affaires par des subventions données aux Guise, excitant follement le peuple de Paris, toujours crédule, ce qui entraîne la Saint-Barthélemy — enfin la puissance accrue des banques, méritant une étude séparée.

La hausse des prix et les rentes sur l'Hôtel de Ville. — Les prix montent ! Peu à peu, cette élévation gagne, par les pays voisins de l'Espagne, la France. Les laboureurs et les artisans du Massif Central s'en vont temporairement en Espagne, rapportant à la mère-patrie le triple de ce qu'ils ont en France. Les prix de divers produits sont multipliés jusque par 12 ou par 15. Les Valois usent de la loi Maximum, sauf pour les loyers devant les difficultés d'ordre social et les conflits ouvriers. Ils usent officiellement de la vénalité des charges. Ils créent les rentes sur l'Hôtel de Ville à 8 %, garanties par gabelles, aides et impôts locaux (1522). Treize emprunts les suivront jusqu'à 1509.

Caractères de la politique économique française devant l'or espagnol introduit dans les guerres de Religion. — Tout cela est le fait de

l'or des Amériques, car Jean Bodin en 1568 remarque qu'il y a beaucoup plus d'or et d'argent en Espagne et en Italie qu'en France. Aussi tout est plus cher, dit-il, en Espagne et en Italie qu'en France.

Mais, grâce à l'or des Amériques, Colbert tracera le bilan des résultats acquis par l'Espagne : « Contester la prééminence à la couronne « de nos Rois ; mettre par ses pratiques secrè- « tes et par ses armes notre Royaume en un péril « imminent de passer en des mains étrangères, « et enfin aspirer à l'Empire de toute l'Eu- « rope, c'est-à-dire de tout le monde. »

La cause réside dans les avantages des paiements comptant permis à Charles-Quint par les arrivages de ses galions. Comme le dit M. de Jouvenel à ce sujet, les métaux précieux permettent de mobiliser les forces nécessaires pour une grande opération militaire qui peut être décisive. Chaque flotte, arrivant à Cadix ou à San Lucart, précise cet écrivain, est donc comme une armée qui tombe du ciel pour servir Charles-Quint.

Comment François Ier va-t-il résister ? D'abord avec les Corsaires. Le Florentin Verrazano, à bord de navires français, enlève deux caravelles de Cortez ramenant une partie du trésor de Montézuma. Puis, quand des convois sont organisés, les corsaires attaquent directement les Antilles.

Le sel français, réclamé partout en Europe, est un de nos admirables instruments de riposte par l'argent qu'il rapporte. Mais Fran-

çois Ier, en dehors de la tirelire monstrueuse des Trésors de l'épargne, vendra aussi la vaisselle royale et fera arracher la grille dorée de Saint-Martin à Tours. Puis, chose surprenante, il recevra l'argent d'Espagne, dissimulé dans des ballots de laine ; car François Ier a élevé les prix offerts dans ses ateliers monétaires pour les matières d'or et d'argent.

Enfin, on sait comment il s'allie avec les Turcs, ce dont la Chrétienté, qui l'abandonne, entend hypocritement lui faire reproche. Il y gagne des débouchés commerciaux.

Après la mort de François Ier, le duel continue, favorisé pour la France par la cherté décourageante des prix en Espagne.

La deuxième phase du duel est marquée par la naissance de la Ligue et les ambitions des Guise subventionnés par l'or espagnol. Philippe II frappe sans désemparer. Il semble, écrit M. de Jouvenel, que dès 1558, son agent Perrenot de Chantenay, chef de son espionnage politico-économique en France, séduise le Cardinal de Lorraine et voue la maison de Guise aux services des Habsbourg. « Successivement, François de Guise, Henri de Guise et Mayenne serviront Philippe II et toucheront ses gages ; les agents espagnols, sous le prétexte de religion, soudoieront une foule d'agitateurs obscurs, froqués ou non, et formeront « *un parti de l'étranger* » tellement puissant que, de 1591 à 1594, on proposera sérieusement de remettre la couronne de France à l'Infante Isabelle. » Ces

intrigues se terminent par la Saint-Barthélemy qui vient, fort opportunément pour Philippe II avec l'odieux assassinat de Coligny, ruiner les projets d'attaque français sur les Pays-Bas que l'Amiral avait conçus.

Mais l'Angleterre et ses corsaires, la ruine de l'Invincible Armada, et la révolte des Pays-Bas qui se soulèvent même sans l'appui français, abattent peu à peu Philippe II qui, pour combattre ses ennemis, laisse sans défense la route des Indes. Les Anglais et les Hollandais s'en emparent à notre défaut.

M. Girard, dans son étude sur le commerce français à Séville et Cadix au temps des Habsbourg, nous apporte une conclusion avec cette boutade d'Henri IV sur la contrebande ; se réjouissant de ce que les Espagnols lui paient tribut en lui envoyant « chaque année plus de quatre millions » !

Les banques et les élections de princes avant la crise financière européenne de 1559. — Maintenant qu'on entrevoit à travers les riches voyages des galions un des secrets de la puissance de Charles-Quint et un des chefs de la Saint-Barthélemy, il faut se demander quels étaient les organismes permanents permettant aux monarques de l'époque d'assurer les paiements, entre les arrivées épisodiques de l'or ?

Si les historiens, pas tous, n'ont commencé à comprendre le problème que depuis peu de temps, les contemporains eux, ne s'y étaient

pas trompés ! Il ne semble pas en effet qu'à la Cour, on ait eu d'illusion sur le mariage d'un des fils de François Ier avec la fille d'un des plus gros banquiers mondiaux, Catherine de Médicis ! Non plus que sur le fâcheux dénouement des intrigues françaises touchant l'élection impériale en Allemagne ? Non plus que sur l'abandon du siège de Metz par les troupes espagnoles en 1552, et que l'imagerie d'Epinal traditionnelle attribuera uniquement à la bravoure des assiégés... et à la situation atmosphérique ! ! ? Tout viendra des plans français.

Comme le remarquent M. Hauser et M. Lefranc, ni le Portugal, ni l'Espagne, ne disposent des moyens nécessaires pour financer les flottes et assurer la redistribution des denrées. Si Anvers est la place de distribution, Augsbourg est la place de financement ! L'essor des mines européennes, parallèlement aux mines d'Amérique, et si insuffisant qu'il soit, se concentre surtout en Europe Centrale ! Il favorise la naissance de puissantes familles, comme les Fugger, anciens modestes tisserands d'Augsbourg ! Toujours la draperie ! Ils se dressent en face des Médicis et de leurs émules. Ils fournissent, dit M. Lefranc, non seulement des marchandises au roi de Portugal, mais aussi des espèces. Ils achètent, remarque cet historien, des cargaisons d'épices : c'est en quintaux « poids de Nuremberg » que les épices se vendent à Lisbonne. Désormais une récolte trop abondante aux Moluques peut provoquer un krach financier à Augsbourg. Parfois, par faveur spéciale,

des Allemands obtiennent de participer aux opérations vers Calicut. Et c'est même un agent des Fugger, prétend Calvin, qui accompagne Tetzel pour assurer le succès de la vente des Indulgences.

On conçoit donc que c'est vers ces banquiers que les trois monarques candidats au trône allemand se soient tournés le moment venu ! M. Hauser rappelant l'éclair de génie de Michelet qui a le premier découvert le secret financier de cette élection, souligne que François Ier se croyait le plus fort parce qu'il était le plus riche ? Etait-ce parce qu'à ce moment, une flotte de galions était restée en route ? En tout cas, la technique du crédit, note M. Hauser, malgré les relations de la royauté avec les banquiers lyonnais, était beaucoup moins avancée du côté français que du côté flamingo-allemand! Jakob Fugger, qui disposait d'une formidable police secrète, bien plus forte que celle des grands Monarqu s, avait réussi à se réserver presque complètement le monopole de l'opération. C'était sous son inspiration qu'étaient rédigées ces lettres de changes : « Jésus, à Sarragosse, ce 9 de Janvier 1519. Nous paierons pour cette première à change pour tous le mois d'avril prochainement venant à Paul Amstorfer, *caballero* de la maison du Roi Catholique d'Espagne, 100 et 10.000 florins à 60 Kreuzers, en cette cité de Francfort et nous obligeons à payer en ce temps aux lecteurs de l'Empire, à la volonté dudit seigneur Paul Amstorfer pourvu que ce soit élu le roi catholique Don

Carlos comme roi des Romains ! Et Dieu soit avec tous !... »

Dieu soit avec tous ? ! Mais cette étrange invocation, couronnant le triomphe de ces lettres de change sur les deniers comptants du candidat François Ier, était destinée à la transformation des guerres d'Italie en guerres d'encerclement de la France !

On sait ce qu'il en advint. Mais on sait moins comment le siège de Metz donna une revanche à la France ? Charles-Quint, pour reprendre cette ville, avait besoin de 600.000 ducats. Il envoya en Espagne le banquier anversois Schetz, mais l'Infant don Philippe ne put lui remettre que 58.666 ducats, auxquels s'ajoutèrent 400.000 ducats à prendre sur les premiers galions attendus ! Et encore, après paiement, écrit M. Hauser, d'assignations consenties aux Fugger et à des particuliers ! C'est ce que cet historien appelait justement pour Charles-Quint « manger son blé en herbe ».

Les difficultés deviennent telles qu'il faut lever le siège de Metz. — Charles-Quint abdique, acculé à ce qu'on appelle élégamment une conversion de ses dettes et à une crise financière.

Le marché commercial de Lyon et la crise financière européenne de 1559. — Il se révèle entre temps un autre adversaire qui combat aux côtés du successeur de François Ier, pour Henri II. C'est la place financière de Lyon. Dorénavant, attachées l'une à l'autre par un

lien inconnu qui se révélera seulement à l'heure de leur chute, les places françaises et allemandes vont servir chacune leur maître jusqu'à la crise financière de 1559 qui amènera la paix de Cateau-Cambrésis.

Si la place française de Lyon est forte avec les banquiers allemands dont le célèbre Kléberger d'Augsbourg, autre place qui a favorisé l'élection impériale au profit de Charles-Quint, c'est qu'elle est près de la Méditerranée ! Surtout, l'habileté du roi de France a su profiter des éternelles dissensions italiennes, attirer les banquiers exilés, profiter de l'alliance des Médicis, et recueillir également les banquiers luthériens persécutés par Charles-Quint.

Henri II, même quand il verse dans la persécution religieuse, adopte une politique semblable ! Et, grâce à cette tactique, Lyon va pouvoir jouer son rôle international de financement de la politique des Valois.

C'est un ecclésiastique, le Cardinal de Tournon, Gouverneur de Lyon, qui se fait l'instigateur des banquiers italiens émigrés, le protagoniste d'une entreprise formidable. D'abord, il crée une espèce de syndicat pour attirer les fonds des veuves ou tuteurs d'orphelins, moyennant un intérêt très élevé ! Bodin écrit que « chacun y venait à l'envi de France, d'Allemagne et d'Italie ». Malheureusement, François Ier, à sa mort, se trouve endetté à la banque de Lyon de 500.000 écus qu'il avait en ses coffres, et quatre fois davantage.

Il fallut trouver autre chose pour son successeur Henri II ! D'autant plus que les « *fuoriusciti* » représentants des banques médicéennes et autres, poussent toujours à l'aventure italienne ; pendant que leurs collègues luthériens poussent à l'aventure allemande ! Le Cardinal de Tournon offre donc de l'argent au grave Henri II et à Diane de Poitiers qui font graver partout ces initiales entrelacées que l'on retrouve encore sur nos monuments. Il crée le « Grand Parti », appel au crédit public, extraordinaire pour l'époque après les Rentes sur l'Hôtel de Ville. C'est une marée vers le Receveur de Lyon ! Jean Bodin narre que « chacun cou« rait pour mettre son argent dans le Grand « Parti, jusqu'aux serviteurs qui y apportaient « leurs économies ! Les femmes vendaient leurs « bijoux, les veuves aliénaient leurs rentes pour « y participer. Bref on y courait « comme au « feu ». Non seulement les cantons suisses, les « princes allemands ou autres, mais les pachas « et marchands sous le nom de leurs facteurs. »

Les choses changent avec le désastre de Saint-Quentin ! Emmanuel-Philippe de Savoie qui songe un instant à prendre ce Lyon si gênant, n'est pas soutenu par Philippe II, faute d'argent pour payer les mercenaires.

Il n'a plus d'argent ni de côté ni d'autre. Donc il faut traiter à Cateau-Cambrésis rendre la Corse aux Gênois !

Comme le dit M. Hauser, cette paix bâclée rend un peu de confiance aux banquiers et le papier du « Grand Parti » retrouve le cours de

1557. Mais le drame prédit à Catherine par ses occultistes met fin pour un moment à la reprise financière et à la politique de guerre. Henri II meurt dans un beau jour d'été, sous la lance de Montgommery ! Et, quand après avoir chassé Diane, Catherine de Médicis réunit les Etats en 1560, les députés apprennent avec horreur que le Roi laisse une dette oscillant entre 36 et 44 millions de livres ! Les mercenaires coûtaient cher à l'époque !

Dynasties financières devant le Roi et monnaie d'argent. — Pendant ce temps, les financiers n'avaient pas négligé leurs intérêts.

« A la fin du XVe siècle et dans le premier « quart du XVIe les officiers des finances « formaient une sorte de syndicat, compre- « nant les Berthelot, les Robertet, les Semblan- « cay, les Bohier, les Poncher, souvent alliés « les uns aux autres, par des liens de famille. « Semblancay était allié aussi à la puissante « famille des Briçonnet. Issus de la classe mar- « chande, enrichis aussi par leurs charges de « finance, faisant en même temps la Banque, « ces hommes disposaient de ressources considé- « rables. Au début du règne de François Ier, « *ils tenaient, en quelque sorte, entre leurs mains* « *le pouvoir royal.* Louise de Savoie déclarait « qu'elle et son fils avaient été réellement « dérobés par eux ». C'est Semblancay qui joua « le plus grand rôle ! Trésorier d'Anne de Bre- « tagne, Général du Languedoc en 1595, il « s'était constitué de grands domaines autour

« de cette ville et avait acquis, en 1515, la ba-
« ronnerie de Semblancay. Il exerçait réellement
« la fonction d'un Ministre des Finances, bien
« qu'il n'ait jamais eu le titre de Surintendant. Il
« prêtait de l'argent au Trésor Royal et long-
« temps se tira d'affaire par des expédients,
« mais la situation finit par devenir inextri-
« cable. Suspect dès 1523, soumis à une commis-
« sion d'enquête, puis à un jugement régulier
« en 1527, il fut convaincu, sans doute injuste-
« ment de malversations, de relations suspectes
« avec les banquiers de Lyon, condamné et
« exécuté. »

« On sévit d'ailleurs contre toute l'oligarchie
« financière ; une commission, dite de la « Tour
« Carrée », prononça de 1527 à 1536, de nom-
« breuses condamnations, des confiscations de
« biens et Poncher subit le même sort que
« Semblancay. »

« Il y eut une véritable révolution adminis-
« trative marquée par la création, en 1523, du
« *Trésor de l'Epargne*, qui centralisa toutes
« les ressources (car les impôts furent joints
« aux revenus ordinaires), simplifia l'adminis-
« tration, établit une clarté plus grande dans
« les comptes, permit, au pouvoir royal de sa-
« voir, dans une certaine mesure, quelles étaient
« à un moment donné, les disponibilités. Les
« Généraux des Finances furent dépouillés
« de la plus grande autorité, et le Conseil du Roi
« fut chargé de toutes les expéditions en fi-
« nances. Enfin, on créa un Trésor de guerre,

« qui devait subvenir aux dépenses imprévues, « mais qui en réalité fut peu efficace » (Sée).

Après eux les financiers italiens amenés par Catherine de Médicis, s'aperçoivent des dangers de l'abondance de numéraire. Le « Secret des Finances de Fromenteau » réinspirera à l'un d'eux, Birague, l'économie dirigée, la reprise de taxation ; et pour 25 ans, le monométallisme or accolé à la monnaie de papier. L'écu d'or de 3 livres succède au teston d'argent de Louis XII. On arrive à l'inflation et aux dons de l'Eglise. Sous Henri III, se succèdent Arthur de Cossé, Pompone et le marquis d'O. Ce que Sully, « grand larronneau » sachant se faire valoir, qui poursuit les autres « larronneaux » n'apporte pas à Henri IV, le financier et agent italien, Zamet le lui apporte. Après avoir été banquier des Ligueurs, il prête au Roi 32 millions de livres pour se faire ouvrir les portes de Paris. Mais la France est ruinée ; Sully inaugure les « Chambres de Justice » pour faire rendre gorge aux traitants et lutte contre les « assignats » accordés aux grands seigneurs sur les domaines affermés par eux. A sa mort il y a 10 millions dans les caisses (et non 42) comme on l'a dit souvent à tort. Henri IV a sa cour des Monnaies.

Ce n'est plus le teston d'argent créé par Louis XII valant 10 sous à l'émission et 14 sous avec Henri III pour être remplacé par le franc d'argent, monnaie réelle et monnaie de compte sous Henri IV ! Le franc-or brilla peu sous Louis XI, mais à travers Charles VII et François Ier, il a baissé de moitié en cent ans.

Les expédients classiques après la dilapidation par Concini des réserves de Sully, les ventes d'offices plus ou moins fantaisistes et inutiles et de lettres de rémission pour les délits, et la spéculation marquent le passage de Jeannin aux finances. Evincé un instant, il précède Schomberg et La Vieuville dont on voulait examiner les comptes et qui se réfugie en Angleterre.

Apparition d'une centralisation ministérielle pour les grandes affaires. — Après l'exemple de Charles VIII, Louis XII et François Ier qui s'étaient abandonnés à l'un de leurs clercs du Secret, Florimond Robertet, premier Ministre *in partibus*, Henri II, en 1547, partage entre les quatre Secrétaires d'Etat des Commandements et Finances, géographiquement, toute l'administration. Puis, il crée quatre *charges de Secrétaires d'Etat à département* (1589) : Affaires Etrangères, Guerre, Maison du Roi, Marine. Essai infructueux que réussira seulement Louis XIII en 1626 !

En province, les Intendants itinérants, (Justice, Finances) surveillant les Gouvernements, sont créés, tel Panisse en Corse.

TITRE III

COUTEUSE PRÉPONDÉRANCE FRANÇAISE DE RICHELIEU A LA LA CHUTE COLONIALE

Il est très nécessaire de nous passer de tout ce que nous prenons des étrangers et de faire fabriquer et manufacturer parmi nous. (De La Gomberdière, 1631).

I

POLITIQUE DE GRAND CAPITALISME PROTECTIONNISTE DE RICHELIEU ET APPUI DES BANQUIERS HUGUENOTS.

C'est Richelieu qui, dans ses tentatives de redressement français, va éprouver les contrecoups des difficultés résultant de l'écroule-

ment financier franco-espagnol du siècle précédent.

Avec cette espèce de passion qui caractérisait les reprises du pouvoir par l'élément féodal, tout ce que Sully et l'avarice bien connue de Henri IV avaient amassé, est dissipé par Concini et les nobles après le mystérieux coup de couteau de Ravaillac. Déjà « le petit homme » gaillard qui voulait « faire mettre la poule au pot à tous les Français » et en qui la nation paysanne et âpre se reconnaissait, avait eu du mal à triompher des restes de la crise financière européenne de 1559, aggravés par les frais de reconquête de son royaume !

Tout ce qu'il avait connu : les difficultés dans la politique du sel, matière économique internationale, la crise métallique, tout cela, Richelieu allait le connaître, plus ou moins amplifié ! Or il ne pouvait s'en tirer, comme Henri IV, qu'avec l'aide, paradoxale, des banquiers huguenots, probes et puissants.

L'œuvre coloniale balance le mépris des rentiers et des petites gens. — Richelieu, grand politique, n'était peut-être pas un grand économiste. Mais son œuvre consciencieuse en valait bien d'autres ; et il aurait réussi mieux qu'un spécialiste si, à ces marchands étroits, timorés, roturiers et ricaneurs de l'époque, il avait pu faire comprendre la nécessité de la hardiesse ? Vers l'extérieur le grand dessein du protectionnisme du Cardinal, appuyé sur le Code Michaut, Acte de la navigation française, nous offre

de nouveaux points d'appui coloniaux, qu'ont négligés les Espagnols. La Compagnie du gentilhomme d'Esnambouc, s'empare de Saint-Christophe, la Barbade, la Martinique et la Guadeloupe (1635). Avide d'imiter fiévreusement les Hollandais, Richelieu, entre deux exécutions et deux rétablissements politiques, favorise la Compagnie des Indes Orientales de Madagascar, de la Nacelle de Saint-Pierre fleurdelysée, la Compagnie des Cent Associés qui s'engage vainement à transporter en 15 ans 4.000 Persans au Canada. On améliore les ports : Le Havre, Agde et Brest.

Mais, à l'intérieur, on ne peut applaudir au masque de dureté qui recouvre sa politique. Mépris des rentiers ruinés qu'il fait emprisonner. Mépris du paysan, à la différence d'Henri IV. Mépris des ouvriers. Le Cardinal résume ces mépris dans sa déclaration sur les impôts : « Tous les politiques sont d'accord que si les « peuples étaient trop à leur aise, il serait im« possible de les contenir dans les règles de « leur devoir ». Doctrine de l'époque, essentiel« lement mercantile, pour d'aucuns.

On verra comment Richelieu s'accommoda cependant avec mérite des scepticismes stupides et, tant pour ses luttes intérieures qu'extérieures, s'appuya sur les banquiers huguenots, parfois contre leurs propres coreligionnaires ! Au moment où Corneille dédie Cinna au traitant Montauron.

Comment se présentait la situation en France ? Il était déjà bien difficile de trouver des ban-

quiers, Savary, dans son *Manuel du Parfait Négociant* remarque qu'il n'y a presque que les étrangers qui « fassent le commerce d'argent en France sans faire celui des marchandises ».

En tout cas, les banquiers nationaux sont en général huguenots. M. Hauser, dont on retrouve encore ici les observations, note que tel colon de la Louisiane, envoyant à Rochefort sa fille avec ses économies, a bien soin de mander que l'on mette la demoiselle au couvent... mais laisse ses fonds chez le banquier huguenot ! M. Hauser ajoute : les Tallement, les Rambouillet, prêtent sous Richelieu de l'argent à l'Etat, avancent les frais de l'armement d'Oléron : bien plus, ils administrent la fortune si embrouillée du Cardinal lui-même ! Est-ce pour cela que ses ennemis berruliens ou jésuites, l'appelaient le Cardinal de la Rochelle ? demande le grand historien.

Peut-être sont-ce ces banquiers qui, comme plus tard pour Louis XIV, aident à soutenir une politique du sel ? Bien entendu, Jeannin et Méron, chargés de la pratiquer, se heurtent à une résistance acharnée et antifrançaise des gros fermiers de la Gabelle ! Et pourtant le marché suisse du sel représente pour nous un débouché économique, fructueux et qui fait rentrer de l'or en France. Mais voilà les salines allemandes qui se mettent à leur tour contre nous ! Les migraines du Cardinal vont augmenter, car tout se ligue pour nous prendre le marché suisse ! Or Richelieu fortifie Brouage, grenier du sel ; ce ne sera pas le dernier exemple

d'une place économique transformée en place militaire.

Tout cela n'est qu'un aspect de la politique économique de Richelieu ! ! Le dessein était de montrer seulement sur cette politique l'incidence des relations avec l'étranger.

Action monétaire de Richelieu. — Car, pour couronner les difficultés, il faut lutter contre la hausse de l'or, le rapport de l'or à l'argent étant beaucoup plus élevé à l'étranger qu'en France, ce qui provoque l'évasion de cette matière hors de nos frontières.

C'est toujours l'historien Hauser qui étudiant la pensée et l'action économique du Cardinal de Richelieu, admire que le Grand Ministre, préfigurant Napoléon, n'ait pas craint de faire sortir de prison un condamné pour fausse monnaie habile dans son art, et de le charger de donner à la nouvelle pièce d'or, le sacre de la solide beauté.

L'action de Richelieu met de l'ordre dans les Finances, maintenant détenues par Marillac qui crée une Chambre de Justice pour faire rendre gorge aux traitants qui s'enfuient. C'est d'Effiat père de Cinq-Mars qui traite vraisemblablement, lui succédant, avec les banquiers protestants pour financer le siège de La Rochelle.

Aussi bien, le Cardinal ne se contentera pas des banquiers français, pour lui et l'Etat, comme Desjardins, mais s'adressera aux Italiens Lumagne et Bartoletti et au Portugais

Lopez. Il envoyait des fonds aux protestants allemands en guerre, par des maisons d'Hambourg. Ce n'est pas pour rien que les courtiers en titre, ancêtres des agents de change, sont nommés par Louis XIII ; qu'une Bourse fonctionne à Paris et que trois pièces d'or, demi-louis, louis et double-louis, sont créées par Louis XIII.

Pendant la régence d'Anne d'Autriche, le surintendant Bailleul crée des offices comme avait fait sous Concini le Président Jeannin. Dès Mazarin, ce sont les Italiens qui sont aux Finances : notamment Particelli d'Emeri, pendant que son compatriote Tonti crée les tontines. On verra les suppressions de gages aux propriétaires d'offices, décidées par d'Emeri, déclencher la Fronde.

Géographie économique de la France au tournant. — La demi-réussite de Richelieu est fonction de la géographie économique de la France à ce moment. « Au XVIe et XVIIe « siècles, la géographie économique de la « France fait contraste avec celle de ses voisins, « plus typiquement maritimes. La diversité « et l'agrément de son climat, l'étendue et la « variété de ses sols faisaient de la France un « pays de productions agricoles abondantes et « variées plus capable de nourrir une grande « population qu'aucun autre pays d'Europe. » (Gordon East) La longueur de ses frontières terrestres, à la différence de la Grande-Bretagne, les deux mers à laquelle elle faisait face, mais

l'obligation de communiquer entre elles par le détour de la péninsule ibérique, paralyse la navigation côtière, et pousse la France à se tourner vers les échanges terrestres. Justement, la Loire est à ce moment navigable et sert comme la Seine aux échanges intérieurs. « L'Yonne servait surtout à approvisionner « Paris en blé, légumes, fruits, vins et sel ; « elle y apportait aussi le bois de chauffage... « A Vitry et à Bray, tous deux ports fluviaux, « l'un sur la Marne, l'autre sur la Seine, se te- « naient deux grands marchés pour le grain. »

II

ATMOSPHÈRE ÉCONOMIQUE DE L'ANCIEN RÉGIME INTERVENTIONNISTE VERS LA DEUXIÈME GUERRE DE CENT ANS.

Commencement et fin de l'Ancien Régime dans des crises économiques et financières. Fronde des titulaires d'offices. — Derrière cette façade on oublie trop souvent que le début de l'Ancien Régime est marqué par une misère économique et financière extraordinaire. Les 150 ans de guerre contre Autriche et Espagne, les guerres civiles qui ont duré près d'un

demi-siècle ont épuisé le Royaume ; il n'y a plus ni routes, ni ports, ni industrie, ni commerce. C'est précisément à cause de la misère que, devant un trésor vide, Mazarin est obligé de supprimer leurs gages à certains de ses « officiers », magistrats de Paris, qui avaient acheté leur charge à beaux deniers comptant. Les membres du Parlement, autres « officiers », ne peuvent faire autre chose que s'unir à eux ; en même temps que les propriétaires de certaines maisons qu'on voulait imposer. C'est là une révolution bourgeoise, dont les prémisses économiques et les premières phases rappellent singulièrement la Révolution de 1789. Seulement, c'est l'Espagne qui appuie. Ainsi s'expliquera l'absolutisme général de Louis XIV et la haine de tout ce qu'il considérera comme républicain terme du temps.

C'est dans cette atmosphère de mortalité, de famine et de mendicité, où les lieutenants de Police seront obligés de faire très souvent au peuple des distributions d'argent, que se déroulera l'histoire économique de l'Ancien Régime. Pour Taine, « l'immense armée de la faim devait contribuer à faire l'anarchie spontanée du début de la Révolution »; comme sous Mazarin où des seigneurs attaquaient les passants sur les routes.

La police des denrées et des grains. Turgot et la Crise de 1770. — Les difficultés viennent donc d'abord de la police des denrées, pivotant autour de celle des grains. La méfiance royale

envers les blattiers, accapareurs de grains, prohibe une fois pour toutes la libre circulation de la précieuse matière entre provinces. Malheureusement, en cas de disette, les mesures prises font fuir les grains restants ; ce qui décide peu à peu les Physiocrates à prôner leur célèbre « Laissez faire, laissez passer ». Aussi Madame de Sévigné écrit : « Je crève de blé ici, je n'ai pas un sou, je crie famine sur un tas de blé. »

Dans ce cadre, sont les émeutes de 1770, dirigées contre Turgot et où certains historiens ont cru voir la main du Prince de Conti. Marmontel note que la marche de l'émeute des prétendus affamés, aux poches remplies d'or, semblait préméditée et réglée par un habile chef d'armée ! A ce galop d'essai pour la Révolution, près de vingt ans avant celle-ci, il ne manquait même pas les hommes habillés en femme que l'on retrouvera, plus tard, dans la seconde marche sur Versailles conduite par Maillard. Après Paris et Versailles, « l'émeute de la faim », bien dirigée, gagne l'Ile-de-France, brûlant fermes et granges. Les troupes de contrebandiers inutilisées et les vagabonds vont également constituer les éléments de la guerre des Farines de 1788. Le désastreux traité de commerce avec l'Angleterre forçant ateliers et manufactures à fermer, puis la crise agricole, jettent enfin ouvriers et paysans dans les rangs des mécontents.

La police au secours des patrons et des ouvriers étrangers. — Il faut avouer, au vrai, que

seuls les ouvriers étrangers, attirés en France comme spécialistes pour former des apprentis français, seront gâtés comme des enfants par toutes sortes d'avantages. Au contraire, l'ouvrier français est, suivant l'expression de M. Sagnac, « exploité par les chefs nouveaux, ces « capitaines d'industrie qui suivent l'inspira- « tion de Colbert et qui veulent abaisser les « frais de fabrication pour vendre bon marché « et trouver des débouchés à l'étranger, aux dé- « pens des nations rivales.

« Rivé à sa condition comme l'ouvrier ro- « main du Bas-Empire, sans espoir d'avance- « ment vers la maîtrise accaparée par les fils des « patrons, il se rue vers les villes, comme à « Paris, où il y a 60.000 compagnons. » L'Etat met sa police au service des patrons qui paient très peu et mal, ainsi qu'au service des ouvriers étrangers.

Menées des fermiers et des financiers négriers et l'affaire Mandrin. — Il en est de même pour la Ferme des impôts. L'Etat a besoin d'argent. Elle représente donc un Etat dans l'Etat. Elle est capable de terribles abus. Les Fermiers en effet ont fait place, peu à peu, grâce à la concentration, à la Ferme Générale des Droits du Roi, en 1776. L'homme de paille auquel est adjugé la Ferme est cautionné par vingt, quarante et enfin soixante gros financiers, appelés Fermiers généraux qui représentent la haute finance de l'époque (O. Martin).

Disposant d'une police et d'une justice parti-

culière, la Ferme se heurte à des troupes de contrebandiers rassemblés surtout contre la Gabelle du sel et qui sont organisés militairement, disposant de complicités populaires. L'enlèvement de Mandrin en Sardaigne (violation diplomatique) sur les ordres d'un Fermier général, disposant comme le Romain Scaptius, d'un escadron de cavalerie, rangea le Roi de Sardaigne contre la France. Les Négriers sont aussi puissants aux colonies.

Quant aux financiers, ils jouent également un grand rôle. Tourton, sous Louis XIV est chargé par les Affaires Etrangères de certaines missions pendant la Guerre de Succession d'Espagne. Perregaux, futur fondateur de la Banque de France, est très lié avec l'Angleterre, comme Necker. On les reverra dans les tableaux purement financiers de l'Ancien Régime.

Le rôle des étrangers dans l'économie et la finance française. — Le capitalisme industriel qui vient de même, grâce à Colbert, s'ajouter au capitalisme commercial, comprend nombre d'étrangers, comme Hervarth, banquier allemand du Trésor Royal. Tabuch de Cologne, qui fonde une manufacture de tapisseries à Aubusson, et Pélissary, italo-suisse, trésorier de la Marine. Les Allemands sont utilisés par ..ert dans la métallurgie et *par Choiseul pour peupler la Guyane.* Les Italo-Espagnols sont dans la banque et la verrerie, ainsi que les manufactures de bas de soie, et grouillent dans les ports méditerranéens.

Les Hollandais, attirés par Louis XIV et Colbert, fondent des raffineries de sucre et des manufactures de papier, dessèchent les marais et monopolisent le commerce des vins par leurs groupements d'exportation de Nantes et de Bordeaux.

L'action du Contrôleur des finances et des Ministères jusque dans l'administration provinciale et les offices. — Sur toute l'activité, le Gouvernement a un droit de regard. La répartition des affaires ne se fait plus selon la géographie, mais selon la nature des questions entre les quatre Secrétaires d'Etat : Guerre, Affaires Etrangères, Marine, Maison du Roi. Au-dessus d'eux, parmi les Ministres, le Contrôleur général des Finances dirige en fait l'Economie, disposant dans son Ministère des travaux publics, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. La Police dépend partiellement de lui, ce qui lui donne barre sur la police économique de l'époque. D'ailleurs, les bureaux importants sont dirigés généralement par des premiers Commis, des Intendants des finances ou du commerce. En province, autour de ces espèces de Vice-Rois que sont les Intendants de justice, police et finances, de leurs Subdélégués et des Inspections des manufactures, circule une nuée d'agents. On retrouve même l'administration économique et financière dans la division de la France en pays d'Etats gérés par les agents royaux, généralement à la périphérie du Royaume ; en pays d'élections (150), organisations

financières ; dans le Centre ; et en pays d'imposition, les plus récemment conquis. En fait, les trente Intendants sont eux-mêmes répartis à raison d'un par généralité, circonscription financière représentant trois de nos départements actuels. C'est l'économie qui dirige leur administration ! Appliquant les principes de la « philosophie bienfaisante », ils aménagent pour les vagabonds jusqu'à des ateliers de charité, idée reprise par les ateliers nationaux sous la République ; ainsi, ils se montrent un facteur d'apaisement social, contribuant souvent de leur fortune personnelle à la distribution des secours. Par une très étrange contradiction bien propre au caractère français, ils seront englobés dans le discrédit immérité de Turgot. Ils auront tout de même eu le temps de changer la physionomie des grandes villes, qu'ils marqueront de leur nom, telles les Allées de Tourny à Bordeaux. D'Aguesseau laisse un nom dans le Limousin, la Guyenne et le Languedoc. Thiroux de Crosne, avant d'être Lieutenant de Police de Paris, agit en Normandie. Turgot enfin, dans le Limousin, pépinière de ces grands Préfets de l'époque, applique les doctrines des Physiocrates ; il fait des routes, crée des ateliers de charité, réforme les impôts et développe la fabrication de la porcelaine.

La vente des Offices administratifs, moyen d'équilibre financier. — Il n'est pas jusqu'à l'administration, par la vente des offices, qui ne soit un moyen d'équilibre financier. En 1604,

le financier Charles Paulet a proposé au Roi un système permettant à l'officier de la résigner de son vivant, s'il paie annuellement une taxe égale au soixantième de la valeur de son offre; avec une réduction de la taxe normale, ses héritiers éventuels bénéficieront de l'office à titre héréditaire. Le Havre vaut 10 millions, Boulogne 5 millions, les grandes charges militaires dépassent toutes 5 millions d'avant la première guerre mondiale. Pour la constitution d'une maison royale, on dressera un tarif indiquant à côté des gages jusqu'au capital à débourser pour devenir sommier de broches. Comme le dit le Vicomte d'Avenel : « Engager un surcroît de valets, c'était émettre des bons du Trésor ». Les offices des villes petites ou grandes étaient également vendus aux Conseils.

Conséquences économiques et financières désastreuses d'une erreur politique française : la Révocation de l'Edit de Nantes. — A cette époque, la France compte, malgré les guerres, plus de 20 millions d'habitants. On avait songé à importer, pour combler le déficit de natalité et peupler nos colonies, un certain nombre d'éléments noirs; ils se fondirent dans la race avec une rapidité déconcertante. Mais la France devait avoir plus de mal à se relever de la ponction opérée par la Révocation de l'Edit de Nantes. Il y avait à ce moment plus d'un million de protestants français, sur les côtes ou dans les régions montagneuses (Cévennes, etc.), dont beaucoup, comme on le

sait, dans des situations de commerce ou de banque ; ce n'est pas seulement une ponction de sang, mais une ponction de biens ! Les protestants dépouillés de leurs emplois, s'enfuient à l'étranger emportant, dit Vauban, plus de 30 millions de livres. Des régions sont vidées d'un coup, le commerce, les arts et manufactures sont ruinés au bénéfice de l'étranger ; qui y gagne même marins et soldats.

III

LA SITUATION PAYSANNE ET TERRIENNE

Perte de la terre par la Noblesse et le Clergé au profit des financiers et paysans enrichis. — A partir de cette phase de calme relatif qu'on appelle l'Ancien Régime et qui ira jusqu'à la Révolution, on peut, plus facilement, étudier la situation paysanne qui, socialement, sera la plus importante jusqu'à 1789. On constate que la noblesse possède de moins en moins la terre : 22 % dans les Landes, 12 % en Dauphiné, 15 % en Quercy, 11 % en Haute-Auvergne, 15 % en Limousin, 35 % en Bourgogne, 33 % en Picardie, 27 % en Artois. (Sée.) Le clergé

est encore moins favorisé. Les nouveaux seigneurs sont des financiers ou des paysans enrichis, avec les éternels fermiers et métayers sous leurs ordres, sauf en Bretagne. Colbert se penchera sur la terre, notamment avec le Code Forestier de 1669, non sur le paysan petit exploitant.

Redevances sur la terre. Tracasseries de la police économique. — Toutefois, si les droits personnels ont disparu et si les paysans sont libres, les droits réels des seigneurs se sont maintenus amoindris : rentes, redevances en nature, droits seigneuriaux, banalités du four, moulin et pressoir, péages et droits de marché. Tout gravite autour de la justice seigneuriale. Il s'y ajoute la dîme ecclésiastique, contre laquelle on murmure puisqu'elle va normalement aux abbayes. Un ensemble de redevances fixé souvent arbitrairement irrite donc la classe paysanne : d'autant plus que les circonstances économiques ont conduit la classe seigneuriale à des empiètements de plus en plus graves. Les impôts royaux de la capitulation et du vingtième, qui retombent régulièrement, avec les corvées et la milice, sur le moins riche, le lampiste de l'époque, préparent bien des rancœurs ! Jean-Jacques Rousseau les concrétise en racontant son déjeuner chez un paysan inquiet qui finit, après mille apaisements, par lui servir pain blanc et jambon. « Il me donna à entendre qu'il cachait son pain à cause de la taille, son vin à cause des aides, et qu'il

serait un homme perdu si l'on pouvait penser qu'il ne mourait pas de faim. »

En 1667, les seigneurs profitent des guerres de Religion contre Espagne et Empire pour arracher à vil prix aux communautés rurales endettées les biens communaux : il s'agit d'anciens bourgeois, qui entravent la liberté des témoignages malgré les Intendants de Louis XIV qui sonnent l'alerte.

Méthodes archaïques de culture malgré les Physiocrates et Colbert. — Les terres incultes, les procédés archaïques de culture et la culture intensive sont toujours la caractéristique dominante à l'époque de la routinière agriculture française. Peu de pommes de terre, beaucoup de chanvre et de lin pour la fabrication locale de la toile, la culture dirigée de la vigne, voilà ce qui caractérise le système agricole, en dépit des Physiocrates et de leurs Sociétés d'Agriculture : l'Ancien Régime touche à sa fin quand on introduit les cultures nouvelles et qu'on généralise la pomme de terre, accroissant les terres productives. Colbert n'a développé que les cultures industrielles : pastel, garance, lin, chanvre.

Le mobilier et l'alimentation grossières caractérisent toujours la vie du pauvre paysan, épuisé par les guerres Louis-Quatorziennes avec épidémies. Le vagabondage et les révoltes paysannes, véritables jacqueries, provoquées par les impôts et la gabelle, dévastent Bretagne, Bordelais et Vivarais : le « Code Paysan »

et un cahier de revendications qui réclame la suppression de toutes les taxes, en sont les manifestations illégales.

L'administration des cinq grosses Fermes et le régime particulier de la Corse. — Il faudra longtemps pour que l'administration financière des terres paysannes se modifie. Comme les conditions de vie, elle ne change que très lentement à cause de la misère et se trouve toujours très injuste ; qu'il s'agisse de la taille, de la contradiction entre les pays de fraude, de petite gabelle et « réarmés », affranchis de gabelles, les pays avec aides sur les boissons ou sans aides, et les traites, c'est-à-dire les douanes. Ces dernières finissent par constituer les cinq grosses Fermes, soit cinq Compagnies : Normandie, Ile-de-France, Maine, Anjou, Poitou, Aunis, Perche, Berry, Picardie, Bourbonnais, Bourgogne, Beaujolais, Touraine, Champagne, Picardie. On voit, la barrière séparant ces pays dits étrangers, des pays « d'étranger effectif » ou « réputés étrangers ».

La Corse rattachée à la France en 1768 est un pays d'Etats qui se réunissent tous les ans ; il jouit avec son Conseil, sa Junte et ses pièves d'un régime particulier.

IV

STAGNATION DE LA PETITE INDUSTRIE, POLITIQUE MERCANTILISTE ET GRANDE INDUSTRIE NAISSANTE

Paralysie de la petite industrie par les jurandes. — Même stagnation que dans l'agriculture, dans la petite industrie et ses éternels métiers. Même les métiers mécaniques dont se dote l'industrie textile, n'ont pour affectation qu'un ouvrier isolé et ne peuvent donc aboutir à des établissements concentrés. Les historiens n'épargnent donc pas les jurandes, dont la principale conséquence économique est l'esprit de routine, classique dans ce dirigisme ; et la conséquence sociale, un syndicat qui ne ressemble nullement aux nôtres ! Mais qui est au contraire « un syndicat de patrons exploitant un monopole » (Sée).

Le gouvernement, la tête baissée, s'obstine dans ses jurandes un peu parce qu'il a besoin d'argent, beaucoup parce qu'il les croit la meilleure organisation dans son système. Colbert oblige dans son édit de mars 1673 tous les métiers à s'organiser en jurandes.

Liberté de certaines industries encouragées par l'Etat colbertiste, chef d'industrie. — Si-

multanément, cette politique mercantiliste qui donne d'une main et retire de l'autre, laisse une certaine liberté surveillée à ces industries sucrières coloniales ou industries métallurgiques ; à ces manufactures de tapis, de bonneterie, de dentelles, de bas de soie, de draps et de verres qui sont une des images d'Epinal de notre histoire. Ainsi que les aventures rocambolesques de ces glaces de Murano dérobées à la République de Venise ! Sans que l'on puisse y parler de ces ouvriers étrangers appelés chez nous à prix d'or et jetés en prison s'ils veulent partir ! Monnaie courante en Europe. Dans ces manufactures particulières bien plus nombreuses que celles de l'Etat, surtout pour les industries de luxe (Gobelins, Savonnerie, Beauvais, Arsenaux), le pouvoir ne sait que faire pour encouragements, développements et améliorations par les classiques privilèges de tous ordres. On sait qu'après les cultures industrielles, la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie ont fait renaître l'industrie de la soie. Mais il ne s'agit pas en général de concentration industrielle, et bien plutôt du sweating-system où l'on travaille en chambre. La Manufacture Royale de l'Etat éducateur industriel est donc bien l'exception qui confirme la règle.

La réglementation industrielle et les inspections de manufactures de l'Etat, éducateur industriel. — Aussi bien c'est de cette période colbertiste que date Saint-Gobain, l'industrie drapière du Nord et la mise en valeur du bas-

sin de Saint-Etienne ! Une réglementation qui fait horreur à des patrons individualistes et routiniers s'efforce d'uniformiser les types de matières fabriquées en vue de l'amélioration de la fabrication : surtout pour les étoffes et la teinture. D'où l'apparition des Inspecteurs des manufactures ! On ne peut savoir ce que toute cette réglementation aurait donné ; car, tout de suite après la mort de Colbert, éclate la désastreuse Révocation de l'Edit de Nantes que chaque parti politique altéré de proscriptions devrait méditer, de par les conséquences épouvantables qu'il eut pour notre économie. Après, viennent les guerres, et une quantité de bons ouvriers quitte le pays en ruines. Ceux qui restent sont dans la misère causé par les cours forcés. Fénelon écrit au duc de Chaulnes : « Tous les métiers languissent et ne nourrissent plus leurs ouvriers. La France n'est plus qu'un hôpital désolé et sans provisions. »

L'artisan plus heureux que l'ouvrier. — En fait, dans sa petite maison en bois et torchis, l'artisan lui, est plus heureux que l'ouvrier manufacturier obligé à de longues journées de travail (12, 14 et 16 heures) mal payé (20 sous au maximum). De plus, les compagnonnages, secrets ou non, sont traqués par les autorités civiles et religieuses, dont la fâcheuse et étrange Compagnie du Saint-Sacrement. Il y a des grèves dans les papeteries et les draperies.

La décadence des Corporations en dépit des efforts des jurandes. — Une tentative déses-

pérée de plier tous les métiers au système des jurandes, l'arrêt du Conseil du 23 août 1767, vingt ans avant la Révolution, ne peut empêcher la décadence des corporations. Toujours routinières, endettées par les expédients fiscaux de la Royauté, elles ont du plomb dans l'aile ; puis sont attaquées par les Physiocrates et, dans son célèbre édit de 1776, Turgot les dissout en établissant la liberté du travail, sauf pour imprimeurs-libraires, barbiers, apothicaires et orfèvres.

Le Lieutenant de Police sera chargé des professions. Renvoi de Turgot, opposition des Parlements, difficulté de liquider d'un seul coup une vieille machine économique, il n'en faut pas plus pour aboutir à un établissement bâtard des corporations en deux classes, qui ne satisfait personne. Or pourtant la plupart des cahiers des Etats Généraux réclamaient une dissolution des Corporations.

Apparition de la grande industrie et lutte des intendants contre les entraves. — En face elles, la grande industrie se dessine. M. Sée, en notant la création du Conseil du Commerce, considère que le Directeur du Commerce, notamment « Trudaine père, et son fils Trudaine de Martigny, ont été de véritables Ministres des arts et manufactures ». Les vieilles manufactures de Louis XIV et les industries peuvent se développer en grand : (métallurgie en Dauphiné, mines du Centre et du Nord, cotonnades de la Normandie et de

l'Est, industrie de la soierie à Paris), malgré une dure réglementation industrielle.

Les Indendants luttent contre elle et ses entraves vers la fin du XVIII[e] siècle. Mais, les villes n'ont nullement atteint le caractère d'agglomérations ouvrières, et c'est surtout l'industrie rurale qui est développée, grâce aux métiers à rubans et autres, préparant la véritable industrie capitaliste ; si la campagne et la ville s'y sont associées ? C'est l'époque de Vaucanson et de l'Encyclopédie, où la France trouve dans son génie seul, le moyen de s'équiper en machines, sauf pour le coton où il faut chercher les jennies anglaises.

La concentration sur la soie et le coton. — La concentration n'apparaît successivement que dans l'industrie de la soie, puis du coton, et très inférieure à celle de l'Angleterre. Dans le drap et la toile, on ne peut presque en parler ; même dans la papeterie où Montgolfier, qui prend l'invention aérienne d'un autre Français, se sert des produits de ses papeteries d'Annonay. La concentration est rare, à part Le Creusot et quelques établissements, dans la métallurgie. Car la production de charbon, si elle est déjà organisée en sociétés capitalistes, n'est que de 450.000 tonnes, si bien qu'il faut chercher en Angleterre et en Belgique 220.000 tonnes : De toutes façons, note l'histoire, le prix élevé des transports et leurs difficultés donnent la suprématie au charbon anglais. Le capitalisme commercial va engendrer le capitalisme industriel (Sée).

Malheureusement, les effets du traité de commerce franco-anglais de 1768 avec la concurrence étrangère, seront durement sentis dans l'industrie textile, jetant dans les grandes villes jusqu'à 20.000 chômeurs sur le pavé. Encore une des causes de la Révolution !

Enrichissement des nouvelles classes. Famines et grèves. — Aussi, à côté des ouvriers toujours menant pauvre vie, dans les manufactures royales et d'Etat ; puis devant ces compagnons mal payés, cruellement exploités par le patron (industrie lyonnaise) les gros négociants s'enrichissent et se dressent devant les artisans. Ils vont jouer un rôle très important dans la direction de la Révolution. Ils sont indifférents à la hausse du coût de la vie, dure aux petits. Alors, ne pouvant obtenir la hausse des salaires, désapprouvée par les Physiocrates qui la voient favorisant une nouvelle hausse des prix, les compagnons font ces associations dont M. Martin Saint-Léon a révélé les secrets.

Le compagnonnage désigne un ou deux représentants qui jouent le rôle d'office de placement. Mais l'indiv dualisme français engendre immanquablement des groupes isolés formant autant de petites féodalités. D'où heurts violents entre associations secrètes de compagnonnages.

Famines de 1709, h ver terrible de 1770-71, et disette de 1600 à 1662 ne sont pas pour arranger les choses. Louis XIV va jusqu'à faire

distribuer de l'argent et du pain au peuple dans la Cour du Louvre.

Il y a tout de même des grèves ; et précisément à Paris juste avant la Révolution, remarque M. Flamermont. On appelle tous ces mouvements, traqués par les patrons, les Parlements et la police, des cabales ; contre lesquelles on crée mille innovations, dont le livret ouvrier. On poursuit même leurs premières mutualités, décrites par M. Levasseur. En tout cas, les ouvriers jouent un rôle dans la Révolution, mais « moins comme producteurs « que comme consommateurs... A Paris, on les « verra (les maîtres-artisans comme les com- « pagnons) piller boutiques et menacer les « accapareurs : ce sont eux qui constituent « le personnel principal de l'émeute du fau- « bourg Saint-Antoine, du 28 avril 1789, puis « des journées du 30 juin, du 14 juillet et du « 30 août 1789 » (Sée.)

VI

COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Le commerce intérieur et les transports routiers. — Mais une consolation vient au gouvernement, dans son effort, du développe-

ment commercial, favorisé par de bonnes communications. Le corps des Ponts et Chaussées créé par Trudaine au XVIIIe siècle et qui accroît les routes surtout dans un but stratégique, accomplit une œuvre qui profite tout de même aux échanges et éblouit l'étranger, tel l'Anglais Young. Car la route, comme le rail à notre époque, absorbe toute l'attention, et fait négliger imprudemment les voies navigables intérieures, toujours paralysées par les obstacles naturels ou artificiels et ignorant les écluses. Mais Riquet fait le Canal des Deux-Mers.

Comme maintenant cependant, le prix du transport par la voie fluviale et maritime est si bas, malgré la lenteur du déplacement, que ces transports sont utilisés de préférence à la route. Ceux qui ne peuvent voyager à cheval empruntent ces Messageries affermées à des traitants qui, sous Turgot et Necker, étaient en régie.

A mesure qu'on monte dans l'échelle des voitures, du lourd fourgon à la rapide chaise de poste, en passant par carrosse et diligence, on paie de plus en plus cher : soit de 6 sous à 20 sous par ligne. On y voyage plus confortablement. Mais il n'y a pas de départ tous les jours et il n'y a pas de lignes transversales. Le prix du transport des marchandises est à l'avenant. Coches d'eau comme diligences et messageries sont gênés par d'innombrables péages et douanes.

Disparition progressive des Foires. — Dans ce prestigieux XVIIIe siècle, il ne faudrait pas croire non plus que les droits de tous ordres soient supprimés en rapport avec les opérations qu'ils frappent, car les foires disparaissent peu à peu, sauf celle de Beaucaire. Devant la permanence progressive du commerce, les villes souffrent dans leur ravitaillement, même à Paris, des conflits « féodaux » entre les corporations d'alimentation et les vendeurs paysans forains. Dans le même esprit, pêcheurs, propriétaires et négociants se disputent fréquemment.

Il sort de cet ensemble confus un échange primitif, réduit aux seules foires et caractérisé par un commerce en gros, en voie d'amélioration. M. Sée, qui parle des sociétés en commandites et des sociétés anonymes, entrevoit la puissante classe des négociants et des merciers alimentant un commerce toujours paralysé par les difficultés de la circulation entre provinces.

Echanges avec l'étranger. — Les fils des échanges avec les autres pays sont tenus cependant par les étrangers qui ont envahi le pays ! Hollandais dans le commerce et la navigation; Allemands dans les banques et l'imprimerie et les mêmes ouvriers étrangers de toutes sortes.

Cette intrusion ne permet pas cependant un autre système que ce système protecteur pratiqué par tous les grands Etats. Dans l'es-

prit de Colbert, alors, « tout le commerce consiste à décharger les entrées de marchandises qui servent aux manufactures du dedans du Royaume, à charger celles qui entrent manufacturées, soulager les droits de sorties des marchandises manufacturées du dedans du Royaume. » D'où des tarifs de plus en plus élevés qui entravent la guerre de Hollande et celle de la Ligue d'Ausbourg, jusqu'à une réduction de fin de règne. Cette espèce de système d'autarcie française qui cherche à ruiner les commerces voisins, ne réussit pas ! Il y a des vexations anglaises, compensées par le commerce espagnol, transaltique et levantin (Compagnie du Levant et Compagnie du Nord), d'où leurs déclinantes. Le commerce colonial vers les Antilles de l'Afrique s'intègre dans les Compagnies des Indes Orientales et Occidentales. Le Canada se développe et les nouvelles dynasties de négociants et d'armateurs des grands ports bordelais et nantais apparaissent sur notre échiquier social.

Renaissance et particularités du commerce français extérieur. — Malgré les apparences, le commerce extérieur français, plus intéressant que le commerce intérieur, ne vient que derrière l'Angleterre et la Hollande, soit au troisième rang. Il se fait : avec l'Espagne et le Portugal par Saint-Malo, la Hollande par Bordeaux et Nantes, malgré la défense contre l'importation de poisson hollandais (un cinquième de notre commerce avec l'Europe) !

Avec les pays nordiques par des vaisseaux étrangers devant notre éternelle pénurie des navires (café et sucre français, contre blé et laine). Avec la Russie (mêmes matières, contre bois, chanvre et peaux russes). Avec l'Italie (produits manufacturés et vins français, contre olives, huiles et soieries), l'Allemagne; les Etats-Unis, grâce au traité de Versailles de 1783 consacrant leur indépendance. Et enfin le Levant, qui nous envoie ses textiles, huiles et ses peaux contre nos draps. L'Angleterre, pour qui l'exportation est la vie même, occupe une place à part, dans nos relations commerciales, puisque sans cesse en guerre de tarifs. Le plus admirable est qu'elle importe pour 49 millions et que nous lui envoyons pour 38 millions de marchandises. Beaucoup de commerçants français sont dans tous les pays anglo-saxons, méditerranéens, levantins, quelques-uns en Russie.

VI

BANQUES ET ASSURANCES AVANT LA RÉVOLUTION

Absence d'un marché financier. — De même, l'absence d'organisations bancaires nous prive

d'un marché financier sur notre territoire et ne nous rend pas le change favorable. Par contre, malgré les résultats défectueux de la Banque de Law, le nombre des institutions bancaires passeront au début du XVIIIe siècle de 21 en 1703 à 51 en 1721 à Paris. Lyon perd en importance au détriment des banques dans les centres portuaires comme Marseille. Les Genevois s'infiltrent partout, d'autant plus que la Banque consiste surtout dans le change des monnaies étrangères ; or Necker s'agite devant la Hollande, toujours grand marché bancaire européen. On crée néanmoins une sorte de petite Banque de France, la Caisse d'Escompte, au capital de 15 millions, divisé en 5.000 actions qui bondissent en 1788 à 25.000 avec un capital élevé à 100 millions. C'est pourtant une exception, et les courtiers de commerce joueront encore longtemps le rôle des Banques.

Plus développées peut-être sont les Bourses locales, comme la Bourse de Paris datant de 1724, et les Chambres de Commerce.

Tout cela est agité par le mouvement Physiocratique et ses controverses sur le « laissez faire, laissez passer »; qui n'épargnent aucun des aspects de la circulation des richesses, mais s'attaquent surtout à la libre circulation des grains. Un grand nombre d'Abbés, de Galiani à Terray, soutiennent des vues hardies sur la question, mais la construction est faible.

L'assurance maritime française. — Il n'en est pas de même de l'assurance. Bien avant Colbert et les Lloyd, l'assurance maritime s'est admirablement organisée.

Colbert trouve en arrivant le Comptoir et Bureau des Assurances ouvert depuis 1556 à la Bourse de Rouen. *L'opposition des courtiers* révèle l'ouvrage de M. Boiteux sur la question, fait comme il arrive en France, échouer l'ouverture des mêmes comptoirs dans les autres villes.

Colbert qui voudrait « dérober à l'étranger la connaissance toujours dangereuse des expéditions maritimes et de la richesse de notre commerce », réduire le taux des primes et en faire bénéficier la circulation monétaire, intègre l'assurance dans son système dirigiste. Le Chevalier de Clerville essaie pour lui d'une Compagnie qui ne peut réunir les capitaux privés nécessaires, les négociants parisiens voulant garder une Chambre d'Assurance. Colbert en donne à son fidèle et peu honnête Bellinzani la présidence ; il est très libéral avec elle et ne l'oblige qu'une fois en 1672 à participer aux frais d'armement d'une escadre de garde-côtes pour protéger la navigation. La guerre décourage un instant les assureurs ; les primes montant jusqu'à 25 % sur certains parcours. Puis, en 1679, le dernier exercice donne 2.400.000 livres avec un excédent de 1.200.000 livres. Savary en parle dans son « Parfait Négociant » ; déplorant, à la mort de Colbert

« l'inconstance des Français qui ont une ardeur incroyable pour entreprendre et acquérir les choses qui leur semblent impossibles et dès le moment qu'ils les possèdent... ils se rebutent et cette ardeur s'éteint facilement ». C'est souvent ce dont se plaignent les étrangers quand ils traiteront avec nous.

Quoi qu'il en soit, l'arrestation de Bellinzani donne le coup de grâce à l'assurance française.

Seignelay veut lui donner un monopole pour une Chambre Parisienne, comme pour les Grandes Compagnies; mais la classique indiscrétion des bureaux alerte la Chambre de Saint-Malo. En 1686 la Compagnie créée n'a plus de monopole, et elle est en commandite. C'est un échec car elle est trop loin des ports, les primes sont trop fortes et elle doit se faire assurer de l'étranger. Elle n'est pas, enfin, soutenue par les autres villes.

Il faut attendre 1710 et l'abandon de certains projets par Pontchartrain pour voir proposer la création d'une Chambre Agricole des Assurances à Paris; avec Chambre de 16 Conseillers à Lyon, Rouen, Marseille, Saint-Malo, puis huit Chambres de 15 Conseillers à Orléans, Tours, Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Montpellier et Lille. Ces postes de Conseillers sont des offices, mais il y a de telles protestations que l'Edit n'est jamais signé par le Roi.

Savary qui tire la leçon de ces échecs, les attribue, selon M. Boiteux, « à l'humeur in-

« constante de notre nation, qui se reflétait « jusque dans la politique gouvernementale :

« *Si, disait-il, un Ministre fait des efforts pour* « *établir ce commerce, il en vient un autre après,* « *qui, loin de continuer ce dessein, renverse tout* « *ce que l'autre a fait : ainsi, lorsque les choses* « *commencent à réussir, on les abandonne par* « *manque de protection... de sorte que tous ces des-* « *seins s'évanouissent et s'en vont en fumée.* »

Les choses vont-elles changer, demande Savary ?

On en revient donc à l'assurance privée ! Compagnie d'Assurances Maritimes fondée en 1750 ; qui en 1756 se transforme en Compagnie d'Assurances Générale au capital porté de 4.500.000 livres à 12 millions, avec actions de 3.000 livres.

VII

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ENTRE COLBERT ET LA MORT DE LOUIS XV.

Relèvement financier colbertiste et rivalité des familles Colbert et Louvois. — En Finances dès Colbert aux affaires en réparant les dé-

sordres financiers de Mazarin, il s'acharne d'abord sur l'ancien Surintendant Fouquet, émule de Jacques Cœur, dont il supprime le poste, surprenant ses plans de guerre civile.

Sans entrevoir l'élévation dangereuse du prix du sel, « Colbert préfère aides et gabelles « que tout le monde paie, à la Taille qui n'at- « teint pas les plus riches, qui accable les « campagnes, et qu'il souhaiterait vivement « d'abaisser à 25 millions, bien qu'il doive se « contenter de la réduire à 33 » (Marcel Marion).

Il ne se rend pas compte de l'inconvénient qu'il y a de les affermer aux traitants.

L'équilibre financier coïncide avec la stabilité de ce louis, monnaie d'or créée par Louis XIII et qui va être stable 46 ans, de 1643 à 1689. Le « louis » devait être « la prestigieuse mon- « naie du Grand Siècle, comme l'As, celle « de la République Romaine, comme le « besant » celle de Byzance au temps de sa « splendeur, comme le florin celle de la Re- « naissance italienne » (de Riedmatten).

La classique Chambre de Justice, pour prendre l'argent des traitants, quoique insuffisamment spectaculaire pour l'opinion publique, a tout de même fait passer 4.400 financiers de second ordre qui ont rendu 219 millions. A l'époque une telle somme ne peut qu'appuyer dans l'ombre la solidité de la monnaie.

Le Conseil des Finances rythme, d'ailleurs surveillé personnellement par Louis XIV et Colbert devenu Contrôleur général des Fi-

nances, toutes les mesures de gestion du Trésor Royal. On relève les mouvements de fonds, les entrées et les dépenses sur des registres, journaux distincts. Les Chambres des Comptes apurent les comptes. On rétablit l'impôt dit de taille.

Les résultats ne se font pas attendre. Si, en 1661, l'Etat a encore un déficit de 21 millions, quand arrive Colbert : en 1670, le revenu brut dépasse 76 millions et le revenu net 70 millions. Au fait, le grand Ministre n'avait-il pas agi comme l'indiquait ce petit livre publié à l'époque par Savary « Le Parfait Négociant » ? Mais c'est en régime de paix ! Colbert essaie même en 1666 de relever la natalité par des dégrèvements d'impôts et des primes.

Dès que la guerre recommence en 1672, il faut cesser de traquer les traitants pour leur faire la cour, et créer de nouveau ces taxes ou ces offices ahurissants, en vendant même des titres nobiliaires. Ce qui n'empêche nullement Colbert de protester contre les dépenses de Louis XIV, sournoisement monté par Louvois contre lui ; la rivalité des deux familles, véritables trusts qui se partagent les grandes charges et bénéfices du Royaume, nuit ainsi au pays ! Fort peu de temps après son éloignement des affaires, Colbert aura rétabli les finances et soutenu le louis, mais c'est souvent au mépris des droits des rentiers, dont il annule froidement les titres : à son arrivée 27 millions de rentes perpétuelles, à sa mort 8 millions. Son collaborateur italien Bellin-

zani est enfermé pour prévarications dans l'affaire des pièces de 4 sols.

Echec de l'économie dirigée. Révoltes et altération des monnaies colbertistes. — Après vient Le Tellier, puis rapidement Pontchartrain qui doit imaginer de nouvelles rentes pour financer les bombardements d'Alger, Tunis et Gênes ; et, avec des tontines, établit l'impôt de capitalisation. Avant son départ en 1699, il lance pour 400.000 livres de rentes viagères sur le marché.

Chamillart, triste financier, est encore là quand le déplorable état du trésor conduit à la légende de la fonte des vaisselles royales.

Desmarets, neveu de Colbert, arrive pour la guerre de Succession d'Espagne en 1708. Paré de l'accusation de malversations, son héritage est lourd ; on a anticipé sur les revenus jusqu'en 1717 et on doit aux troupes le prêt pour 1707 et 1708 ; 36 millions. L'hiver va être dur en 1709. Vauban a fait paraître en 1707, durement rabroué par le vieux Roi, un projet de Dîme Royale pour l'égalité devant l'impôt et Fénelon a, depuis longtemps, écrit en 1692 : « Les peuples... meurent de faim. » Comme il y a des révoltes partout, qu'on a du mal à percevoir la taille et que le revenu des Fermes générales est tombé de 63.000 livres en 1683 à 41.700 en 1703 et 36.000.000 en 1709, il faut suivre les théories de Vauban. Le « dixième » est une timide « Dîme Royale » déguisée, ce que les privilégiés dépossédés ne pardonne-

raient pas à Desmarets. Il fait aussi appel, avec discrétion, aux banquiers étrangers, qui, à la paix, possèdent le vingt-cinquième de nos rentes. Secrètement, à l'intérieur, on flatte même Samuel Bernard pour construire Versailles, et les quatre frères trafiquants Pâris, qui commencent à s'agiter. Implacablement, les recettes baissent toujours ; sous les sept années de Chamillard, il y a eu 387 millions de recettes ordinaires et 1.346 millions de dépenses. Les sept années de Desmarets, dit M. Marion, seront encore plus pénibles : 1.564 millions de dépenses et 269 millions de recettes seulement.

Jamais n'a été plus vraie la phrase de La Bruyère : « L'on voit certains animaux farou-« ches, des mâles et des femelles, répandus par « la campagne ; ils sont des hommes. Ils se reti-« rent la nuit, dans des tanières où ils vivent de « pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent « aux autres hommes la peine de semer, de la-« bourer et de recueillir pour vivre, et méri-« tent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils « ont semé. »

La monnaie alors, qui a connu la stabilité jusqu'en 1689, est cruellement altérée. Il y a eu 43 variations de la livre tournois de 1689 à 1715, sans parler des emprunts à cours forcé. « Mais la France est née en tant qu'Etat. Au « XIVe siècle, où le budget de la France, sous « Philippe de Valois (1336) atteignait 175 mil-« lions de francs, le revenu personnel du mo-« narque s'élevait à 13.250.000 francs, repré-« sentant environ 8 p. 100 des recettes de

« l'Etat... Trois siècles plus tard, à l'avènement « de Louis XIV, le budget du Royaume était « monté à 2 milliards 250 millions et le budget « du Roi à 105 millions de francs » (d'Avenel).

Lourd héritage financier de Louis XIV et expérience de Law. — Il n'empêchait qu'on était venu crier « Du pain ! » sous les fenêtres de Versailles. Tout paraissait vraiment perdu à la mort de Louis XIV et les « embarras financiers « étaient tels... que le Gouvernement de la « Régence, malgré bien des fautes, eut un réel « mérite à empêcher une réelle catastrophe » (Sée).

Le duc de Noailles n'emploie pas des systèmes différents de ceux de Colbert, mais il réussit mieux. Le papier-monnaie qui est discrédité, est brûlé, et pour repeupler les campagnes dévastées, on exempte de droits l'entrée des bestiaux étrangers. L'inévitable Chambre de Justice détermine cette fois, non seulement des fuites, mais des suicides. Samuel Bernard lui rapporte spontanément 9 millions et Crozat paie 6 millions de livres, de Viancour 520.000 livres, Romanet 4 millions. Cent cinquante-sept millions sont récupérés aussi. Une refonte des monnaies qui aboutit surtout à l'évasion de l'or donne 72 millions, soit 378 refondus. Les quatre frères Pâris sont chargés de convertir les divers effets publics, trop nombreux, en une seule espèce de billets d'Etat.

Un essai de la dîme royale égalitaire est même fait, comme il lèse trop d'intérêts, avec la ferme

désir de ne pas le réussir ! C'est de 1718 à 1723, sur les territoires de la Rochelle et de Niort.

Il fallait une réforme qui ne mécontente personne ! Law, dont le projet de Banque privée avait fait un suspect sous le vieux Roi, fut agréé par le Régent. Les effets émis étaient convertibles en numéraire ; le succès fut tel qu'elle devient Banque d'Etat avec convertibilité supprimée. Les ressources obtenues sont utilisées par la Compagnie du Mississipi, dont on répandit faussement le bruit anticipé d'un siècle qu'il était d'une richesse fabuleuse. La dette publique disparaît et la Compagnie de Law prend, non seulement impôts, tabacs et monnaies, chassant les Pâris, mais pratiquement tout le commerce extérieur de la France. Les actions de la célèbre rue Quincampoix montent dans la frénésie, de 300 livres en mai 1719, à 18.000 livres en novembre 1719. Il en circule un milliard à la fin de l'année.

Les classes sociales sont bouleversées et l'on voit Toinette et Toine devenus riches, épouser leur seigneur ou leur patronne ruinés.

La France prend d'un seul coup un essor extraordinaire. Elle est trop forte et va devenir dangereuse ! Fécondés par la haine des Pâris et des d'Argenson, adversaires bafoués de Law autour desquels s'agitent une mine de spéculateurs aigris, financiers anglais et hollandais concurrents jouent à la bourse ; comme on le fera plus tard contre les assignats de Robespierre ! Law le sait et voudrait limiter le divi-

dende à 214 livres *pour* 424.000 *actions à rémunérer.* Il défend de faire en or et en argent des paiements au delà d'un certain chiffre. La spéculation triomphe tout de même, aidée par l'inquiétude du public qui, devant ces mesures, réclame encore plus violemment le remboursement en espèces métalliques.

La réduction nouvelle de la valeur des actions déclenche une effroyable émeute où l'on tire sur la foule aux bureaux de la Banque, rue Vivienne ; émeute soit provoquée, soit naturelle, avec promenade de cadavres, comme en 1830, vers le Palais Royal et le Louvre gardés par la troupe.

Ministère Bourbon et ministère Fleury-Stabilisation. — Au 17 juillet 1720 la Banque arrête les paiements et la suppression complète du papier est décidée le 10 octobre 1720 ! Law s'enfuit à Venise, surveillé par la police.

C'est son ennemi, le clan Pâris qui, rappelé, est chargé de viser ses 2 milliards et demi de papiers ; probablement dépréciés par ses manœuvres et celle de la finance internationale de l'époque. Le public les apporte à son visa sans murmure.

Le plus habile des quatre frères, Pâris-Duverney, aidé par les Crozat, en même temps protecteurs des lettres et arts, use d'expédients pendant quelque temps ; mais il a l'idée d'augmenter les impôts indirects et propose un impôt du cinquantième sur tous les produits de la

terre. C'est le troisième essai déguisé de la Dîme égalitaire de Vauban. Le Ministère Bourbon tombe devant les résistances des privilégiés, entraînant Pâris-Duverney dans sa chute.

Fleury, le « vieux chien de Cardinal », comme diront ses ennemis, lui succède ! Il attend cette heure depuis plusieurs années. Ancien précepteur de Louis XV, qui a beaucoup d'affection pour lui, son Ministère tiendra dix-huit ans jusqu'au jour où il sera acculé à la guerre. On avait perdu l'habitude de ce calme qu'on appelle un Ministère de paix. Ses Contrôleurs généraux : le Pelletier, Desforts et Orry, réussissent à faire produire à la taille 50 millions par an. La corvée des grands chemins, permettant d'établir notre réseau de routes, est moins populaire, car dure aux populations rurales.

La perfection n'est pas de ce monde ! En 1726, le Cardinal Fleury stabilise le marc d'or à 740 livres 9 sols, le marc d'argent à 51 livres 3 sols, la livre tournois à 1 franc 2 centimes (82). Ce seront soixante années sans variations monétaires, jusqu'à la Révolution. Mais le Cardinal est l'homme des Fermiers Généraux, qui se livrent à de cruelles actions, justement reprochées à Fleury et à ses collaborateurs.

Lutte dramatique révolutionnaire de Louis XV et de Machault. Silhouette, Bertin, Terray contre les privilégiés. — On comprend que Louis XV décide de changer de politique. C'est l'heure où il prend le pouvoir. Les collecteurs

de l'impôt, qui épargnent parents, amis, protégés des fermiers, subdélégués, officiers, maires, échevins, élus, font retomber l'impôt sur les plus pauvres. Or les plus pauvres sans appui, qui n'ont pour vivre que l'industrie ou les plus médiocres fonds, sont obligés de porter le fardeau dont les autres ont trouvé les moyens de se garantir et sont certainement ruinés chaque année à leur tour.

Les privilégiés, se posant en « champions du peuple » selon l'expression de Voltaire, « s'opposaient aux initiatives gouvernemen-« tales, avec une fermeté qui enthousiasmait « une galerie naïve ! Et ils gagnaient les suf-« frages de la Rue tout en protégeant leurs « revenus » (May), comme souvent. Que serait-ce s'ils avaient disposé d'une presse à leur dévotion ? Mais ils avaient leurs équipes de pamphlétaires et c'était, comme la presse moderne avec ses mensonges et ses moqueries, ce qui contribuait à former le gouvernement d'opinion de l'époque.

Machault d'Arnouville, ancien Lieutenant de Police, essaie une quatrième tentative historique de « dîme royale » de Vauban par un vingtième qui soulève Parlements de Paris, Languedoc et Bretagne. Louis XV écrivait : « Ils ont tant fait qu'ils m'ont forcé à renvoyer « Machault, l'homme selon mon cœur. Je ne « m'en consolerai jamais ! »

Est-ce l'Ancien Régime devant un Mur d'Argent, comme l'écrit M. May montrant « les mar-

cheurs de la faim » partis de Rouen, se dirigeant sur Versailles, qui sont dispersés à coups « de sabre à quelques lieues seulement de la « Cour ? Dans les milieux avertis, on craint « de plus grands malheurs et mieux quelque « catastrophe. » « Les Anglais ne soutenaient-ils « pas de leur argent l'agitation populaire ? » C'était de bonne guerre. La France préparait une descente sur leurs côtes.

Le valet de chambre d'un parlementaire, Damiens surexcité par cette agitation factice, va essayer de tuer Louis XV qui ne s'y trompe pas ; les ponts sont coupés pour toujours avec les privilégiés et l'attentat produit l'effet contraire ! Il rend à Louis XV l'affection du peuple changeant.

La guerre est déclarée au monopole des Négriers et à celui des Fermiers Généraux. Pour lutter contre le premier, l'Intendant le Mercier de la Rivière, sur ordre du Roi, s'embarque pour la Martinique ! Pour le second, Silhouette a échoué, donnant son nom à un mauvais souvenir. Quesnay lance son programme qui circule sous le manteau comme celui de Vauban. Le Roi appelle le Lieutenant de Police Bertin, disciple de Quesnay. Le projet de subvention générale de Silhouette, cinquième amende honorable à l'ombre de Vauban, est repris par Bertin. Mais l'agitation devient alors telle, les Parlements trompant l'opinion, que le Roi, sentant la Révolution, doit reculer. Au désespoir, il laisse Bertin s'en aller. Tout

ce qu'il laisse, c'est la liberté des grains, contre l'opposition des marchands de farine.

Le passage de l'Averdi n'est qu'un armistice bien vite rompu, car une cabale est lancée contre le duc d'Aiguillon appliquant le vingtième en Bretagne, par le Parlementaire la Chalotais. On est en plein Ministère Choiseul. Le « grand Ministre » fait de la démagogie au gré du Roi qui le renvoi !

C'est Maupéou qui le remplace avec l'Abbé Terray aux Finances et Bertin, toujours recasé à l'Agriculture. Le Mercier de la Rivière a établi un régime libre à la Martinique. Supprimant la Ferme, Maupéou est le héros de la victoire anti-parlementaire, avec ses nouveaux Parlements et l'abbé Terray qui s'en prend à la répartition de l'impôt et à la question des Fermes. On lui lance dans les jambes la légende du Pacte de Famine à propos de la libre circulation des grains, faisant croire à une Compagnie fermière secrète dont les bénéfices spéculatifs iraient au Gouvernement ? Le Roi est directement attaqué par le procès de prévarication fait à un Parlementaire Maupéou Guzman, en discussion avec Beaumarchais ; « On peut dire que « l'Affaire des « Quinze Louis » fut une « Affaire du Collier » montée contre le Roi » (May). Mais, jusqu'à sa mort, Louis XV tient bon et il disparaît dans l'impopularité.

Dernier état de l'Administration. — Conseil Secret, Conseil d'Etat politique, Conseil Privé et Conseil des Finances sont devenus d'énormes

machines. Le Roi ne peut assister à tous, pas plus qu'au Conseil du Commerce.

Au Conseil des Finances, en 1768, quatre Conseillers d'Etat ! Trudaine à Fermes, Gabelle, Commerce et Ponts et Chaussées ! D'Ormesson, véritable Directeur des Contributions. Boullongue, Mouvement des Fonds, Dette et Caisse d'Amortissement ! Feydau de Marville, les affaires d'Arts et Métiers !

TITRE IV

LA RÉVOLUTION. DÉFAUT D'ADAPTATION DE LA FRANCE A LA NOUVELLE SITUATION ÉCONOMIQUE

I

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LES CAUSES GÉNÉRALES DE LA RÉVOLUTION

La responsabilité des brochures économiques diffusées par le Roi contre les privilégiés. — Pour quelques historiens, seule la mauvaise situation des finances qui frappa brusquement et étrangement Louis XVI le détermina, d'un seul coup, à la convocation des Notables. Les réformes proposés par lui établissant l'égalité de l'impôt territorial, plusieurs fois refusée à

Louis XV par les privilégiés ; ainsi que la suppression de toutes les barrières intérieures avec une administration élective locale, furent à nouveau repoussées par les mêmes privilégiés. Quoiqu'elles donnassent satisfaction aux besoins populaires, ceux qui les avaient combattues purent également soulever contre elles de façon stupéfiante, un peuple ne sachant alors lire ni écrire. Aussi le Gouvernement, d'après M. Granier de Cassagnac, fit imprimer des pamphlets contre les privilégiés, dont l'aristocratie ; pour éclairer le peuple et s'appuyer sur lui contre eux. Mais ces brochures incendiaires à tendance économique et sociale, devaient en même temps déchaîner le tourbillon qui allait emporter le Roi ; les privilégiés lancèrent de leur côté des brochures contre Louis XVI, et quand, de part et d'autre, on voulut s'arrêter, il était trop tard. Le peuple troublé et éclairé enfin, réclamait ce qu'il avait repoussé en 1786, pendant que l'on retirait ce qu'on lui avait offert. La Royauté avait joué le rôle de l'apprenti-sorcier. C'est en fait une explication !

Charges royales tenues par les futurs chefs de la Révolution. — On se demande si la plupart des chefs révolutionnaires, occupaient, avant les événements de 1789, des charges nouvelles de l'Ancien Régime ? Boissy-d'Anglas avait une charge de Maître-d'hôtel du Comte de Provence, Fouquier-Tinville celle de Procureur au Châtelet, Marat avait la charge de Chirurgien des écuries du Comte d'Artois, Vadier était

Conseiller au Présidial de Pamiers, etc. Les ouvriers du Faubourg Saint-Antoine, eux-seuls, étaient les favorisés comme exempts de la maîtrise. « Tous ces hommes jouissaient « d'immunités considérables, en matière d'im- « pôts et nous verrons les corps auxquels ils « appartenaient faire éclater la Révolution ; « non pas en demandant la réforme de l'Ancien « Régime, mais en sapant la royauté pour « écarter précisément cette réforme qu'elle « proposait. » Réforme dure aux faubourgs ?

L'accroissement de la France territoriale, cause du déficit. — « En effet, l'accroissement « territorial, militaire, naval, industriel et poli- « tique de la France est la vraie cause du défi- « cit de 1787 : c'est à partir du moment où les « frontières reculent, où l'armée permanente « se fonde, où la flotte se crée, où les ports et les « arsenaux se construisent, où les canaux se « creusent, que les finances se dérangent et « que la dette publique prend naissance. *Le « développement des forces et des richesses de la « Monarchie avait été moins grand et moins « rapide que celui des forces et des acquisitions « du pays :* et les budgets du présent avaient « été forcés d'anticiper sur l'avenir » (Granier de Cassagnac).

C'est seulement après 1787 que les positions sociales et économiques de tous ces hommes furent amenées à se modifier, sous la pression des événements.

II

ABANDON DE L'ÉQUILIBRE RÉALISÉ PAR LOUIS XV ET ÉVOLUTION FINANCIÈRE JUSQU'A 1789.

L'expérience Turgot et la guerre des Farines. — Suivant la bonne vieille tradition classique, Louis XVI va prendre systématiquement le contre-pied de ce qu'avait fait Louis XV et rappeler les Parlements ; il renvoie Maupéou et Terray ! Maupéou murmure : « Si le Roi veut perdre la Couronne, il en est le maître. »

Comme Turgot avait ce qu'on appelle dans l'administration, « réussi » en Limousin, on lui donna les Finances. Les disciples de Quesnay se ruèrent au pouvoir, ce qui permet à Bertin de conserver l'Agriculture. C'est le moment où Mirabeau diffuse son « Supplément à la théorie de l'impôt. » Cependant on rétablit la vénalité des charges et on traqua partout les magistrats « Maupéou »; ces « traîtres »! Malgré le retour de ces adversaires qui minaient le terrain derrière lui, Turgot crut pouvoir supprimer la Ferme en lui substituant une régie et en lui retirant la vente du sel, en supprimant même l'hérédité des emplois de Fermes.

Mieux, il ose, « acte détestable », rétablir, par l'arrêt du Conseil du 13 sept. 1774, la libre circulation des grains, s'en prenant cette fois aux grands marchands de farine ; sans tendre à la valorisation des blés qui avait fait monter les cours sous Bertin, il croyait pouvoir peser sur les prix et créer la concurrence? On lui fit bien voir ce que l'on pensait du pain officiel vendu audacieusement moins cher que le pain des boulangers. « Les grands propriétaires et « les Parlementaires, très attachés à leur droit « de police en matière de ravitaillement de la « capitale, *droit qui leur permettait de fixer « le cours des blés dont tous étaient vendeurs, « les petites gens aussi par défaut d'instruction « et par crainte superstitieuse d'une famine...*, « une foule de personnes mues par l'intérêt « ou le préjugé, se dressèrent contre l'Edit » (May).

Ce fut le haro quand Turgot osa annoncer la publicité des fortunes et des revenus privés, et porter la hache dans les dépenses de la Cour. Les mesures du Comte de Saint-Germain, Ministre de la Guerre, obligé de supprimer les troupes de la Maison du Roi, *ce qui devait priver Louis XVI de défenseurs en* 1789, allaient conduire Turgot à sa perte.

La cherté des blés donna un prétexte à ceux qui, à l'époque, tiraient les ficelles de « l'opinion ». Des émeutes bien conduites et dirigées par des adversaires trop haut placés pour que la Police les arrête, firent la Guerre des Farines, mâtée par le Maréchal de Biron.

La fureur déchaînée par la répression n'empêche pas Turgot de déposer un projet sur la laïcisation de l'enseignement et sur la restriction des privilèges fiscaux de l'Eglise. Il obtient en tout cas, du Roi, la suppression des corvées, retombant auparavant sur les petits ; et celle des Corporations ; qui aura d'après ses adversaires pour effet de laisser en pleine fermentation sociale une foule de salariés mal payés. L'agitation dans les campagnes, à l'enregistrement des Edits, affole la Cour et Turgot est renvoyé. Il avait réduit de 19 millions le déficit.

Publication par Necker du Compte Rendu au Roi. — Turgot est remplacé par de Clugny auquel on adjoint le Suisse Necker. Ne voulant contrarier personne et avide surtout de copier le parlementarisme anglais avec lequel il correspond, Necker se livre à tous les emprunts possibles, sans oublier de réduire le traitement des fonctionnaires. Il renonçait pour l'instant à combattre la fraude fiscale, mais gardait en réserve des projets de réforme.

Effrayés, les Parlementaires les refusèrent, obligeant Necker, par leur inertie, à créer des Assemblées consultatives pour lever et répartir l'impôt. La cabale se leva en province ; sournoisement, et faisant ce geste de Ponce-Pilate qui laissait tout retomber sur Louis XVI, il publia alors ce « Compte Rendu au Roi » qui n'était autre que l'état des finances, et surtout celui des dépenses inconsidérées de la

Cour. C'était se condamner lui-même en pleine guerre d'Amérique.

Reprise par Calonne des projets de Turgot contre les Notables. — Calonne, détesté par le Parlement comme ancien membre de la Commission chargée d'instrumenter contre La Chalotais, lui succédait ! Il se livra à une politique de grands travaux sur les ports, les routes et les canaux, réduisant le taux de l'escompte de 6% à 4,5. Aussi les rentrées des Fermes « passaient de 129 millions en 1780 à 144 en 1786 » (May.) Pour rembourser l'emprunt de 800 millions obtenu aux fins de ces grands travaux, il obtient du clergé un don de 10 millions que l'Assemblée du Clergé de 1785 abandonne en rechignant. C'est d'ailleurs un chantage ; ce don n'a été accordé que sur une pression ! La menace d'un cadastre ecclésiastique.

Alors, prétextant faussement la fuite de l'argent et la baisse de son cours, il décide une dévaluation. La refonte donnait par unité d'or un gain de 2 louis, laissant un bénéfice de 6 millions. Mais c'était au moment de l'échafaudage de « l'Affaire du Collier » par les Privilégiés.

Puis, pour appliquer les théories du « Précis d'un plan d'amélioration des finances », qu'il avait écrit, il reprend d'un coup, enhardi, tous les projets de Turgot contre corvées, péages et liberté des grains. A cet effet, il fait convoquer le 29 janvier 1787 une Assemblée de Notables enregistrant en place du Parlement. Les

projets sont : subvention territoriale égalitaire sur le revenu des terres, le remboursement des dettes du clergé se montant à 180 millions, la réforme de la taille, la liberté de circulation des grains, le remplacement de la corvée en argent, et des Assemblées provinciales élues. C'était trop d'audace, et Calonne, devant la résistance des Notables, fut sacrifié à son tour ! Avait-il jamais connu l'état exact des finances ?

Renvoi par Brienne de l'Assemblée des Notables, politique d'emprunts et renvoi des Parlements. — Brienne, membre des Notables, adversaire de Calonne, reprit aussi, dès qu'il fut au pouvoir les projets de Calonne, commettant cependant la maladresse, remarque M. May, d'y ajouter un impôt indirect sur le timbre ; ce qui fit tout avorter.

On renvoya les Notables, et le Parlement repoussant timbre et subvention territoriale se vit exiler à Troyes. C'était la même agitation que sous Turgot, les mêmes injures contre Louis XVI que sous Choiseul. Il ne manquait qu'un Damien, mais Brienne eût moins de courage que Louis XV et préféra discuter avec le Parlement ; qui accorda la restauration du premier et du second vingtième, contre l'abandon de l'Edit. On combla le déficit en attendant les Etats Généraux, demandés par le Parlement : 420 millions entre 1787 et 1792.

Le Roi ayant refusé le marché parlementaire consistant à préciser la date des Etats Généraux

et exilant de Paris avec le duc d'Orléans deux magistrats par lettres de cachet, le Parlement retira son accord pour le vingtième égalitaire. L'arrestation des meneurs parlementaires d'Eprémenil et Goislard de Montsabert obligeait alors Louis XVI à poursuivre, par la résurrection des Parlements Maupéou ; ils consistaient sur l'initiative du ministre Lamoignon, en quarante-sept Grands Bailliages sans aucun rôle financier.

Le mouvement de révolte breton qui se déclencha en Bretagne et dans le Dauphiné, avec la fameuse réunion de Vizille, sous l'impulsion des Parlements, acculait le Roi à la convocation des Etats Généraux et au rappel de Necker.

Rappel de Necker et convocation des Etats Généraux sur l'initiative des privilégiés contre les réformes. — Necker rappelé, les cours remontèrent de 30 %. Son souci de ménager la chèvre et le chou ne trompa personne et les privilégiés crurent au contraire à sa faiblesse. Ils tentèrent une nouvelle « guerre des Farines » sur le plan politique, aussi sévèrement réprimée que la première ; mais exploitée par les pamphlétaires à leur solde qui dénoncèrent les inévitables maladresses et brutalités policières.

« Pour étouffer « la subvention territoriale »
« c'est-à-dire l'impôt universel proportionnel
« au revenu net, les gens de Robe avaient jeté
« l'idée de la réunion des Etats Généraux.
« Le Roi, contre lequel cet appel avait été lancé

« y adhérait, mais en signifiant son alliance « avec le peuple contre les privilégiés néfastes « de la féodalité nouvelle » (May). Ses hésitations et ses fautes allaient le rejeter vers cette féodalité et entraîner la Révolution.

Les dépenses de la Cour et de la Maison du Roi s'élevaient à 42 millions en 1774 ; avec, en sus, 10 millions pour les pensions et 5 millions de gages pour la Maison militaire.

On peut conclure avec M. Marion : « L'An-« cien Régime n'a péri que parce que sa fiscalité « n'était dure que pour les classes inférieures et « que l'entourage royal n'a jamais cessé de « pousser aux dépenses dont il profitait et ne « supportait pas le poids. » Enfin, avec M. Sée, « on doit déplorer que ce régime fiscal ait en-« travé de mille manières l'expansion écono-« mique de la France. » Ajoutera-t-on que la récolte était bien mauvaise en 1788, que Louis XVI doutait de la police et de l'armée, d'ailleurs réduites par économie et que le traité économique franco-anglais de 1786 était désastreux pour notre commerce ?

III

LE NIVEAU DE VIE AVANT LA RÉVOLUTION

Il faut reconnaître que la vie n'était pas très élevée avant 1789 si les salaires n'étaient pas généreux.

Prix des logements et du ravitaillement. — Un logement moyen qui coûtait 20 francs en 1750 revenait à 32 fr. en 1789.

D'après M. de Riedmatten, dans ses *Variations des Monnaies* (1), les prix des denrées étaient stables en 1788.

	En province	A Paris
Le kilo de bœuf valait	0 65	1 10
Le litre de vin rouge	0 16	0 175
Le kilo de beurre..............	1 »	—
La douzaine d'œufs............	0 25	0 28
Le kilo de pain................	0 30	—
100 kg. de pommes de terre....	1 70	—
Une paire de souliers..........	3 75	6 10
Un litre de lait	0 10	0 15

Niveau des salaires de 1700 à 1789. — Les salaires semblent avoir été aussi désespérément stables. « Les salaires ruraux auraient été, vers « 1700, de 1 fr. 78 à 1 fr. 85 par jour, 1 fr. 64 « sous Louis XVI. C'était un franc dont la « valeur était à peu près équivalente au franc « germinal, savoir 0 fr. 99 de celui-ci.

« En 1756, la journée du manœuvre agricole « nourri revenait à 0 fr. 86. Le domestique de « ferme nourri recevait à l'année 175 fr. en « moyenne.

« En 1785, les journaliers agricoles étaient

(1) Editions de l'Observateur, à Versailles.

« payés 1 fr. par jour, la servante agricole 84 fr. « à l'année, les domestiques 250 fr. à l'année.

« En 1789, l'ouvrier d'industrie non nourri « gagne en province de 0 fr. 90 à 1 fr. par jour » (de Riedmatten).

On n'était donc pas si malheureux sous l'Ancien Régime dans la métropole et on n'avait peut-être pas tort de parler de la « douceur de vivre. »

IV

LA GRAND COMMERCE COLONIAL DE L'ANCIEN RÉGIME

Richelieu, Colbert, Law et la colonisation. — C'est que pendant que se déroulaient ces événements, une nouvelle France était née. Triomphant dans sa lutte commerciale au Levant et au Maroc, Richelieu se fera attribuer par lettres patentes du mois d'octobre 1676, le titre de « Grand Maître », chef et Surintendant général de la navigation et du commerce de France ; il fondait des colonies en Acadie, Antilles, Guyane, Sénégal, et préparait la colonisation de Madagascar l'année de sa mort. Si Mazarin négligea complètement la colonisation, Colbert qui n'oublie pas le Levant donne un regain à la colonisation ; mais pour que la France puisse se passer de l'étranger, en Amérique du Nord,

Antilles, Guyane, Sénégal, Océan Indien ! Ce qui nous vaut la Louisiane et des comptoirs dans l'Hindoustan. Il lutte contre l'affermage des Consulats, qui disparaîtra seulement sous Pontchartrain.

Grâce à lui, jusqu'au jour de la Révolution, la France possédera dans les Antilles ; Saint-Martin, la Guadeloupe, la Désirade ; les Saintes, Marie-Galante, la Martinique, Sainte-Lucie et Tabago.

L'action personnelle de Louis XIV sur les Compagnies coloniales. — A Madagascar, une Compagnie française avait envoyé des nationaux en 1642, et Louis XIV s'était occupé personnellement du développement économique de cette « île Dauphine ». Les maladresses des Gouverneurs finirent par aboutir au massacre de la population de Fort-Dauphin par les indigènes.

Dans l'Inde, ce fut d'abord la politique purement commerciale et côtière de nos compagnies, luttant contre les Hollandais ; sous Louis XV, ils sont remplacés par les Anglais, et la politique commerciale se complique de difficultés militaires. Ce ne devait pas être le seul exemple de l'action du Roi-Soleil qui, malgré des fautes soulignées par les historiens, sut, au moment du grand capitalisme, comprendre le rôle commercial important des territoires « coloniaux » et le délicat maniement des Compagnies d'exploitation. La patience et l'habileté avec laquelle il arbitra lui-même maints conflits entre

Compagnies, ou entre Compagnies et administrateurs, le prouve.

La dure expérience de Law développe nos ports, rend aux Antilles le régime de la vente libre des sucres et quintuple les plantations martiniquaises. Fleury est plutôt le mainteneur de nos établissements, mais au point qu'un député anglais s'écrie :

« Notre richesse est diminuée ; il est temps de « ruiner le commerce à la nation qui nous a « chassés du marché du continent. »

Politique économique et financière égoïste du Pacte colonial. — En fait, comme le dit M. Abensour, Colbert voyait dans la possession des colonies un triple avantage égoïste dans l'esprit du pacte colonial, interdisant aux colonies la transformation sur place de leurs productions.

« Elles approvisionnaient à bon compte la « métropole des matières premières qui lui « étaient indispensables.

« Elles pouvaient servir de débouchés pour « leurs produits industriels de la même métro- « pole.

« Enfin, elles n'appauvrissaient pas le stock « monétaire du Royaume, car on ne leur en- « voyait pas d'argent.

« Il était surtout préoccupé de mettre en « valeur le Canada ; il y envoyait un peu pêle- « mêle, tout ce qui était nécessaire à son équi- « pement économique, du matériel agricole,

« des animaux reproducteurs, et des filles à « marier.

« Et c'est cette politique d'assimilation que « l'on reproche à Colbert. Devenue une pro- « vince ayant à sa tête un Intendant, *avec tout « l'enchevêtrement des institutions de la métro- « pole*, le Canada ne pouvait pas attirer tous « ceux qui auraient rêvé sur des terres loin- « taines d'une vie plus libre, exempte des tra- « casseries et du formalisme du Gouvernement. »

Organisation du commerce et Administration économique des colonies. — De façon générale, Colbert groupait toutes les Compagnies fondées par Richelieu, une par colonie, dans deux fortes organisations : l'une pour l'Occident, l'autre pour l'Orient — Compagnies des Indes Orientales qui ne peut aboutir et des Indes Occidentales pour la mise en valeur des Antilles ; elle périclita également et Colbert dut revenir aux petites Compagnies. Inspiré par une idée financière, John Law monta la fameuse Compagnie des Indes qui réussit à tenir, bien après lui, jusqu'en 1769.

C'est la formule complètement capitaliste d'un monopole commercial accordée à une Compagnie de colonisation avec des chartes accordées aux Français, « premiers découvreurs » et équivalant à un véritable brevet d'invention (F.-B. Say). Habilement, on attirait, selon M. Girault, la noblesse et le clergé en leur permettant de faire partie de la Compagnie et de « commercer » sans déroger, ainsi

que la bourgeoisie favorisée par les lettres de noblesse. Colbert accorde aux « officiers » ayant souscrit 20.000 livres, dispense de résider dans la ville de leurs charges ; sans oublier les avantages aux étrangers et tout un ensemble de pressions. Là encore, Louis XIV s'y intéresse personnellement et pour peupler les colonies, favorise les mariages et les nombreuses familles, y envoyant soldats et filles. Les Compagnies feront une vigoureuse propagande, transportant, logeant et entretenant gratuitement sous diverses conditions les *engagés* ; après 36 mois de stage, ils obtenaient leur concession moyennant redevance annuelle.

Mais le résultat voulu ayant été obtenu, les Compagnies privilégiées devenaient gênantes ! « Aux Colonies, la Compagnie obligeait « de par son monopole, les colons à lui acheter « très cher les produits importés et à vendre « à bas prix les produits de leurs plantations. Il « en résultait une active contrebande ».

Le commerce métropolitain était primé par les privilèges. S'il s'agit d'un pays pauvre, le capital « versé dans une Compagnie de Coloni- « sation aurait pu être employé plus près. « S'il s'agit d'un pays riche, le monopole a « pour effet d'écarter du commerce colonial « des capitaux qui s'y seraient portés sans cela. En résumé, la conséquence de ces diverses prohibitions aboutissait à un ensemble de résultats qui étaient les suivants ; « Exclusivité des « produits français sur le marché métropolitain, « monopole du pavillon français dans les trans-

« ports entre métropole et colonies (Girault).
« *Ce pacte colonial*, contrat léonin en faveur « de la métropole était une cause de renchérissement des denrées exotiques. En outre, une « direction artificielle était donnée à la pro- « duction dans les colonies et aux capitaux « dans la métropole, au détriment des cultures « et des industries négligées. »

Telles étaient les beautés de l'*exclusif* ! Jusqu'à l'intérieur des colonies, Gouverneurs militaires et Intendants financiers et administratifs étaient en lutte, tantôt avec l'un tantôt avec l'autre.

Avatars du commerce colonial et balance commerciale française. — Au fond, c'est bien notre commerce colonial qui est le plus fructueux. S'il échoue parfois, il faut bien dire, malgré des esprits conformistes, désireux de ne faire aucune peine aux mânes des trafiquants des grandes Compagnies, tout ce que notre magnifique Dupleix, fils d'un contrôleur des Douanes de Landrecies, avait fait dans les Indes. L'influence de ces gros trafiquants, contre cet homme de devoir cassant, qui veut voir payer le tribut aux Indes, fait rappeler ce gêneur par la Cour ! Tout comme plus tard, le peu souple et malheureux Lally-Tollendal ! Défendu seulement par Conti, Chef du Secret du Roi, contre Contrôleur des finances et Secrétaire d'Etat à la Marine, on le fait inspecter par le marchand Godeheu avant son départ pour la France.

Ces négociants sont cruellement punis, et,

hélas, la France aussi ; car le traité de Paris de 1763 enlèvera à la Compagnie presque tout son domaine ! Dans ce traité, Choiseul croyait bien « attraper » les Anglais ? Ils se rattrapent avec les 30 bâtiments armés chaque année, sur la Chine, ses cotonnades et son moka. Attaquées par les Physiocrates, les Compagnies voient enfin abolir leurs privilèges et même leur souveraineté administrative sur ces territoires. M. Sée remarque les 60.000 colons français du Canada cédés par le traité de Paris, la puissance de la Louisiane et des Antilles (Martinique, Guadeloupe, surtout Saint-Domingue). Autour des grands ports atlantiques du Nord et de l'Ouest (Le Havre, Bordeaux, Nantes) se développe le puissant trust Négrier contre lequel Louis XV lutte avec l'énergie du désespoir pour le vaincre à La Martinique où il envoie Mercier de La Rivière ; les bateaux de Bordeaux transportent annuellement 5.000 nègres. Ce sera le seul point où Louis XV triomphera des trafiquants et des manieurs d'argent. Ces luttes ne gênent pas le commerce antillais ; exportations alimentaires (café, sucre) et cotonnières (185 millions) importations de vins et eau de vie, viandes salées d'Irlande (78 millions.)

C'est une véritable colonie d'exploitation fournissant aux importations et exportations le fret de 160 navires.

Puis ce seront les conflits de la Révolution et de l'Empire amenant la catastrophe.

Influence du commerce colonial sur l'urbanisme résidentiel, portuaire et économique des villes. — Heureusement, les grands ports et leurs quartiers neufs ont eu le temps de s'édifier. « On comprend l'influence considérable « que les progrès du commerce ont exercée « au XVIIIe siècle sur le développement « industriel. Ainsi, c'est l'importation du coton « dans les ports normands qui crée l'industrie « cotonnière dans la région rouennaise ; c'est « le commerce avec les Antilles qui donne nais- « sance aux raffineries et aux manufactures « d'indiennes de Nantes. C'est le développement « du commerce, en France comme en Angle- « terre qui accélère tout le progrès économique « et détermine les transformations industriel- « les » (Sée). *On organise même en* 1784 *le premier service de paquebots.*

Mais les tissus légers venus de l'Inde, toiles peintes ou indiennes dont la mode française raffole et qui sont apportés précisément par la Compagnie des Indes font concurrence aux draps du Languedoc et aux soies de Lyon. C'est, en avance de deux siècles, l'histoire des vins d'Algérie. Contingentement des toiles coloniales pour protéger la production nationale, mais contrebande des mêmes toiles plus faciles que celles des boissons, et qui sera à l'origine du désastreux système politico-douanier du blocus continental. Malgré tout, à la fin du règne de Louis XVI, *le commerce colonial représentera le quart du commerce total de la France* et avec les liens des familles riches, de

part et d'autre des mers, un parti colonial se sera formé !

La politique financière et monétaire aux colonies. — La politique financière et monétaire est aussi tâtonnante. C'est la confusion du Trésor de l'Etat et du pouvoir royal, l'absence d'un budget bien équilibré, le recours au fameux munitionnaires fermiers de l'impôt aux colonies. Quand le Roi n'affecte pas, aux Colonies, la valeur de ce que représente par exemple la ferme d'Occident, il est heureux de trouver ces fournisseurs, pas toujours scrupuleux ; tels Bizot et Bréard, qui créèront à Montcalm tant d'ennuis. Ils attendent quelquefois longtemps pour être payés, reconnaît M. Duchêne dans son histoire des finances coloniales, car l'Etat fait tout ce qu'il peut pour retarder l'échéance. On empiète d'une année sur l'autre sans faire de prévisions. Le même arbitraire règne dans l'attribution des pensions.

Quant au problème monétaire, il se traduira longtemps à l'intérieur de la colonie, par le troc ; sauf pour le paiement des soldes et offices. Pour le reste, on combine, jusqu'à la Régence, les paiements par produits métropolitains, avec la monnaie. Notre monnaie se rencontre d'ailleurs avec les monnaies étrangères, surtout hollandaises et espagnoles que l'on essaie d'attirer par une sorte de surenchère. Pour établir un rapport avec elles, on fabrique de la petite monnaie, qu'on envoie du continent, mais insuffisamment.

On modifie la piastre espagnole, on émet comme aux Antilles, une livre coloniale. Enfin, on a du papier-monnaie, en cartes biseautées, la « monnaie de carte » réglée par ordonnance ; sans parler des lettres de change. Dans le dernier stade de l'évolution, les colonies s'imposent elles-mêmes avec le droit d'action.

La société nouvelle importée dans les territoires coloniaux. — Le dirigisme du peuplement dans tous ces territoires, aura ressuscité, en y ajoutant les mulâtres et les esclaves du trust des négriers, la même société que dans la métropole : clergé et noblesse, noblesse artificielle, titrée seulement, à l'occasion de son arrivée, et, derrière les émigrants pauvres très nombreux ou petits blancs. Faute de main-d'œuvre servile, Colbert dans l'esprit du temps développe ce trust des Négriers ou la Traite contre lequel Louis XV devait avoir tant de mal à triompher. Si Louis XVI rappelle les Parlements, il ne reconstitue pourtant pas cette organisation autour de laquelle tout le commerce colonial, artificiellement, s'organisait.

Mais les mulâtres devaient eux-mêmes, légalement, suivre leur mère. Leur situation était cependant meilleure que celles des esclaves, organisée par le Code Noir, aussi dur que la droit romain. Les terres des colons étaient généralement concédées gratuitement par le Gouverneur ou l'Intendant, pour 6 ans.

La situation générale vue par Turgot. — En somme, situation générale peut-être plus

mauvaise dans la métropole qu'aux Colonies. Turgot, lors de son renvoi, avait écrit au Roi : « Voilà, Sire, où vous en êtes ! Un Ministère « faible et peu uni ; tous les esprits en fermen- « tation ; des revenus au-dessous de la dépense ; « la plus grande résistance à une économie « indispensable ; nul ensemble, nulle fixité « dans les plans, nul secret dans les résolutions « de vos Conseils. En vérité, Sire, je ne vous « conçois pas. »

***

C'est sur cet ensemble métropolitain et colonial, à l'intérieur duquel les mêmes erreurs économiques étaient commises, que devait éclater le grand bouleversement révolutionnaire, sur cette France dans laquelle les problèmes économiques suscitent un intérêt passionné avec cinq à six Revues Commerciales, hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles. Elle détient pourtant au jugement de Necker la moitié du numéraire existant en Europe.

E. B., 1946.

FIN DU TOME I

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME I

Deuxième Partie :

LA FRANCE JUSQU'A LA RÉVOLUTION


V
B
S
G

IMPRIMÉ en FRANCE sur les presses de
L'IMPRIMERIE ARTISTIQUE EN COULEURS
58, rue Victor-Lagrange, 58 — Lyon
10-48 — Dépôt légal : 1948-4 — 335-142